



Aujourd'hui
La nébulosité diminuera et le temps sera en général ensoleillé. Vent du nord modéré en montagne. Une faible bise soufflera sur le Plateau.

Demain
Brouillard ou stratus, dissipation partielle en cours de journée, sinon le plus souvent ensoleillé. Augmentation des nuages mer-credi.

Lac des Brenets 751,47 m			-9°		Lever 7 h 40	Coucher 17 h 51
Lac de Neuchâtel 429,30 m	4°	-5°	2000 m		4 h 47	12 h 18

Fêtes à souhaiter: Béatrice, Jonas

DES FRIBOURGEOIS APPELÉS AU SECOURS

Les moteurs des avions russes se déginguent ▶ 4

LE DOLLAR: UN BILLET ALLER-RETOUR

Déficit de la balance commerciale US en régression ▶ 7

CANDIDATS RÉFUGIÉS NEUCHÂTELOIS

L'assistance aux requérants d'asile ▶ 15

COMPLEXE EN FORME

Trois Rois au Locle: les plans bientôt exposés ▶ 18

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Du courage en politique

Quoi que l'on puisse penser de la politique d'asile menée par la conseillère fédérale Elisabeth Kopp, il faut bien admettre que le Parti socialiste suisse ne s'est pas particulièrement honoré en reproduisant à son compte un pamphlet de l'écrivain Arnold Künzli.

Lorsque l'on tient à sa propre dignité et à celle de ses militants, il y a un niveau au-dessous duquel on ne descend pas. Les allusions aux pratiques vraies ou supposées d'Hans W. Kopp dans sa vie privée pour atteindre une femme publique discréditent ceux qui voudraient hisser les ragots au niveau des arguments.

Plus sérieusement, le moment est peut-être venu de considérer la pratique vicieuse de l'autorité politique pour se protéger des retombées désagréables de telle ou telle action.

Le renvoi de la famille Musey au Zaïre a ainsi marqué l'institutionnalisation du fonctionnaire-coupe-circuit. On savait Peter Arbenz désigné tout exprès pour détourner d'Elisabeth Kopp les foudres provoquées par les expulsions. Et voilà que dans le canton du Jura on fait jouer ce rôle au chef de la police Bernard Dula.

Du coup le débat sur la politique d'asile se joue à l'étage inférieur.

On ne parle plus des gouvernants, mais des exécutants. Le véritable pouvoir se défile derrière quelques fonctionnaires subalternes.

Le Rassemblement jurassien, qui n'a plus la force ni l'ambition d'obtenir la tête d'un ministre, se contente d'exiger la peau d'un policier.

«Ministère: service manuel», nous dit le Littré qui ajoute «Ministre: celui dont on se sert pour l'exécution de quelque chose».

Le ministre, qu'il soit fédéral ou cantonal, est donc désigné par le peuple ou ses représentants pour l'exécution d'un travail déterminé. C'est à lui et à lui seul que les citoyens ont des comptes à demander. Pas aux fonctionnaires.

Il est bien sûr aisé pour un ministre, lorsque nous cherchons un homme, de nous renvoyer à des bureaux, de nous désigner le téléphone ou la porte lorsque nous cherchons les responsables d'une décision.

Cette façon de se défilier, qu'elle vienne d'Elisabeth Kopp ou du ministre Boillat est inquiétante. Pas tellement d'un point de vue moral, bien que l'on puisse penser beaucoup de choses sur cette dérobade.

Mais il est insupportable, dans un système démocratique, que l'on veuille rendre des fonctionnaires responsables des actions de l'Etat. C'est un court-circuitage du système politique qui permet aux élus d'échapper aux responsabilités et aux sanctions logiques.

Yves PETIGNAT

Goria successeur de Goria?

L'hypothèse la plus fréquemment avancée en Italie

Le démocrate-chrétien Giovanni Goria, chef du gouvernement italien démissionnaire, pourrait se succéder à lui-même, au moins jusqu'à l'approbation définitive de la loi de finances 88, selon l'hypothèse la plus fréquemment avancée dans les milieux politiques.

Tant M. Ciriaco de Mita, secrétaire de la démocratie-chrétienne (DC), le parti dominant de la coalition au pouvoir, que le socialiste Bettino Craxi, leader de l'autre grande formation, sont favorables à une remise en selle du plus jeune chef de gouvernement (44 ans) de la République italienne.

Aucune solution de rechange n'apparaissant vendredi au gouvernement de M. Goria, victime des dissensions à l'intérieur de son propre parti. Mis en minorité à dix-sept reprises à la Chambre par des «francs-tireurs» appartenant à certains courants de la DC, M. Goria a fini par démissionner, malgré plusieurs votes de confiance. Il a ainsi ouvert la 47e «crise politique depuis la guerre alors que la loi de finances et le budget de l'Etat sont en souffrance entre la Chambre des députés et le Sénat.

UNE ENTENTE SEULEMENT APPARENTE

MM. De Mita et Craxi semblent donc d'accord pour relancer le gouvernement Goria, mais, selon les observateurs, leur entente n'est qu'apparente. M. De Mita, très contesté à l'intérieur de la DC et

souvent désigné comme la véritable cible des «francs-tireurs», estime que M. Goria ne doit revenir aux affaires que pour permettre l'approbation par le Parlement du budget de l'Etat. Sans ce vote, c'est en effet toute la «machine publique» qui est bloquée pour des mois.

M. De Mita y voit aussi une manière de gagner du temps à l'approche du congrès de la DC (prévu fin avril) qui pourrait bien entraîner son remplacement à la tête du plus grand parti italien (32% des suffrages aux dernières législatives). Selon certaines indiscretions, le report de ce congrès aurait même été décidé jeudi.

DANS LES PIRES CONDITIONS AU PIRE MOMENT

Pour M. Craxi en revanche, M. Goria doit retourner devant le Parlement avec un «plein mandat constitutionnel», sans aucune limite de durée. Farouchement opposé à la démission du gouvernement, le leader socialiste a estimé que la crise «s'était ouverte dans les pires conditions au pire moment».

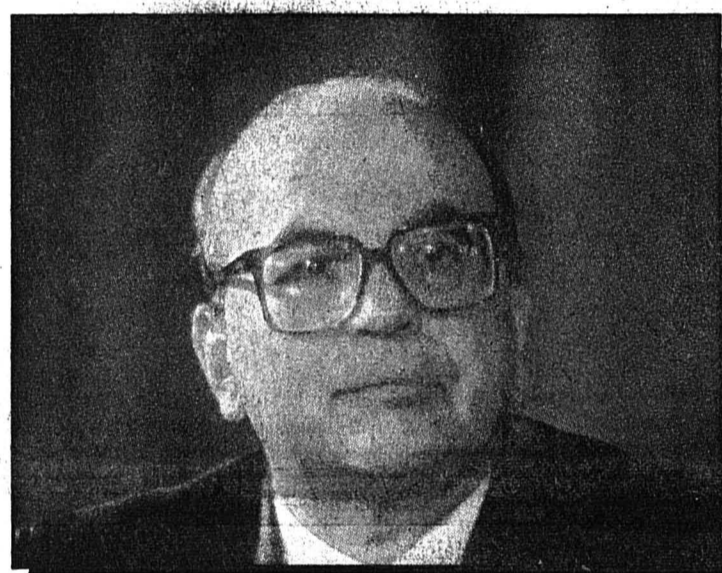
Le Parti socialiste a rejeté la res-

ponsabilité des difficultés politiques sur les Démocrates-chrétiens. «Un parti qui n'est pas capable de se contrôler lui-même ne peut gouverner le pays», a affirmé le responsable socialiste Gianni De Michelis.

L'ATTITUDE DU PARTI COMMUNISTE

Quant au Parti communiste, l'autre grand parti italien, qui a conduit avec vigueur la bataille parlementaire contre M. Goria, il estime que vient de s'ouvrir une véritable «crise institutionnelle» et s'oppose à tout renvoi d'un gouvernement de transition.

Vendredi, le président de la République, M. Francesco Cossiga devait poursuivre ses consultations en recevant les responsables des principales formations politiques. (ats, afp)



M. Craxi paraît d'accord de relancer le gouvernement Goria. (Bélino AP)

Présidentielles: Haig se retire de la course

L'ex-secrétaire d'Etat accorde son soutien au sénateur Dole

L'ex-secrétaire d'Etat Alexander Haig a annoncé vendredi à Manchester (New Hampshire) qu'il se retirait de la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle et qu'il apportait son soutien au sénateur Robert Dole.

M. Haig, dont la campagne n'a jamais vraiment démarré, était arrivé dernier des caucuses de l'Iowa

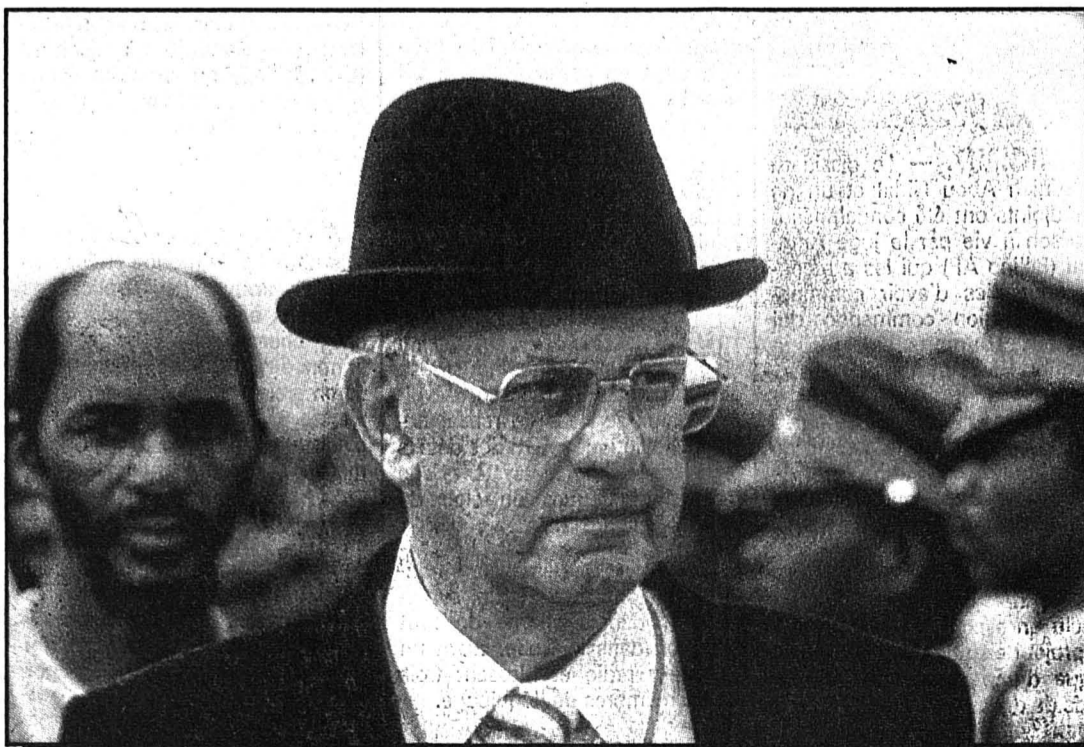
lundi dernier, avec moins d'un pour cent des suffrages, et les sondages lui prédisaient encore la lanterne rouge dans la primaire du New Hampshire mardi prochain.

Au cours d'une conférence de presse, l'ancien général, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, âgé de 63 ans, a déclaré que M. Dole était à ses yeux «le

candidat le mieux qualifié pour diriger le pays».

L'ancien secrétaire d'Etat, qui a toujours été l'un des plus sévères critiques du vice-président Bush, également candidat, a ajouté: «Bob Dole a la force de caractère requise d'un président pour faire face à Mikhaïl Gorbatchev (le N 1 soviétique)». (ats, afp)

L'économie sud-africaine surmonte ses handicaps



L'économie sud-africaine est en train de surmonter victorieusement les handicaps dus aux sanctions économiques et à la campagne internationale de désinvestissement déclenchées à l'encontre de Prétoria, ont affirmé jeudi deux des plus hauts responsables de l'économie et de la finance du pays.

S'adressant aux journalistes étrangers réunis au Cap à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire de 1988, MM. Gerhard de Kock (gouverneur de la Reserve Bank, banque centrale) et Kent Durr (vice-ministre de l'économie et des finances) ont notamment qualifié de «nouvelle étape» le «New Deal» annoncé le 5 février dernier par le président Pieter Botha et destiné à modifier profondément les structures économiques du pays et à consolider sa prospérité.

Le premier ministre sud-africain Pieter Willem Botha. (Bél. AP)

La nouvelle politique économique du président Botha, soulignent les observateurs, comble les vœux des milieux d'affaires sud-africains dans la mesure où sa pièce maîtresse - la privatisation de larges pans de cinq grands monopoles de l'Etat - fera entrer l'économie du pays en régime libéral. (ats, afp)

LA PLUS GRANDE EXPO D'OCCASIONS DE TOUTES MARQUES

SUBARU 4 x 4

GARAGE et CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS Fritz-Courvoisier 66 039/28.66.77

L'ÉVÉNEMENT

Partage
du gâteau

Les grèves générales valent mieux que la guerre civile pour renverser un régime.

Si elles tuent de façon moins sanglante ne font-elles pas toutefois mourir presque tout autant de monde à petit feu ?

L'opposition du Bangla Desh en est grande consommatrice. Elle en use à tort et à travers afin de persuader le général Ershad de prendre ses cliques et ses claques. Elle reproche, en effet, à l'homme fort de Dacca d'avoir truqué les dernières élections et de régner, en conséquence, illégalement.

Mais à mesure que s'amplifie le recours à la grève générale, les habitants du Bangla Desh s'aperçoivent que leur misère s'accroît.

A chaque fois, ce sont des millions qui s'envolent alors que la pauvreté s'incruste plus solidement.

Et les Bangladeshis commencent à réfléchir: les arrêts de travail peuvent-ils aboutir à quelque chose de concret ? Renvoyer le président Ershad à ses pénates modifiera-t-il le triste sort de l'immense majorité de la population ?

Remplacer l'actuel maître du pays par d'autres nantis ne consistera-t-il pas simplement à changer un képi par un cul-de-poule ?

Les richesses du Bangla Desh sont réparties entre les mains de quelques grandes familles. Ce sont quelques-unes d'entre elles qui dirigent l'opposition à Ershad ? Leur discours est, certes, plus démocratique que le sien. Mais une fois qu'elles tiendront les rênes du pouvoir, auront-elles la volonté de réformer les structures du pays, d'améliorer la situation des cent millions de paysans, qui n'ont à manger que juste pour survivre ?

Comme aux Philippines, le renversement de la dictature ne signifiera-t-il pas simplement une autre manière de se partager le gâteau entre quelques favorisés ?...

Lors des élections locales, cette semaine, les Bangladeshis ont, sans doute, beaucoup hésité à prendre parti.

On a mis en évidence, à cette occasion, les massacres qui ont tué quelques dizaines de personnes.

L'horreur des tueries ne doit pas nous faire oublier qu'elles ne sont pas plus terribles que l'absence de choix véritable pour les électeurs affamés.

Willy BRANDT

Mariages blancs

Le Vorarlberg autrichien :
un paradis

Les nombreux «mariages blancs» contractés dans le Vorarlberg autrichien, à la frontière suisse, par des Autrichiennes avec des ressortissants le plus souvent turcs ou yougoslaves, ne manquent pas d'inquiéter les autorités judiciaires.

Cela d'autant plus que selon le nouveau code pénal, dès le 1er mars prochain, les mariages notoirement de convenance contractés avec des requérants ou étrangers en quête de travail ne pourront plus être dénoncés.

Les cas actuellement pendants de mariages blancs qui devraient

être jugés ont tous été repoussés au-delà du 1er mars.

Ce qui signifie que la procédure sera automatiquement interrompue ou renvoyée par le ministère public.

Les juges du Vorarlberg se sont dit atterrés que des situations pareillement condamnables ne puissent plus être dénoncées et les coupables poursuivis.

Car derrière les mariages blancs se retrouvent aussi des réseaux d'intermédiaires et d'entremetteurs, qui perçoivent leur dû au passage. (ats)

Optimisme modéré

Les «Douze» penchés sur
la compensation britannique

Les «Douze» réunis en Conseil européen extraordinaire à Bruxelles poursuivaient hier en fin de soirée leur discussion marathon, sur une note d'optimisme modéré.

C'est plutôt bon signe, estimaient généralement les observateurs politiques dans la mesure où cela signifie que les chefs d'Etat et de gouvernement ne veulent pas conclure sur un échec.

M. Jacques Chirac a même déclaré à un certain moment à l'un de ses conseillers: «Je crois cette

fois que nous pouvons aller à l'accord.» Un document d'une vingtaine de pages contenant des propositions nouvelles a été distribué et il a permis de relancer un certain nombre de pourparlers techniques. A ce stade de la négociation, les «Douze» avaient entamé l'examen de la compensation britannique.

Tout demeure encore possible et le climat général, après le pessimisme qui avait été de règle durant toute la journée semblait tourner à l'optimisme modéré. (ap)

Incident maritime

Un bâtiment US viole la frontière soviétique

Un incident maritime soviéto-américain s'est produit hier matin dans la mer Noire, a confirmé dans la soirée à Moscou le ministère de la Défense d'URSS, selon lequel deux bâtiments américains ont «violé la frontière d'Etat» soviétique.

A Washington, le Pentagone avait annoncé auparavant que deux navires soviétiques avaient «délibérément heurté» dans la mer Noire deux bateaux de guerre américains dont un avait été légèrement endommagé.

Le ministère soviétique de la Défense a affirmé, dans un communiqué diffusé par l'agence offi-

cielle Tass, que deux navires américains, le croiseur Yorktown et le destroyer Caron, «naviguant en mer Noire dans la région de Crimée, ont violé à 8 h 45 HEC la frontière d'Etat de l'URSS». Ils ont pénétré «jusqu'à 7 km de profondeur dans les eaux territoriales soviétiques», déclare le communiqué. Selon le ministère de la Défense, les deux bâtiments américains «n'ont pas réagi aux signaux d'avertissement des navires garde-frontières soviétiques et ont dangereusement manœuvré dans les eaux territoriales soviétiques», qu'ils ont quittées à 10 h 49 HEC. (ats, apf)

Paris: peine maximale
pour les dirigeants d'AD

Les quatre principaux membres du groupe français d'extrême-gauche Action Directe, Jean-Marc Rouillon, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani, ont été condamnés vendredi à dix ans d'emprisonnement pour «association de malfaiteurs».

Le procès, devant la 14e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris, avait eu lieu du 11 au 21 janvier dernier. Hier, les quatre inculpés, qui observent depuis début décembre une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention et obtenir un statut de prisonniers politiques, étaient présents au tribunal. Tous les quatre étaient arrivés dans le box des prévenus sur une chaise roulante, soutenus par des infirmiers et paraissaient très affaiblis.

Ce procès n'est que le premier d'une série contre les membres d'Action Directe, accusés notamment de nombreux hold-up et agressions à main armée, ainsi que des assassinats de M. Georges Besse, ancien président de la Régie Renault, en 1986, et du général René Audran, en 1983. Les quatre principaux membres d'Action Directe avaient été arrêtés en février l'année dernière dans une ferme du Loiret (centre de la France).

Regis Schleicher, autre dirigeant historique du mouvement a également été condamné à la peine maximum prévue par la loi. La même peine a encore été prononcée contre Claude Halfen, l'italien Vincenzo Spano et Mohand Hamani, ce dernier étant jugé par défaut.

Helyette Bess, la «mamma» d'AD, a été condamnée à huit ans

de prison plus cinq ans d'interdiction de séjour, Nicolas Halfen à six ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

Les juges ont condamné à sept ans de prison Jean Asselmeyer,

Bruno Baudrillart et Salvatore Nicosia, et à cinq ans Dominique Poirré et Anne-Lyse Benoit, tous membres présumés de la «mouvement» d'AD, accusés de lui avoir fourni un soutien logistique. Contre ces cinq prévenus, le tribunal a également prononcé une interdiction de séjour de cinq ans.

L'écrivain Daniel Frank et la journaliste Paula Jacques ont été relaxés de l'inculpation de partici-

pation à association de malfaiteurs, mais condamnés à 18 mois avec sursis pour «brigandage». Les juges les ont reconnus coupables d'avoir hébergé des membres recherchés d'AD. L'avocate Charlotte Granier et sa nièce Sandrine Guibert ont été relaxées faute de preuves.

Le tribunal a enfin reconnu coupable Frédérique Germain, la «repentie», mais l'a dispensée de peine. (ats, apf, reuter)



Notre croquis montre de gauche à droite Salvatore Nicosia, Dominique Poirré, Joëlle Aubron, Jean Asselmeyer, Georges Cipriani, Jean-Marc Rouillon et Nathalie Ménigon. (Bélino AP)

Coke...corico à gogo!

Personnalités du Tout-Paris interpellées

Une dizaine de personnalités du monde intellectuel et du spectacle — dont l'écrivain François Sagan, le journaliste Thierry Ardisson et Laura Picasso, épouse d'un petit-fils du peintre — ont été entendues cette semaine à Paris par la police, dans le cadre

d'une affaire de drogue, a annoncé Europe-1. Les noms de ces personnalités, qui ont toutes été relâchées après audition, ont été trouvés dans les carnets de revendeurs de drogue arrêtés au cours d'une longue enquête de l'Office central de répression du

trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), selon la radio. Aucun élément ne prouve toutefois qu'il s'agit de consommateurs.

Selon Europe-1, deux filières aboutissaient chez deux «grossistes» français: Lucien Carreil (58 ans) et Jacques Bozzi (47 ans),

tous deux considérés comme ayant fait partie de la «French Connection». La cocaïne était acheminée depuis le Brésil par des Canadiens, dont le chef a été arrêté à Orly; l'héroïne était convoyée depuis Bangkok, par des personnes de 60 à 80 ans. (ap)

LE MONDE EN BREF



FIUMICINO. — Le dissident palestinien Abou Nidal et un de ses adjoints ont été condamnés à la prison à vie par le juge Antonioni (Bélino AP) qui les a reconnus coupables d'avoir commandité l'opération commando qui avait fait 16 morts en 1985 à l'aéroport de Fiumicino.

BEYROUTH. — Une bombe a été découverte dans le cockpit de l'avion qui devait transporter le président libanais Amine Gemayel au Nord Yemen et au Soudan.

ESPACE. — L'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Japon ont conclu un accord préliminaire sur un projet de station spatiale scientifique d'une valeur de 20 milliards de dollars.

VITORIA. — Au moins deux personnes ont péri lors d'une explosion dans une usine d'explosifs de Nanclares de Oca, près de Vitoria (province basque d'Alava).

MIAMI. — Un bateau immatriculé aux Etats-Unis, qui transportait 3,5 tonnes de marijuana, a été arraisonné dans les eaux territoriales cubaines et ses quatre membres d'équipage ont été placés en garde à vue.

MULHOUSE. — La Chambre commerciale du Tribunal de grande instance de Mulhouse (Haut-Rhin) a prononcé la liquidation judiciaire de Point Air. Cette société, qui employait 103 salariés, avait un passif évalué à 52 millions de FF.

JÉRUSALEM. — Le secrétaire d'Etat américain, George Shultz, a annoncé au premier ministre israélien, Shamir, et au ministre des Affaires étrangères, Peres, qu'il arriverait fin février au Proche-Orient.

FRANCFORT. — Un ancien employé d'une firme industrielle de Francfort a été accusé d'avoir fourni aux services de renseignements soviétiques KGB des détails techniques sur le système de freins hydrauliques du char de combat Leopard 2.

DUBAI. — Des assaillants non-identifiés ont attaqué un super-pétrolier danois chargé de brut saoudien dans le Golfe, tuant un opérateur radio et blessant trois autres membres de l'équipage.

MILTON (FLORIDE). — Une Américaine de 32 ans, Darlene Patricia Jackson, a été incarcérée après avoir fait mourir sa fille de faim au cours de séances d'exorcisme.

MUNICH. — M. Abdul Moneim Jbara, 46 ans, homme d'affaires irakien installé en RFA, a été condamné par un tribunal de Munich à six ans et demi de prison pour avoir tenté de servir d'intermédiaire dans un trafic d'armes illégal à destination de l'Irak.

LONDRES. — Un spécialiste britannique du nucléaire âgé de 50 ans, Colin Fisher, a été mortellement poignardé à Harwell (Oxfordshire), au domicile d'une de ses collègues, Georgina Stuart, qui elle a été retrouvée jeudi souffrant d'une surdose de médicaments.

TOKYO. — Au moment où les scientifiques du monde entier tentent de trouver des applications pratiques à la supraconductivité, des chercheurs japonais ont annoncé qu'ils s'approprièrent à commercialiser un train à grande vitesse circulant comme sur un coussin d'air, grâce à un champ magnétique supraconducteur.

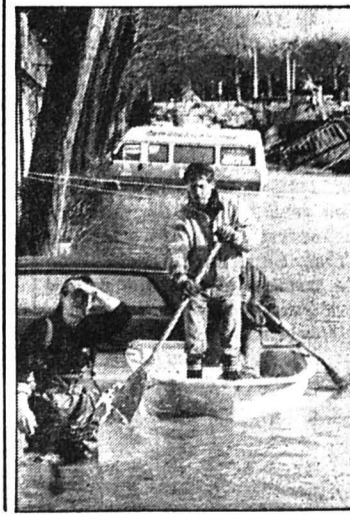
MOSCOU. — Les «débats» au Parlement soviétique en vue de la ratification du traité sur l'élimination des missiles nucléaires intermédiaires (INF) ont commencé mardi, sous la présidence du numéro 2 du PCUS, M. Egor Ligatchev.

SRI LANKA. — L'Inde va porter les effectifs de son corps expéditionnaire au Sri Lanka à environ 70.000 hommes, pour tenter d'écraser la résistance des rebelles tamouls.

DYNASTY. — En Arabie séoudite, où l'on voit rarement à la télévision autre chose que des documentaires sur la vie animale ou des reportages, la diffusion du feuilleton américain «Dynasty» choque et provoque la colère des habitants de la province orientale du pays.

PARIS. — Renault envisage de céder sept de ses filiales dans le cadre de son plan de restructuration de la production automobile.

MELUN. — La situation s'est aggravée dans la nuit de jeudi à vendredi en ce qui concerne la crue de la Seine en amont de Paris, sensiblement entre la région de Montreuil et celle de Corbeil. Un certain nombre de routes riveraines et de quais sont coupés dans plusieurs communes de Seine-et-Marne.



Prior et Guyaz
Cernil-Antoine 10
Fabrique d'étampes et étampages
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 70 16
cherche tout de suite
**un mécanicien
faiseur d'étampes
de boîtes
un étampeur**
Téléphoner ou se présenter

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir
**ouvrier
de garage -
servicemann**
avec permis de conduire.
Faire offre sous chiffres AR
2512 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons
Secteur industrie:
Dessinateur
Fraiseur
Polisseur sur cadrans
Technicien ET
Mécanicien-Régleur CNC
Peintre en machines
Secteur bâtiment:
Monteur Electricien
Plâtrier-Peintre
Maçon A et B
OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire
Etre OK c'est super!
Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04

Pour développer notre team nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,
monteur sanitaire
Si vous vous sentez attiré, veuillez prendre contact avec nous.
Vous pouvez compter sur une discrétion absolue.
Bünzli SA,
2503 Bienne, Erlacherweg 37,
☎ 032/25 22 33

Pour cause de service militaire, cherche
**mécanicien ou
aide mécanicien**
pour une période de 4 mois.
Mrs Willmann
Automobiles
Serre 110
☎ 039/234 681 (688)
La Chaux-de-Fonds

E+M PLACEMENT DE PERSONNEL
INTERNATIONAL
Av. Léopold-Robert 13
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 85 30
cherche
**polisseurs
de boîtes or
expérimentés**
Les intéressés sont priés de prendre contact avec notre agence

Petite entreprise des Montagnes neuchâtoises en pleine expansion, spécialisée dans la montre de luxe, cherche pour entrée à convenir:
un technicien horloger
Mission:
- gestion et coordination des achats;
- contacts avec les fournisseurs;
- tenue à jour des dossiers techniques;
- contrôle des composants;
- planning de production;
- contrôle de qualité.
Responsabilités, salaire et conditions de travail selon entente.
Offre avec curriculum vitae sous chiffres 80-45854 ASSA Annonces Suisses SA, 2501 Bienne.

Im Auftrag eines grossen, alteingesessenen Industrieunternehmens im Raume Brugg, Aarau, Luzern, suchen wir
Maschineningenieure HTL
In einer innovativ orientierten Abteilung werden bei der Realisierung von teilweise unkonventionellen Vorhaben Ihre Kenntnisse als Ingenieur - ob Sie nun direkt von der HTL kommen oder schon über einige Erfahrung verfügen - voll gefordert.
In welcher Branche Sie auch arbeiten, unter den Positionen ist sicher auch Ihre Spezialisierung oder Ihr Interessengebiet vertreten.
Wir freuen uns auf die Zusendung Ihres kurzgefassten Lebenslaufes.
bgu
Beratungsgesellschaft für Unternehmensentwicklung AG
St. Leonhard-Strasse 20, CH-9000 St. Gallen
Tel. 071 23 54 54

Entreprise de la région delémontaine cherche pour entrée tout de suite ou date à convenir
**menuisier-charpentier
charpentier couvreur
aide-charpentier**
Offres à:
Fiduciaire
et gérance
Hans Roth SA
78, route de Bâle
2800 Delémont
☎ 066/22 31 54

Cherchons une
décalqueuse
connaissant la machine automatique.
Eventuellement mise au courant.
Se présenter.
**Maison Willy Vaucher SA
Daniel-JeanRichard 13
La Chaux-de-Fonds**

kummer
fabrique de machines
Nous produisons des machines-outils de haute précision dont le degré d'autonomie varie selon les applications.
Pour compléter l'effectif de notre bureau de construction mécanique, nous cherchons à engager un
**ingénieur ETS
en qualité de constructeur**
Si vous êtes intéressé à ce poste, veuillez adresser votre offre avec curriculum vitae et photo à la direction de:
Kummer frères S.A.
Fabrique de machines
2720 Tramelan, Tél. (032) 97 54 52

Nous sommes une manufacture d'horlogerie produisant des articles de haute qualité diffusés dans le monde entier. Pour le développement de nouveaux produits, notamment de nouvelles applications sur nos mouvements à quartz, nous cherchons
un technicien-horloger
justifiant d'une expérience acquise dans des domaines similaires.
Salaire en rapport avec les capacités et les responsabilités confiées. Prestations sociales selon convention en vigueur dans l'industrie horlogère suisse.
Faire offres sous chiffres 14-569 253 à Publicitas SA, 2800 Delémont.

Personne dévouée
est cherchée pour tenir compagnie à dame âgée, quelques après-midi par semaine.
☎ 039/23 75 20

On engagerait
**employée
de bureau
qualifiée**
tout de suite ou date à convenir.
Horaire irrégulier.
Deux jours de congé par semaine.
Travail le week-end selon tournus.
Faire offre sous chiffres VH 2470 au bureau de L'Impartial, avec curriculum vitae, diplômes, certificats et références.

Votre voie toute trouvée.

Entrer dans la vie active en choisissant la profession la plus diversifiée et captivante qui soit. Aimer le contact avec la clientèle et les responsabilités.
Au cours d'une formation pratique et théorique de **15 mois**, vous apprendrez à connaître les multiples facettes d'un métier exigeant. En tant qu'

agents(es) du mouvement ferroviaire

vous prenez une sérieuse option sur une brillante carrière. Vous êtes bachelier ou vous allez obtenir une maturité fédérale, un baccalauréat ou un diplôme de culture générale scientifique et vous êtes âgé(e) de 18 à 25 ans.
Début de la formation: septembre 1988.
Intéressé(e)? Appelez sans tarder le **021 42 20 00**.

Information professionnelle CFF
Case postale 345
1001 Lausanne



La formation spéciale d'agent(e) du mouvement en 15 mois m'intéresse. Envoyez-moi la documentation et la formule d'inscription pour le test d'admission.

Nom/Prénom: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____
Né(e) le: jour mois année Téléphone: _____
Etudes suivies: _____

Nivarox-Far SA
Une société de **SMH**
engage tout de suite un(e)
**employé(e)
de commerce**
pour son service de marketing-vente à Saint-Imier.
Nous demandons la maîtrise de l'allemand (parlé et écrit) et, si possible, bonnes notions d'anglais. Quelques années d'expérience sont souhaitées.
Nous offrons une place stable, un travail intéressant et varié, au sein d'une petite équipe.
Les offres de services écrites doivent être adressées à:
Nivarox-Far SA,
rue du Collège 10, 2400 Le Locle,
à l'attention de M. E. Rochat.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Direction de Police
APPEL
Dans le but d'accroître la sécurité des élèves lors de l'entrée et la sortie des classes à proximité du Collège de la Promenade, situé en bordure d'une route à trafic intense, la direction de Police engage des

patrouilleurs(euses)

adultes pour régler le trafic sur le passage pour piétons au nord du collège.
Cette action, mise à l'essai à satisfaction aux alentours d'autres collèges, s'inscrit dans une politique de prévention des accidents.

Les personnes intéressées, en tout ou partie ou éventuellement temporairement, par cette activité rétribuée, sont priées de retourner le talon-réponse ci-dessous, jusqu'au **26 février 1988** à la direction de Police, place de l'Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Cet emploi s'adresse indifféremment aux hommes et aux femmes. Les intéressés(ées) seront convoqués(ées) personnellement à une séance d'information, au cours de laquelle les heures de présence requises pour cette activité, ainsi que les modalités de rémunération seront déterminées.
Direction de Police

----- A détacher -----
Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Domicile: _____
Rue: _____
Téléphone: _____
Signature: _____

Des Fribourgeois appelés au secours

Les moteurs des avions russes se déginguent

Une grande entreprise fribourgeoise, Vibro-Meter, a été chargée par la compagnie aérienne polonaise LOT de remplacer le système de vibration des moteurs de ses avions soviétiques Iliouchine 62M et Tupolev 154M. Les Polonais ont cloué sept Iliouchine 62M au sol après avoir perdu un tel avion, le 9 mai 1987 près de Varsovie (183 morts). Vibro-Meter affirme être la première entreprise occidentale chargée d'améliorer des avions de ligne d'origine soviétique. Elle estime que les moteurs expertisés sont dans un triste état.

Question: si les avions polonais seront bientôt réparés, qu'en est-il

des centaines d'avions semblables qui transportent des passagers dans le monde entier? Les Polonais ont risqué un deuxième accident en septembre 1987 alors

Une enquête de

Roger de Diesbach

qu'un Tupolev 154 a perdu un réacteur. Un Tupolev 154 s'est écrasé en Turkménie (Asie centrale) le 25 janvier dernier (11 morts) et un Iliouchine 18 a subi le même sort en Chine le 18 du même mois (108 morts).

Selon la presse spécialisée, on estime que les avions de l'Est ont proportionnellement plus d'accidents que ceux de l'Ouest, malgré une sécurité aérienne décroissante aux Etats-Unis. Pas rassurant...

LES CAUSES DU MAL

En mai 1987, un Iliouchine 62M effectuant le vol Varsovie - New York connaît des problèmes de moteur. Le pilote fait demi-tour et tente de revenir à Varsovie. L'appareil s'écrase à 5 km de cet aéroport. Après cet accident, la LOT cloue au sol sept Iliouchine 62M. L'enquête est réalisée par une commission d'experts polonais et soviétiques. Parmi ces derniers, Soloviev, un vieux monsieur, le constructeur des moteurs Soloviev D30 contestés.

Il est alors établi que le moteur a explosé. Mais dans ce type de quadrimoteur, on trouve deux moteurs dans la même nacelle; lorsqu'un moteur éclate, il provoque l'explo-

sion de son voisin et toute la queue de l'appareil prend feu.

ALARME SANTÉ

Autre découverte: le système de vibration des moteurs n'a pas fonctionné. Normalement, ce système devrait donner des indications continues sur la santé du moteur. Il devrait signaler l'augmentation des vibrations et permettre ainsi d'éviter les catastrophes. C'est aussi une manière de connaître le degré d'usure du moteur.

Grâce à un ancien navigateur de Swissair établi à Varsovie, la LOT apprend que Vibro-Meter a, entre autres, installé le système de vibration des avions Coronado. Un contact est pris et, il y a six mois, l'entreprise fribourgeoise envoie un ingénieur, Bernard Broillet, essayer durant 10 jours les moteurs des avions LOT. Au grand dam des Soviétiques, indignés, qui ont bien tenté d'empêcher cet intrus helvétique de mettre son nez dans leurs avions; en vain.

Broillet teste 30 moteurs. Il constate que les capteurs de vibrations montés par les Soviétiques sont périmés. Ces capteurs vieillissent après une centaine d'heures, ce qui n'est pas le cas des capteurs à cristaux généralement utilisés dans les avions modernes.

DES BILLES USÉES

Vibro-Meter propose avec succès de remplacer ces capteurs; elle placera aussi un système électronique qui traitera les signaux de ces capteurs et surveillera les vibrations de façon continue. Question de contrôler l'usure des moteurs et de leurs roulements à billes.

Parlons-en de ces billes! Après la chute de leur avion, les Polonais ont visité l'usine soviétique qui fabrique les fameux moteurs Soloviev, dans une ville sans nom qui n'existe sur aucune carte. Et comme les Russes n'ont pas de problème, le démontage d'un moteur a été effectué devant eux: les billes n'étaient plus rondes, complètement râpées.

Pas peu fier, Richard Greaves, le directeur de Vibro-Meter qui vient de conclure un accord avec la LOT: «Notre équipement installé dans ces avions sera le seul qui ne vienne pas d'Union soviétique.» S'il refuse d'indiquer le montant du contrat polonais, Greaves a de quoi sourire: 200 Iliouchines 62M sont encore en circulation dans le monde et 2000 Tupolev 154M.

Vibro-Meter, qui regarde maintenant du côté des autres pays de l'Est, a d'autant plus de chance que, avec le système actuel, les Soviétiques exigent de leurs clients qu'ils renvoient les moteurs pour révision après 500 ou 2000 heures d'utilisation. Une opération qui coûte des fortunes. Avec le contrôle-santé continu de Vibro-Meter, on ne révisé les moteurs que lorsqu'ils en ont besoin. Enorme économie. Mais combien de temps faudra-t-il aux Russes qui copient tout pour copier les installations fribourgeoises?

(BRR)

Pas d'économies sur le dos des chevaux

Les conclusions d'un groupe de travail

Faire de l'élevage de chevaux un objet de rationalisation sur le mode Hayek est un but inapproprié. Telle est la conclusion à laquelle est parvenu le groupe de travail chargé par le Conseil fédéral d'examiner le projet de fusion du Dépôt fédéral des chevaux de l'armée de Berne avec le Haras fédéral d'Avenches (VD).

Dans un rapport qui n'a pas encore été publié, le groupe de travail propose non seulement de renoncer à cette mesure d'économie, mais d'accorder davantage de moyens au cheval suisse et d'assainir d'urgence les installations de la remonte fédérale de Berne.

La fusion des deux élevages avait été demandée en 1985 par la commission de gestion du Conseil national. Par la suite, l'Office fédéral de l'organisation avait proposé soit de restructurer les deux instituts soit de n'en faire plus qu'un seul, mais il rejetait d'emblée le maintien du Dépôt fédéral à Berne.

C'est dans ce contexte qu'en octobre 1986 le Conseil fédéral a confié à un groupe de travail le «soin de jeter les bases d'une politique du cheval en Suisse». Il en a confié la présidence au professeur Heinz Gerber, directeur de la clinique vétérinaire de l'Université de Berne, qui a livré le rapport demandé aux chefs des Départe-

ments militaire et de l'économie publique à la mi-novembre 1987. Le rapport n'a pas encore été discuté par le Conseil fédéral.

Le groupe de travail rejette catégoriquement toute fusion des deux instituts. «Si la Confédération veut maintenir un élevage suisse, elle doit être consciente qu'il n'y a guère de domaine plus difficile à rationaliser», peut-on lire dans le rapport. Le groupe de travail demande au contraire que l'on mette davantage de moyens à la disposition de la Remonte fédérale et du Haras fédéral afin que les deux instituts soient mieux à même d'exécuter les tâches qui leur ont été confiées dans l'ordonnance ad hoc.

ENCOURAGER L'ÉLEVAGE DE CHEVAUX DE TRAIT

Concrètement, le groupe de travail recommande d'élargir les possibilités de formation offertes par les deux instituts, de renforcer l'élevage de chevaux indigènes, et de

susciter davantage d'émulation - notamment par l'octroi de primes de qualité - afin de rendre l'élevage de chevaux indigènes plus attractif. Il faut particulièrement encourager l'élevage de chevaux de trait, estime le groupe de travail. Il recommande en outre de maintenir les effectifs actuels de chevaux du train et de soutenir le sport équestre.

En ce qui concerne la Remonte fédérale de Berne, le groupe de travail estime qu'il est urgent d'entreprendre des travaux d'assainissement. Contrairement aux vœux exprimés par l'Office fédéral de l'organisation il estime qu'il est tout à fait possible de maintenir le Dépôt fédéral à son emplacement actuel, mais que cela nécessite une décision politique des trois instances compétentes: la Confédération, le canton et la ville.

UN CENTRE FÉDÉRAL À AVENCHES

Par ailleurs, le groupe de travail propose de créer à Avenches un Centre fédéral du cheval qui devrait parallèlement aux tâches actuelles de la Remonte fédérale et du Haras fédéral, répondre aux besoins de formation de l'armée, de l'agriculture et du sport équestre. Les investissements nécessaires à la construction d'un tel centre

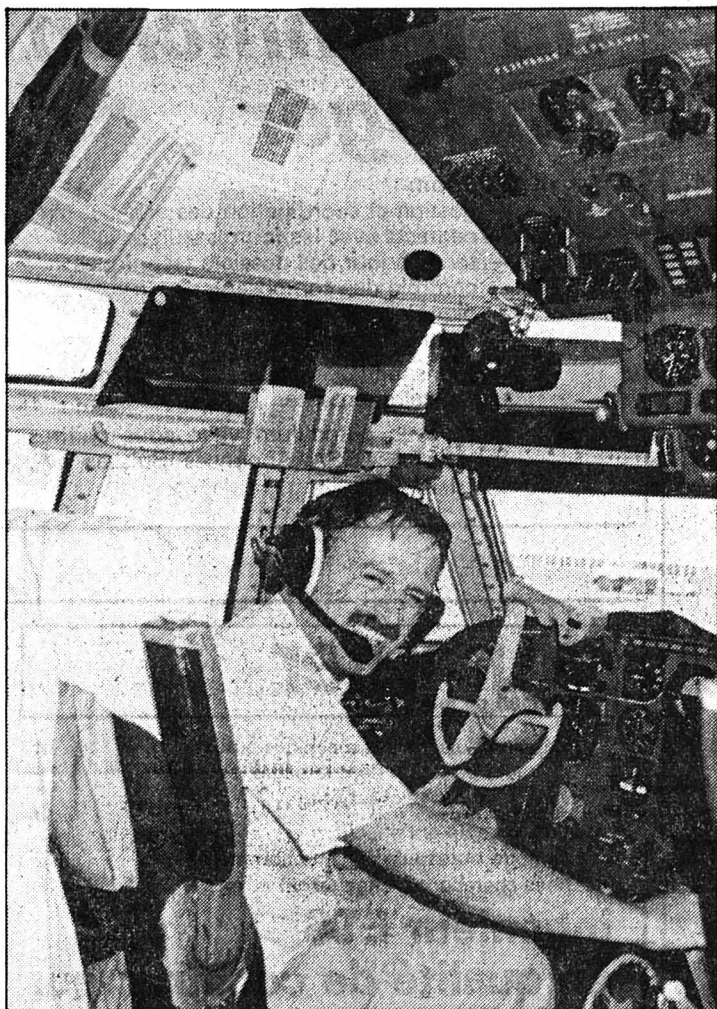
sont estimés à 20 millions de francs.

Ces recommandations reposent notamment sur une analyse de l'importance économique du cheval. Selon le rapport, l'élevage de chevaux et ses activités donneraient naissance à quelque 10.000 emplois, tandis que sa contribution au produit social brut s'éleverait à 650 millions de francs. Compte tenu de ces chiffres, l'effort actuel consenti par la Confédération en faveur des chevaux est qualifié de modeste.

AVANTAGE

D'un point de vue de politique agricole, la Confédération aurait en outre tout avantage à encourager l'élevage de chevaux. En offrant une nouvelle source de revenus aux paysans, on pourrait contribuer à réduire les problèmes de surproduction et rendre le contingentement laitier moins contraignant.

Enfin, le groupe de travail estime qu'il ne faut pas isoler le rôle du cheval dans l'armée de celui qu'il joue dans l'économie. Compte tenu du rôle incontesté du cheval pour le ravitaillement des troupes, il faut pour le moins maintenir l'effectif actuel de la troupe du train, soit quelque 9000 chevaux mobilisables. (ats)



Bernard Broillet, ingénieur de Vibro-Meter, aux commandes de l'Iliouchine 62M à Varsovie. (Photo BRR)

PUBLICITÉ

L'inflation des services publics

Il y a encore une quinzaine d'années, 13% des Suisses étaient au service de l'administration. Aujourd'hui, d'après les statistiques, ils sont au moins 20%. En trois lustres, l'inflation a touché le fonctionnariat et a même dépassé le 50%. Que sera-ce dans une trentaine d'années si nous continuons à ce rythme-là?

Qui est coupable?

La Confédération doit subir les exigences du parlement qui a refusé toute augmentation de personnel, sauf dans de très rares exceptions. Mais ce sont les cantons et les communes qui donnent le mauvais exemple. Si l'on compare d'ailleurs l'augmentation des dépenses, les taux d'augmentation les plus hauts sont de 120% dans les communes, 100% dans les cantons et 75% à la Confédération qui, pour une fois donne le ton. Il est vrai aussi qu'elle s'est déchargée de certaines tâches auprès des cantons qui eux, se sont déchargés auprès des communes.

Mais cette augmentation a de quoi effrayer le citoyen normal qui peut aisément imaginer que dans un demi-siècle, tout le monde sera fonctionnaire, comme dans les pays de l'Est ou presque.

Les responsabilités déplacées.

Personne ne conteste les services de l'Etat, mais il est permis de s'inquiéter de l'augmentation des charges bureaucratiques pour le secteur privé. L'artisan, le petit patron, les responsables des PME (petites et moyennes entreprises) croûlent sous la paperasse et souvent se découragent de diriger un petit secteur qui lui «mange» tellement de temps pour remplir des tâches administratives.

La rentabilité en souffre. Et dans des secteurs où l'on est contraint à la rentabilité parce que la concurrence l'exige, on commence à se poser des questions sur le «management» du niveau communal et cantonal. Mais il faut du courage pour oser le dire!

LE ATOUT

6/88

LA SUISSE EN BREF

CIRCULATION. - Le respect des règles de la circulation routière ne semble pas être trop goûté en ville de Berne. A preuve, le contrôle systématique effectué jeudi matin par la police municipale. Durant les 3 heures et demie qu'aura duré le contrôle, une infraction a été relevée toutes les 3 minutes.

ROMANCHE. - Le romanche, reconnu depuis cinquante ans comme quatrième langue nationale suisse, ne possède pas de support écrit unifié, à la différence de l'allemand, du français et de l'italien. Les cinq patois qui existent aux Grisons ont chacun leur langue standard regroupant les cinq idiomes, le «Rumantsch grischun», a été créé. Les avis sont partagés sur son statut dans les Grisons.

RÉDUCTION. - Un citoyen zurichois a demandé, par la voie de l'initiative individuelle, que le nombre de députés qui siègent au Conseil communal soit réduit de 125 à 100. L'auteur de l'initiative estime logique que le processus de réduction du nombre de municipaux de neuf à sept est engagé.

CEDRA. - Après plus de huit ans de tergiversations, de recours, la Cedra (Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs) a reçu le feu vert pour des forages d'essai à Siblingen (SH). Les travaux de forage proprement dits ne commenceront qu'en automne prochain et devraient être achevés au printemps 1989.

MARIAGE. - Parmi les Suisses qui se sont mariés en 1986, un sur sept a porté son choix sur une étrangère. En revanche, seule une Suisseuse sur 12 jeunes mariées a décidé de faire sa vie avec un étranger, constate-t-on dans le dernier bulletin de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les mouvements de la population en Suisse.

CLINIQUE. - La Clinique de Genolier S.A. a fait recours auprès du Tribunal cantonal contre la faillite prononcée au début de la semaine par le Tribunal de Nyon. Cette faillite, sans poursuite préalable, a été prononcée à la suite d'une procédure engagée par un créancier réclamant 60.000 francs. La clinique privée, appartenant au groupe américain PHS et qui a connu entre 1985 et

1987 de sérieuses difficultés, a assuré qu'elle n'était pas en état d'insolvabilité.

PRISE D'OTAGES. - La ville de Zurich a vécu une prise d'otages qui s'est bien terminée. Deux inconnus ont menacé et retenu durant 45 minutes un employé et une cliente d'une banque de la place. La police les a arrêtés après de courtes négociations. Personne n'a été blessé.

TAXES. - Les taxes de communications téléphoniques, par télex, les liaisons Télépac et les circuits loués pour la liaison avec l'étranger baisseront dès le 1er mars prochain, a annoncé vendredi le service de presse des PTT. Cette sixième réduction tarifaire depuis 1980 entraînera pour les PTT un manque à gagner de 130 millions de francs.

DROGUE. - Quatre trafiquants de drogue en possession de 12 kilos de cocaïne ont été arrêtés hier à l'aéroport de Zurich-Kloten. Ce coup de filet a été possible grâce aux indications de la police tessinoise. Provenant d'Amérique du Sud, la drogue devait être acheminée en Italie via Lugano. Parmi les personnes arrê-

tées, figure l'Italien Giovanni Riva, 62 ans, un gros bonnet déjà condamné pour trafic de drogue à plusieurs années de réclusion par la Cour d'assises de Lugano en 1979.

VIANDE. - La situation s'est sensiblement détendue l'année passée sur le marché suisse de la viande. Les stocks se sont bien écoulés et les producteurs ont amélioré leurs revenus de quelque 6%. Pourtant, dans une année déjà, une nouvelle montagne de viande pourrait faire son apparition. Favorables, les prix actuels rendent en effet la production très attrayante, a expliqué M. Glaetli, directeur de la Coopérative suisse pour l'approvisionnement en bétail de boucherie et en viande (CBV).

CONDAMNATION. - Le Tribunal cantonal valaisan a condamné à dix mois de prison ferme l'ancien conseiller communal de Sion, Michel D., qui avait recouru contre le jugement de première instance. Les juges ont retenu l'escroquerie, la banqueroute simple, les faux dans les titres mais n'ont pas retenu la gestion déloyale. La défense avait demandé le sursis.

offres d'emploi

Fabrique d'horlogerie KELEK SA,
La Chaux-de-Fonds,
cherche:

**emboîteuse qualifiée
metteuse en marche qualifiée**

Capables de travailler sur montres mécaniques très soignées, en atelier exclusivement.

Date d'entrée: immédiate ou à convenir

Faire offre à:

KELEK SA, rue de la Paix 133,
2300 La Chaux-de-Fonds

L'Hôpital du district
de Courtelary à Saint-Imier
cherche pour le 1er mars 1988

**laborantin(e)
médical(e) diplômé(e)**

Faire offre avec les documents d'usage à la direction de l'Hôpital du district de Courtelary,
2610 Saint-Imier.

Entreprise des Geneveys-sur-Coffrane (proximité gare CFF) cherche tout de suite ou à convenir

secrétaire

pour tous travaux de bureau et capable de prendre des responsabilités. Bonnes connaissances d'allemand souhaitées.

Faire offres écrites, détaillées à
Fiduciaire J.-P. Erard & Cie,
Trésor 2, 2001 Neuchâtel.

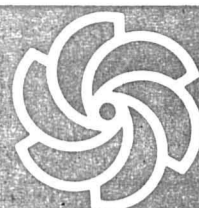
Nous recherchons pour tout de suite ou date à convenir

**des monteurs en chauffage
des installateurs sanitaires
un ferblantier**

avec pratique et CFC, ainsi que

des aides-monteurs

Offres à Emile Harnisch
Chauffage - Sanitaire - Ferblanterie
2605 Sonceboz ☎ 032/97 15 56



Biral[®]

Für Pumpen, Elektromotoren
und Schwimmbadtechnik

Neuchâtel - Jura - Seeland
un champ d'activité intéressant!
Pour satisfaire les besoins du marché toujours plus importants, nous cherchons un

Représentant

pour tout le domaine des pompes. Vous êtes une personne faisant preuve d'esprit d'entreprise, établissez facilement le contact avec la clientèle et disposez de talent pour les négociations.

Vous nouvelles tâches seront alors intéressantes et variées:

- conseils à une clientèle déjà existante
- établir de nouvelles relations avec des bureaux d'ingénieurs et d'architectes, des installateurs sanitaires, l'industrie ainsi que les autorités
- coopération lors de l'organisation de manifestations pour les clients et à la maison mère

Ce que nous vous offrons:

- poste intéressant au sein d'une entreprise dynamique
- très bonnes prestations sociales
- introduction approfondie dans votre nouveau (champ d'action)
- perfectionnement périodique
- soutien permanent par notre service de vente interne

Ce que nous attendons de notre nouveau collaborateur:

- formation technique approfondie
- bonnes connaissances commerciales
- français et allemand parlé et écrit (év. bilingue)
- connaissances dans le domaine de l'hydraulique serait un avantage
- force de caractère, entreprenant, flexible et ayant le sens des responsabilités

Une carrière dans le service extérieur vous conviendrait? Alors n'hésitez pas à faire parvenir votre offre de service (curriculum vitae, copies de certificats, photo etc.) à M. R. Zürcher.

Bieri Pumpenbau AG
Biral International
CH-3110 Münsingen
Service du personnel
Telefon 031 92 92 11



Assmann S.A.

UHER INFORMATIQUE S.A.

Deux entreprises saines et importantes dans le domaine des équipements de télécommunication cherchent

une secrétaire qualifiée

à temps partiel, l'après-midi,

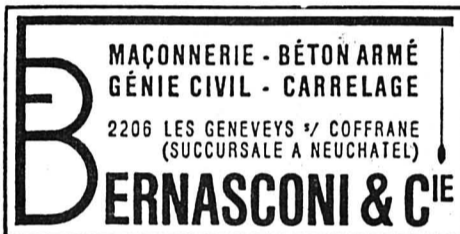
de langue maternelle allemande, maîtrisant le français aisément et ayant de bonnes notions d'anglais, titulaire d'un diplôme de commerce ou certificat équivalent.

Nous attendons de notre future collaboratrice un bon sens des responsabilités, quelques années d'expérience, une grande motivation dans les diverses tâches incombant au secrétariat de direction impliquant le suivi de l'agenda du directeur, le planning des projets, la correspondance générale, la pratique du télex, du fax et traitement de texte.

Nous offrons une position stable et durable dans le cadre d'une société en plein essor.

Si un tel emploi vous intéresse, faites-nous parvenir vos offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:

ATIS ASSMANN S.A.
Service du personnel
2046 Fontaines
☎ 038/53 47 26



MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL - CARRELAGE

2206 LES GENEVEYS 1/2 COFFRANE
(SUCCURSALE A NEUCHÂTEL)

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Rue du 1er-Mars 10
☎ 038/57 14 15

2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
☎ 038/31 95 00

Propose pour août 1988 des places d'avenir dans le domaine de la construction à de jeunes gens motivés comme:

**apprentis maçons
et constructeurs de routes**

Durée de l'apprentissage 3 ans. Après l'obtention du CFC, possibilité d'effectuer l'école de contremaître à Lausanne, ou de chef de chantier à Fribourg.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour tous les renseignements complémentaires que vous pourriez désirer. Vous pouvez écrire au bureau du personnel de l'entreprise F. Bernasconi & Cie, rue du 1er-Mars 10, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, ou téléphonez au 038/57 14 15 interne 15.

Famille avec enfants
(Delémont), cherche

jeune fille

au pair
(ou situation à convenir),
dès avril 1988.

☎ 066/22 55 72
(heures des repas).

Restaurant chinois Le Hong Kong
Balance 17 - La Chaux-de-Fonds

Nous recherchons tout de suite ou à convenir

**garçon d'office
sommelier**

Sans permis s'abstenir.
☎ 039/28 25 17.

Par suite du développement de notre entreprise, nous offrons à un

jeune collaborateur énergique

un poste intéressant, indépendant et à responsabilités, pour la région de La Chaux-de-Fonds et Val-de-Ruz.

Nous formons une équipe dynamique dans une florissante entreprise suisse du secteur prestations de service.

Votre futur champ d'activité, déjà très vaste, est susceptible d'être développé. Il est centré sur le conseil et la vente, ainsi que sur des travaux de planification et d'organisation, et laisse une large place à votre initiative personnelle. Faculté d'adaptation, entregent, ouverture d'esprit, assurance et ambition sont des facteurs essentiels pour ce poste. Une formation commerciale n'est pas nécessaire, puisque vous recevrez une instruction spéciale.

Age idéal: 25 à 45 ans.

Nous vous assurons un bon salaire et des prestations sociales très développées.

Langues: français.

Nous invitons les personnes intéressées à nous adresser ce coupon sous chiffres V-28-574895 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nom: _____ Prénom: _____
 Profession: _____ Né le: _____
 Rue/No: _____ Localité: _____
 Etat civil: _____

Nivarox-Far SA

Une société de SMH



engagerait un

ingénieur-technicien

en microtechnique

pour seconder le responsable de production au Locle.

Nous demandons:

- quelques années d'expérience dans l'industrie horlogère et/ou de la micromécanique;
- aptitude à diriger du personnel;
- avoir le sens des responsabilités;
- être âgé de 28 à 35 ans.

Nous offrons:

- un poste intéressant avec possibilité d'avancement;
- un salaire en rapport avec nos exigences;
- des prestations sociales d'une entreprise moderne.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres écrites, avec curriculum vitae, à:

Nivarox-Far SA, à l'attention de M. E. Rochat,
rue du Collège 10, 2400 Le Locle.



CHOCOLATS CAMILLE BLOCH SA
2608 COURTELARY - TEL. 039 / 44 17 17

Nous sommes:

- une entreprise de la branche alimentaire dont la qualité des produits est unanimement reconnue;
- une entreprise appelée à se développer pour répondre aux exigences du marché.

Nous recherchons notre futur:

responsable du département électrique

Vous êtes:

- un monteur électricien ou un mécanicien électricien, au bénéfice de plusieurs années de pratique et d'une expérience dans les domaines de l'électromécanique (courants fort et faible);
- apte à développer des commandes et tableaux électriques;
- en possession de bonnes connaissances en électronique;
- peut-être titulaire de la maîtrise fédérale;
- disponible dans le courant du printemps 1988.

Nous offrons:

- un poste de travail indépendant dont les tâches sont d'une importance très grande pour notre entreprise;
- un poste de travail qui englobe la responsabilité totale de l'entretien électrique de toute l'entreprise (parc de machines et bâtiments);
- les avantages d'une entreprise dynamique de l'industrie alimentaire, ainsi que la possibilité de prendre le repas de midi à notre restaurant du personnel.

Nous attendons:

votre offre de services manuscrite, accompagnée des documents usuels, ou votre appel téléphonique à notre Service du personnel pour tout renseignement complémentaire (☎ 039/44 17 17, interne 40).



CE SOIR Grand match au loto

à 20 heures précises
à la Maison du Peuple

Les Amis de la nature

Abonnement Fr. 18.— pour les 45 tours
1er tour gratuit
4 cartons dont 2 - 3 - 4 jours à Lugano
pour 2 personnes.
Magnifiques quines en marchandises et bons CID.

offres d'emploi

SANFI

Entreprise en pleine expansion, active dans le domaine des armoires et commandes électroniques industrielles, cherche pour compléter une équipe jeune et dynamique

un responsable de projets

(niveau technicien ET ou équivalent) et

un électrotechnicien ou électronicien

(niveau CFC ou équivalent) ayant de l'intérêt pour l'automatisation.

Tâches principales:

- élaboration d'offres et de cahiers de charges en collaboration avec la clientèle;
- élaboration des schémas électriques et software;
- mise en service chez la clientèle.

Nous demandons:

- connaissances et pratiques des problèmes de commande par automate programmable, ou ordinateur;
- connaissances de l'allemand et/ou l'anglais.

Nous offrons:

- possibilité de formation à ce poste;
- travail varié et contact avec fournisseurs et clientèle;
- d'excellentes conditions de travail et d'engagement;
- horaire mobile.

Si vous êtes intéressé par ce poste, nous vous prions d'adresser vos offres avec curriculum vitae à Sanfi SA, rte de Neuchâtel 36, 2088 Cressier. (Discrétion assurée).

Entreprise du Val-de-Ruz

cherche pour entrée en fonctions
le 1er avril

magasinier

Travail varié dans entreprise dynamique pour personne capable de s'investir. Bon salaire.

Faire offre sous chiffres 93-31017 à
ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3,
2610 Saint-Imier.

Vallorbe

La Municipalité met au concours
le poste de

jardinier-horticulteur

au service de la voirie

Conditions d'engagement:

- nationalité suisse ou permis C;
- âge idéal: 25 à 35 ans;
- porteur d'un CFC;
- titulaire d'un permis de conduire;
- esprit d'initiative pour travailler seul;
- aptitudes de paysagiste souhaitées.

Avantages:

- selon statut du personnel communal,
classes de traitement 11-10-9.

Le candidat sera appelé à effectuer toutes
tâches afférentes au service de la voirie.

Entrée en fonctions:

- 1er mars 1988 ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être
obtenus auprès du chef du personnel,
☎ 021/843 17 21, int. 12.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum
vitae, de copies de certificats et références doivent être
adressées à la Municipalité, case postale 37, 1337 Val-
lorbe, jusqu'au 29 février 1988.

La Municipalité



Coop La Chaux-de-Fonds

Nous engageons pour notre
Super Centre Coop à La Chaux-de-Fonds

un vendeur

pour notre secteur fruits et légumes

Date d'entrée 1er avril 1988
ou à convenir

Veillez adresser vos offres écrites à

Coop, service du personnel

Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/25 11 61

Nous cherchons
pour le 2 mars un(e)
employé(e)
de commerce

Langue maternelle alle-

mande. Très bonnes connais-

sances d'anglais. Emploi fixe

si convenance.

Contactez Mme H. Gosteli.

ADIA
Dynamique et cordial.

La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 84,
Tél. 039/23 91 33

Entreprise du Val-de-Travers
cherche pour date à convenir

employé de commerce

expérimenté.

Langue maternelle allemande
ou excellentes connaissances
de cette langue.

Faire offre sous chiffres T 28-067450
Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous engageons tout de suite
ou à convenir

radioélectricien

(ou formation équivalente)

Nous offrons:

- place stable;
 - travail varié;
 - de réelles possibilités d'avenir.
- Avantages sociaux d'une entre-
prise jeune et dynamique.

D.C. Caisses enregistrees
Agent exclusif SHARP
Rue de la Borde 33
1018 Lausanne - ☎ 021/37 42 00

Nous engageons

monteurs électriciens

Veillez téléphoner au
039/23 85 30, interne 210.

Entreprise jurassienne éta-
blie également à La Chaux-
de-Fonds, Neuchâtel et au
Tessin, engage pour ses
différents chantiers et pour
date à convenir

chefs de chantier

très expérimentés;

maçons CFC

ou références équivalentes;

électriciens de chantier

mécaniciens sur machines
lourdes de chantier

peintres en bâtiment

suisse, permis C et B,
frontaliers après accepta-
tion du dossier seront infor-
més sur ces possibilités de
travail nouveau en écrivant
en courrier simple à

Entreprise jurassienne
Case postale 45
2852 Courtételle

Avantages: salaire élevé en rapport
avec prestations offertes,
garantie du salaire 100%,
participation à la recher-
che d'un logement.

Portescap

Portescap développe, fabrique et vend dans le
monde entier des systèmes de mouvement et
d'entraînement de haute qualité.

Pour notre département ventes-marketing, nous
cherchons

ingénieur d'application

qui aura pour tâches:

- seconder le chef des ventes;
- aider les agents à l'étranger pour résoudre
des problèmes techniques et commerciaux;
- définir les besoins des clients et proposer des
solutions;
- suivre les projets en cours de réalisation;
- assurer la liaison avec R+D et production
pour le suivi des affaires.

Nous demandons:

- diplôme d'ingénieur ETS en électronique de
préférence;
- maîtrise de la langue anglaise et connaissance
de l'allemand

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Nous attendons avec intérêt votre offre accom-
pagnée des documents usuels adressés au
Service du personnel de Portescap,
Jardinière 157, 2301 La Chaux-de-Fonds 1.

escap®



CHOCOLATS CAMILLE BLOCH SA
2608 COURTELARY - TEL. 039 / 44 17 17

Nous sommes:

- une entreprise de la branche alimentaire dont la qualité
des produits est unanimement reconnue;
- une entreprise appelée à se développer pour répondre
aux exigences du marché.

Nous cherchons:

une collaboratrice commerciale

pour compléter l'équipe
de notre département d'Approvisionnement.

Vous êtes:

- une employée de commerce
avec quelques années de pratique;
- de langue maternelle allemande et avez une excellente
connaissance de la langue française;
- au bénéfice d'une expérience
en qualité d'utilisatrice informatique;
- disponible dès mars ou avril 1988.

Nous offrons:

- un travail indépendant (correspondance en langues alle-
mande et française, contacts avec nos fournisseurs, ges-
tion des commandes, contrôles de factures et de délais,
statistiques) au sein d'une petite équipe;
- les avantages d'une entreprise dynamique de l'industrie
alimentaire, ainsi que la possibilité de prendre le repas
de midi à notre restaurant du personnel.

Nous attendons:

vos offres de services manuscrites, accompagnées des docu-
ments usuels, ou votre appel téléphonique à notre Service
du personnel pour tout renseignement complémentaire
(☎ 039/44 17 17, interne 40).

Ragusa topino 'SWISS-LI' Kirsch

BOILLAT SA

2732 RECONVILIER
TEL. 032/91 31 31



Notre métier: la fabrication de produits semi-ouvrés en laiton et autres alliages de
cuivre destinés à l'industrie européenne de l'électronique et de la fine mécani-
que.

Nous cherchons un

technicien en mécanique

à qui nous proposerons des études et analyses techniques particulières permet-
tant d'améliorer les performances de nos machines de production.

Vous possédez:

- la formation de technicien ET en mécanique ou équivalent;
- si possible une première expérience ainsi que des connaissances en lecture de
schémas électriques;
- la faculté de bien comprendre les problèmes et objectifs d'une entreprise en
évolution;
- de l'entregent et vous êtes avant tout un homme de terrain.

Nous vous offrons:

- la possibilité d'élargir vos connaissances par un travail motivant et très varié;
- un poste indépendant au sein d'une petite équipe;
- une formation complémentaire;
- des prestations sociales d'une grande entreprise;
- un salaire à la mesure de vos performances.

Merci d'adresser au plus vite un dossier complet (curriculum vitae, photo, préten-
tions de salaire) au Service du personnel.

LAITONS ET AUTRES ALLIAGES DE CUIVRE

Le dollar: un billet aller-retour!

Déficit de la balance commerciale US en régression

Ceux qui doutent encore de l'importance des facteurs psychologiques dans le monde financier et boursier n'ont pas suivi les mouvements monétaires d'hier. Avec l'annonce de la balance commerciale américaine pour le mois de décembre, le dollar s'est senti des ailes. Et pourtant la situation n'est pas si brillante...

C'est devenu une habitude depuis quelques mois, le marché des devises bloque sa respiration quelques heures, voir quelques jours avant l'annonce des résultats de la balance commerciale des Etats-Unis.

Longtemps positive, cette balance est devenue définitivement déficitaire en 1976. D'abord légèrement, puis d'une façon de plus en plus inquiétante. Le record mensuel a été atteint en

octobre dernier, avec un déficit de 17,63 milliards de dollars.

UN FAUX SUCCÈS

L'an dernier, à chacune de ces annonces, le dollar a perdu du terrain face aux autres monnaies. Ce n'est que récemment, lors d'une diminution de cette «perte», que le billet vert a réagi positivement. On se rappelle en effet que le déficit du mois de novembre de 13,2 milliards de dollars a été considéré comme un succès pour la balance commerciale!

Les critères de réussite se sont étrangement décalés. Mais relevons tout de même les efforts méritoires des consommateurs américains qui ont diminué leur consommation intérieure et ont privilégié des produits nationaux redynamisés par la chute du dollar.

Pour le mois de décembre, les importations se sont élevées à 37 milliards de dollars, inchangées par rapport à novembre, alors que les exportations progressaient de un milliard de dollars pour atteindre 24,8 milliards. Le solde déficitaire de 12,2 milliards est donc encourageant.

JUSQU'À 1,42 FRANCS

Sitôt le chiffre annoncé, le marché monétaire s'est réveillé. Alors que le cours interbancaire stagnait

depuis hier matin à 1,395, vers 14 h, les écrans n'ont cessé de clignoter, incapables d'afficher un montant stable plus de quelques secondes. Le meilleur cours, l'espace de deux secondes a été de 1,42. Puis, le marché s'est calmé au niveau de 1,405 - 1,407.

COURBE ASCENDANTE

Bien malin (et alors bien riche) qui pourra dire si cette remontée va se poursuivre. Car depuis le début de l'année, la monnaie de Ronald Reagan suit une courbe ascendante. Mais rappelons-en les principales inflexions: le 4 janvier, encore embrumé par le champagne, le marché laissait le billet vert tomber au cours interbancaires de 1,274. Record absolu, les qualificatifs les plus misérables avaient tous été employés!

Mais dès les jours suivants le dollar se reprenait, le jeudi 7 janvier il s'échangeait à 1,35. Légère baisse la semaine suivante (1,332) puis reprise le 15 avec l'annonce de la balance commerciale de novembre pour un saut à 1,38. Stabilisation à 1,35 jusqu'à la fin du mois.

Un nouveau déclin intervenait dans les premiers jours de février et le dollar remontait à 1,38 le 5. Peu d'observateurs auraient parié un cent sur le franchissement de

la barrière des 1,40 qui s'est opéré hier.

SORTIS DU MARASME?

S'il l'on parle de facteurs psychologiques face à cette remontée, c'est parce que rien ne nous indique encore que les Etats-Unis sont sortis du marasme. Certes les importations ont diminué alors que les exportations augmentaient, mais c'est essentiellement dû à la faiblesse du dollar et non pas à une brutale reprise de la compétitivité des produits américains.

D'ailleurs, si le dollar remonte à 1,50 francs, on risque bien d'assister à un nouveau plongeon! En dépit de ses bonnes dispositions pour les deux derniers mois de 1987, la balance commerciale de l'année dernière n'a jamais été aussi mauvaise: 171,2 milliards de déficit, contre 156,2 en 86.

Pour l'industrie exportatrice suisse, le niveau atteint hier peut être considéré comme bon. Pour autant qu'il se maintienne. Car les budgets de 1988 auront certainement été établis avec un dollar à 1,25 francs, voire 1,15 pour les plus pessimistes. Mais gardons nous de tout triomphalisme, tant que le marché monétaire ne s'est pas stabilisé «psychologiquement»!

J. H.



Pendant quelques secondes le dollar s'est échangé à 1,42 fr. Un laps de temps suffisant pour que les grands investisseurs dégagent leurs positions et réalisent d'énormes gains. (Béline ap)

Nouvelles destinations pour Swissair

Dès l'entrée en vigueur de son horaire d'été, le 27 mars prochain, Swissair ajoutera trois nouvelles destinations à son réseau: Bordeaux, Graz et Catania, alors que la desserte de Khartoum sera supprimée en raison de la forte diminution du trafic en direction du Soudan.

Bordeaux sera reliée par six vols hebdomadaires au départ de Cointrin, alors que Graz, en Autri-

che, sera desservie quotidiennement à partir de Kloten. Ces deux nouvelles liaisons seront assurées par des Saab SF 340 de la compagnie Crossair pour le compte de notre compagnie nationale.

Quant à Catania, en Sicile, deux vols par semaine, au départ de Kloten, sont prévus, avec des DC-9 puis le Fokker 100 dès son entrée en service.

(Imp)

Le premier Prix Ringier

Le Prix Ringier qui vise à récompenser, chaque année, l'auteur du meilleur article ou de la meilleure émission consacrée à la Suisse sera décerné le vendredi 15 avril 1988 à l'occasion du Salon du Livre de Paris.

Les candidats doivent être francophones et avoir publié leur article ou réalisé leur émission dans un média français. Ils doivent adresser, avant le 15 mars, leur production sortie entre mai 1987

— date de la naissance du mensuel européen Emois — et février 1988 à: Ringier France, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15.

Le montant du Prix Ringier s'élève à 10.000 francs suisses. Le lauréat du Prix Ringier fera partie, en 1989, du jury où siègent Françoise Giroud, Théo Buchat (L'Illustré), Ivan Levai (Le Provençal), Nathalie Nath (Emois), Jacques Pilet (L'Hebdo) et Daniel Vernet (Le Monde). (comm)

FONDS DE PLACEMENT

Cours 12.02.88	demande	offre
America val.	364.25	367.25
Berfonds	145.—	148.—
Foncipars 1	3300.—	—
Foncipars 2	1585.—	—
Japan portf.	1612.50	1627.50
Swissval ns.	311.25	314.25
Universal fd	100.57	102.25
Universal bd	72.25	73.25
Canac	73.75	74.75
Dollar inv. dol.	110.75	111.50
Francit	126.—	128.—
Germac	136.50	138.50
Gulden-Invest	276.—	278.—
Holland-Invest	151.50	153.50
Itac	145.50	147.50
Japan inv.	1385.—	1390.—
Rometac	366.—	369.—
Yen invest	956.—	959.—
Canasec	452.—	462.—
Cs bonds	73.—	74.—
Cs internat.	95.—	97.—
Energie val.	120.—	122.—
Europa valor	156.—	158.—
Ussec	541.—	551.—
Ameriac	820.—	830.—
Asiac	1342.—	1361.—
Automation	92.50	93.50
Emetac	838.—	848.—
Eurac	324.—	329.—
Intermobild.	98.—	99.—
Pharmafonds	288.—	291.—
Poly-Bond	66.10	67.10
Siat 63	1535.—	1550.—
Swissac	1517.—	1529.—
Swiss Franc Bond	1090.—	1094.—
Bondwert	134.75	135.75
Itca	1740.—	—
Uniwert	136.75	137.75
Valca	92.—	93.—
Amca	27.75	28.—
Bond-Invest	59.50	59.75
Eurit	218.—	220.—
Fonsa	152.50	153.—
Globinvest	85.75	86.75
Immovit	1655.—	1670.—
Sima	241.50	242.—
Swissimm. 61	1490.—	1495.—

L'ÉCONOMIE EN BREF

ÉTATS-UNIS. — Les Etats-Unis ont accusé un déficit commercial de 12,2 milliards de dollars en décembre, après 13,2 milliards en novembre et un record mensuel de 17,63 milliards en octobre.

GEVAERT. — Le président du holding belge Gevaert NV, André Leysen, a annoncé son retrait de la bataille pour le contrôle de la Société Générale de Belgique (SGB).

PÉTROLE. — Les exportations de pétrole de l'Union soviétique vers les pays industrialisés occidentaux ont augmenté de 31% au premier semestre 1987 par rapport à la même période de l'année précédente, pour s'élever à 22,3 millions de tonnes.

EMS-CHEMIE. — En 1987, les sociétés du groupe Ems-Chemie, à Domat/Ems (GR), ont augmenté leur chiffre d'affaires de 14,3% à 591 millions de francs. Les bénéfices se sont accrus encore plus fortement que les ventes. En monnaies locales, la progression du chiffre d'affaires atteint 19%.

BCV. — En progressant de 6,8% en 1987, le bilan de la

Banque Cantonale Vaudoise s'est élevé à 10,339 milliards de francs. Le bénéfice net s'est accru de 3,3% et a atteint 51,4 millions, alors que la marge brute d'autofinancement, en léger repli, s'est chiffrée à 102,8 millions (-2,3 millions).

BCZ. — Les résultats de la Banque Cantonale de Zurich (BCZ), quatrième banque de Suisse par le total de son bilan, se sont encore améliorés en 1987. L'institut zurichois a dégagé un bénéfice net de 76,3 (72,7 en 1986) millions de francs, lui permettant de faire passer à 58,8 (55,4) millions de francs son versement au canton. Pour 1988, les perspectives sont plus sombres.

HILTI. — Le groupe liechtensteinois Hilti, à Schaan, spécialisé dans la technique de consolidation, a augmenté son chiffre d'affaires de près de 3% à 1,467 milliard de francs l'an dernier. Selon les chiffres actuellement disponibles, la marge brute d'autofinancement et le bénéfice de la maison-mère aussi bien que du groupe ont progressé par rapport à l'année précédente, et cela malgré l'évolution défavorable des cours de change.

BOURSE

DOW JONES ↑	11.02.88	1961.54
	12.02.88	1983.26

ZURICH ↑	11.02.88	482,3
	12.02.88	484,5

\$ US ↑	Achat	1,38
	Vente	1,41

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	439.—	442.—
Lingot	19.650.—	19.900.—
Vreneli	138.—	148.—
Napoléon	127.—	136.—
Souverain \$	143.—	150.—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	6.20	6.40
Lingot	275.—	290.—

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	20.751.—	20.990.—

CONVENTION OR

Plage or	Achat	Vente
Achat	20.000.—	19.630.—
Base argent	330.—	—

INVEST DIAMANT

Février 1988: 220

A = cours du 11.02.88
B = cours du 12.02.88

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	98750.—	100000.—
Roche 1/10	10000.—	10075.—
Kuoni	32000.—	32500.—

ACTIONS SUISSES

	A	B
C. F. N. n.	920.—	—
B. Centr. Coop.	880.—	880.—
Crossair p.	1325.—	1350.—
Swissair p.	1005.—	1500.—
Swissair n.	930.—	950.—
Bank Leu p.	2525.—	2540.—
UBS p.	3035.—	3025.—
UBS n.	590.—	590.—
UBS b.p.	116.—	116.—
SBS p.	322.—	325.—
SBS n.	275.—	276.—
SBS b.p.	280.—	282.—
C. S. p.	2350.—	2360.—
C. S. n.	469.—	468.—
BPS	1655.—	1660.—
BPS b.p.	159.—	158.—
Adia Int.	6750.—	6725.—
Elektrowatt	3000.—	3000.—
Forbo p.	2900.—	2875.—
Galenica b.p.	585.—	589.—
Holder p.	4675.—	4675.—
Jac Suchard	8060.—	8075.—
Landis B	1030.—	1040.—
Motor Col.	1340.—	1325.—
Moeven p.	4850.—	4800.—
Buhrle p.	820.—	820.—
Buhrle n.	195.—	190.—
Buhrle b.p.	205.—	210.—
Schindler p.	4250.—	4250.—
Sibra p.	410.—	400.—
Sibra n.	290.—	295.—
SGS	3450.—	3450.—
SMH 20	70.—	70.—
SMH 100	190.—	190.—
La Neuchât.	780.—	790.—
Rueckv p.	12800.—	12800.—
Rueckv n.	6800.—	6760.—
Wthur p.	5240.—	5200.—
Wthur n.	2775.—	2800.—
Zürich p.	5475.—	5425.—
Zürich n.	2825.—	2830.—
BBC I-A	1800.—	1845.—
Ciba-gy p.	2675.—	2710.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Ciba-gy n.	1400.—	1405.—
Ciba-gy b.p.	1820.—	1830.—
Jelmoli	2070.—	2050.—
Nestlé p.	8450.—	8400.—
Nestlé n.	8100.—	4100.—
Nestlé b.p.	1320.—	1320.—
Sandoz p.	12500.—	12475.—
Sandoz n.	5050.—	5050.—
Sandoz b.p.	1885.—	1865.—
Alusuisse p.	555.—	585.—
Cortailod n.	2025.—	2075.—
Sulzer n.	3890.—	4025.—
Inspectorate p.	1780.—	1780.—
Abbott Labor	67.—	66.—
Aetna LF cas	66.—	66.50
Alcan alu	34.50	35.75
Amx	24.25	23.50
Am Cyanamid	65.25	64.75
ATT	41.25	40.50
Amoco corp	103.50	103.50
ATL Richl	109.—	109.—
Baker Hughes	22.75	23.—
Baxter	33.—	33.25
Boeing	65.50	65.—
Unisys	48.—	47.50
Caterpillar	84.—	83.50
Citicorp	27.25	26.75
Coca Cola	50.50	51.—
Control Data	30.75	32.—
Du Pont	114.50	113.50
Eastm Kodak	58.—	58.75
Exxon	57.75	56.25
Gen. Elec	60.—	60.—
Gen. Motors	91.25	91.—
Gulf West	101.—	100.50
Halliburton	42.75	43.50
Homestake	20.—	19.75
Honeywell	85.50	86.—
Inco Ltd	26.75	27.—
IBM	155.50	155.—
Litton	104.50	105.50
MMM	80.—	81.75
Mobil corp	60.50	61.50
NCR	81.25	83.—
Pepsico Inc	88.50	88.75
Pfizer	73.25	73.25
Phil Morris	125.—	125.50
Philips pet	20.—	19.75
Proct Gamb	116.—	116.—

Rockwell	24.75	25.25
Schlumberger	46.75	47.50
Sears Roeb	49.—	49.—
Smithkline	81.—	80.25
Squibb corp	90.50	90.50
Sun co inc	76.25	75.50
Texaco	52.75	52.—
Wwarner Lamb.	107.—	107.—
Woolworth	57.50	57.25
Xerox	77.75	77.50
Zenith	21.50	21.50
Anglo am	21.50	22.—
Angold	119.—	121.—
De Beers p.	13.50	14.—
Acons. Gold I	20.50	21.—
Exxon NV	44.—	45.50
Alko	67.25	68.—
Algen Bank ABN	27.—	27.75
Amro Bank	41.75	41.75
Philips	18.75	19.25
Robeco	61.75	61.—
Rolingo	56.25	56.75
Royal Dutsch	156.—	156.50
Unilever NV	80.50	82.—
Basf AG	192.—	190.—
BMW	415.—	420.—
Commerzbank	174.—	174.—
Daimler Benz	512.—	523.—
Degussa	237.—	232.—
Deutsche Bank	329.—	338.—
Dresdner BK	191.—	191.—
Hochst	206.—	205.—
Mannesmann	94.50	96.50
Mercedes	425.—	430.—
Schering	350.—	351.—
Siemens	301.—	306.—
Thyssen AG	97.—	96.50
VW	181.50	187.—
Fujitsu Ltd	15.75	15.75
Honda Motor	15.—	15.—
Nec corp	21.50	21.50
Sanyo electr.	5.50	5.55
Sharp corp	10.50	12.—
Sony	51.25	52.—
Norsk Hyd n.	36.25	36.25
Aquitaine	63.75	63.50
Aetna LF & CAS	47.—	47.—
Alcan	25%	26%

	A	B
Alumino de Am	43.—	—
Amac Inc	17.—	—
Asarco Inc	22%	—
ATT	29%	—
Amoco Corp	74%	—
All Richld	78%	—
Boeing Co	47%	—
Unisys Corp.	34%	—
CanPacif	17%	—
Caterpillar	60%	—
Citicorp	19%	—
Coca Cola	36%	—
Dow chem.	82.—	—
Du Pont	82%	—
Eastm. Kodak	41%	—
Exxon corp		

Dimanche 14 février
Grand match au loto
 au Cercle Catholique à 16 heures précises
 Judo-Club

Abonnement à Fr. 17.—
 valable pour toute la durée du match en vente à l'entrée
 Carte supplémentaire 50 ct. **4 cartons**
 Maximum de marchandise autorisé
 Lots de consolation à chaque perdant au tirage au sort

Une bonne adresse pour tous vos travaux de nettoyage
 maisons, fabriques, appartements, bureaux, petites conciergeries, tapis, moquettes, débarras de chambres hautes et caves.
Entreprise Cölbert
 ☎ 039/26 78 84
 Possibilité de faire des contrats d'entretien.

à vendre
SALLE À MANGER moderne, table + 2 rallonges, 1 vaisselier. Urgent.
 ☎ 039/23 38 95.

BAR DE SALON, Fr. 550.—. Piano entièrement rénové, Fr. 3 200.—.
 ☎ 039/28 11 91.

SALON BOIS, coussins tissus. Divan faisant lit 2 places + 2 fauteuils. Parfait état Fr. 500.—. Chambre à coucher noyer avec matelas. Bon état Fr. 200.—.
 ☎ 039/28 31 82.

CUISINE AGENCÉE comprenant: évier, cuisinière, frigo, largeur 2 m 90 avec hotte et meuble stratifié brun foncé, le tout en parfait état, bas prix.
 ☎ 066/38 84 81.

BEAU PIANO DROIT, ancien, marqueté. Fr. 1500.—. ☎ 032/97 41 38.

CANON T70 + accessoires, état neuf. Prix à discuter. ☎ 038/33 56 68, heures des repas.

à acheter
COLLECTIONS de timbres-poste soignées, même importantes. Je me rends à domicile et paie comptant.
 ☎ 038/25 15 04

chiens/chats à donner
GRAND CHIEN BEIGE ET BRUN, très affectueux. Antivivisection romande 039/23 17 40 ou 039/23 46 21.
CHIEN 4 ans, Montagne des Pyrénées, affectueux. SPA ☎ 039/31 13 16.

Tarif réduit
 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
 Annonces commerciales exclues

POMPES FUNÈBRES
ARNOLD WÄLTI
 Epargne 20 - Tél. 039/28 22 64
 La Chaux-de-Fonds
 Toutes formalités
 Transports suisses et étrangers

amitié/mariage
Dame
 26 ans, divorcée, avec un enfant, cherche compagnon sincère entre 30 et 35 ans. Pas sérieux s'abstenir.
 Ecrire sous chiffres DA 2320 au bureau de L'Impartial

Monsieur
 goût simple, désire rencontrer gentille dame affectueuse, maximum 60 à 65 ans, taille svelte à moyenne, pour amitié sincère.
 Faire offre sous chiffres DF 2521 au bureau de L'Impartial.

HOMME
 divorcé, aimerait partager une relation de qualité basée sur la confiance, la franchise, la tendresse, l'honnêteté avec une compagne de 30 à 40 ans, cultivée, sportive, non fumeuse, ouverte au dialogue, tolérante et compréhensive. Mariage si entente. Ecrire sous chiffres HO 2369 au bureau de L'Impartial

Partenaire-Contact sa
Stéphan
 46 ans, divorcé, commerçant. Un bel homme, bien dans sa peau, distingué, très sportif. Il pratique surtout le ski de piste en haute montagne. Il aime beaucoup les sorties, la musique (classique, rétro, jazz), le théâtre, les concerts. D'un caractère gai et optimiste, il aimerait trouver une partenaire du même caractère, sportive, soignée, sensible afin de refaire sa vie. Réf: 4688323

Nathalie
 52 ans, divorcée, institutrice. Une charmante dame, grande, mince, soignée, simple. Plutôt réservée mais gaie et optimiste. Elle aime le ski, la gym, la lecture et la musique, faire la cuisine et recevoir des amis. Cette dame désire retrouver le bonheur avec un monsieur calme, sentimental, galant et cultivé. Réf: 5288318

Paul
 83 ans, veuf, retraité. Un monsieur charmant, très gentil, attentionné, galant, bien soigné. Il aime la musique classique, le ski, les promenades, la lecture, la bonne cuisine. Il désire rencontrer une dame gentille et douce, pour amitié sincère et plus si affinités. Réf: 8387273

Nous avons un NOUVEAU système qui permet à tout le monde de s'inscrire. Renseignez-vous ou demandez notre brochure gratuite.

Neuchâtel, Nyon
 1, rue des Terreaux Vy-Creuse 7
 ☎ 038/24 04 24 ☎ 022/62 22 03
 24 h/24

offres d'emploi
J.-C. Richard SA
 Ferblanterie - Installations sanitaires
 Rue de la Clef 21
 2610 Saint-Imier
 ☎ 039/41 43 33
 Nous cherchons tout de suite ou à convenir
2 ferblantiers
3 monteurs sanitaires
 avec CFC, permis de conduire C.
 Place stable, 13e salaire.
 Prendre contact par téléphone ou par écrit.

vacances - voyages

30 ans
FAVRE EXCURSIONS
 Rochefort - Cernier
 Du 22 février au 3 mars (11 jours)
La Sicile
 Magnifique région à la rencontre du printemps
 Par personne Fr. 1395.—
 Du 28 février au 1er mars (3 jours)
De la Bourgogne en Beaujolais
 Fr. 298.— par personne
 Demandez notre catalogue général
 Renseignements et inscriptions:
 Rochefort ☎ 038/45 11 61
 Cernier ☎ 038/53 17 07

divers
 Dans l'ancienne poste du Locle, en face du Musée des beaux-arts
Brocante
 Meubles tous genres
 Montres - Céramiques
 Brocante et occasions.
 Prix sensationnels !

Saignelégier
 Salle de spectacles
 Samedi 20 février à 20 h 30
Théâtre d'opérettes de Vienne
Une Nuit à Vienne
 La grande revue de l'opérette viennoise
 Location: Magasin Télémontage,
 ☎ 039/51 22 30

La Chaux-de-Fonds
 Home médicalisé
 La Sombaille
Exposition de gravure
«La Main Noire»
 jusqu'au 4 mars 1988.
 Heures d'ouverture:
 8 à 20 heures.

L'Impartial bouge...
L'IMPAPHRASE

L	F	U	T	B			
			G	D			
D				M	P		
L			G	L			U
						T	
		D		P		G	U
						U	
P							
M	M					L	H
							T

10e jour
 Reconstituez la phrase fantaisie qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.
Comment jouer?
 Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur (entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.
Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.
 Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)
Si vous ne captez pas RTN-2001
 Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec **L'Impartial**

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 112
Mary Higgins Clark
Un cri dans la nuit
 Roman
 Traduit de l'américain par Anne Damour
 Droits réservés Editions Albin Michel et Sciaky presse, Paris

— Clyde, pourquoi êtes-vous venu devant la maison la nuit dernière?
 — Vous m'avez vu?
 — Oui, bien sûr.
 — Alors, vous l'avez vue, elle aussi?
 — Elle?»

Clyde s'écria soudain: «Ma'me Krueger, peut-être Rooney n'est-elle pas aussi folle après tout! Elle passe son temps à dire qu'elle voit Caroline, vous le savez, n'est-ce pas? La nuit dernière, je ne pouvais pas dormir. Sachant qu'ils ne veulent toujours pas laisser Rooney rester à la maison plus de quelques jours à chaque fois, je me suis demandé si je faisais ce qu'il fallait pour elle; quoi qu'il en soit, je me suis levé. Et, vous vous souvenez,

ma'me Krueger, qu'on aperçoit une partie du cimetière depuis notre fenêtre? Eh bien, j'ai vu quelque chose qui remuait la-bas. Et je suis sorti.»

Le visage de Clyde devint anormalement pâle. «Ma'me Krueger, j'ai vu Caroline. Juste comme le disait tout le temps Rooney. Elle allait du cimetière vers chez vous. Je l'ai suivie. Ces cheveux, cette cape qu'elle portait toujours. Elle est entrée par la porte de derrière. J'ai essayé de l'ouvrir après elle, mais c'était fermé à clé. Je n'avais pas mon trousseau sur moi. J'ai fait le tour de la maison et j'ai attendu. Après un moment, j'ai vu la lumière s'allumer dans la grande chambre, puis dans l'ancienne chambre d'Erich. Et ensuite, elle est venue à la fenêtre et elle m'a fait signe.

— Clyde, c'était moi qui étais à la fenêtre. C'est moi qui vous ai fait signe.

— Oh! mon Dieu, murmura Clyde. Rooney racontait qu'elle voyait Caroline. Tina parle de la dame du tableau. Moi-même, je crois suivre Caroline. Oh! Seigneur! — il la regarda d'un air horrifié — et pendant tout ce temps-là, comme l'a dit Erich, c'est de vous qu'il s'agissait.

— Ce n'était pas moi, Clyde, protesta Jenny. Je suis montée parce que j'ai entendu quelqu'un marcher.» Elle s'interrompit, stoppée net par l'expression d'incrédulité sur le visage de Clyde. Elle

s'enfuit vers la maison. Clyde avait-il raison? Avait-elle été se promener du côté du cimetière? Elle avait rêvé du bébé. Et ce matin encore, elle s'était rendu compte à quel point elle détestait les vêtements qu'Erich lui avait offert. Avait-elle aussi rêvé de cela, et tailladé le manteau? Peut-être n'avait-elle entendu personne après tout. Elle avait peut-être eu une crise de somnambulisme et s'était retrouvée au premier étage.

C'était elle la dame que Tina avait vue, la dame du tableau.

Elle se fit du café, l'avalait brûlant. Elle n'avait rien mangé depuis hier matin. Elle fit griller un petit pain et se força à le grignoter.

Clyde allait déclarer aux médecins avoir vu la femme qu'il prenait pour Caroline. Il dirait qu'il avait suivie jusqu'à la maison et qu'elle avait admis lui avoir fait signe.

Erich allait revenir et s'occuper d'elle. Elle allait signer la déclaration. Erich prendrait soin d'elle. Elle resta assise à la table de la cuisine pendant des heures, puis elle se dirigea vers le secrétaire et prit la boîte de papiers à lettres. Elle se mit à écrire avec soin, essayant de se rappeler les mots exacts employés par Erich. Elle raconterait également cette dernière nuit. Elle écrivit:

«Et la nuit dernière, j'ai dû avoir une autre crise de somnambulisme. Clyde m'a vue. Je revenais du

cimetière. J'avais dû me rendre sur la tombe du bébé. Je me suis réveillée dans ma chambre et j'ai vu Clyde par la fenêtre. Je lui ai fait un signe.»

Clyde s'était tenu là, dehors, debout dans la neige durcie.
 La neige.
 Elle n'avait pas mis de chaussures. Elle aurait dû avoir les pieds mouillés si elle était sortie. Les bottes qu'elle avait prévu de pendre pour le voyage se trouvaient à côté du divan, bien cirées. Elles ne les avaient pas chaussées pour sortir.

Elle pouvait avoir imaginé le courant d'air froid, imaginé les bruits de pas, oublié qu'elle avait marché en dormant. Mais si elle s'était rendue du côté du cimetière, ses pieds auraient été mouillés, ses collants maculés.

Lentement, elle déchira la lettre, la réduisit en menus morceaux, les regardant se répandre dans la cuisine, impassible. Pour la première fois depuis le départ d'Erich, elle se sentit moins démunie.

Elle n'était donc pas sortie de la maison. Mais Rooney avait vu Caroline. Tina l'avait vue. Elle, Jenny, l'avait entendue marcher à l'étage au-dessus, la nuit dernière. Caroline avait lacéré le manteau de vison. Peut-être en voulait-elle à Jenny de causer tant d'ennuis à Erich? Peut-être était-elle encore en haut? Elle était revenue.

(à suivre)

SOLUTIONS DE SAMEDI PASSÉ

Les mots croisés

HORIZONTALEMENT. - 1. Perséphone. 2. Amoureuses. 3. Rossinante. 4. Mua; Ce; Ah. 5. Elima; Abel. 6. Nérac; Or. 7. Tue; Enduit. 8. Ir; Lei; Cri. 9. Eu; Dakar. 10. Ratisa; Na.

VERTICALEMENT. - 1. Parmentier. 2. Emouleur. 3. Rosaire; Et. 4. Sus, Ma; Lui. 5. Ericacée. 6. Péne; Nids. 7. Hua; Aod; Aa. 8. Osnabrück. 9. Nèthe; Iran. 10. ESE; Lotira.

Huit erreurs

1. Bras gauche de l'homme. - 2. Son genou droit. - 3. Bretelle droite du panier incomplète. - 4. Sillage complété derrière l'homme. - 5. Filet à papillons moins large en haut. - 6. Une barre plus longue sur le piquet de coin. - 7. Deuxième papillon incomplet. - 8. Terrain à gauche sous la clôture.

Le labyrinthe

Lisez dans l'ordre les 8 mots suivants: Ictère - Oedème - Prurit - Pelade - Pyélite - Variole - Tétanos - Rage

Le négatif

Il s'agissait du dessin No 3.

Le chemin sinueux

15-85-35-60-90-20-45-65-75-30-45-70-95-15-35-25-65-20-35-55-50-80

Concours No 140: Toutes sauf... une

G	A	Z	O	N	N	E	M	E	N	T
A	U	G	M	E	N	T	A	T	I	F
S	E	X	A	G	E	S	I	M	A	L
T	E	N	N	I	S	W	O	M	A	N
E	N	C	A	Q	U	E	M	E	N	T
R	O	C	K	A	N	D	R	O	L	L
O	C	T	O	S	Y	L	L	A	B	E
P	R	E	S	B	Y	T	E	R	A	L
O	B	J	E	C	T	I	V	I	T	E
D	Y	S	K	E	R	A	T	O	S	E
E	C	O	R	N	I	F	L	E	U	R

La lettre non utilisée dans la grille est le «H».

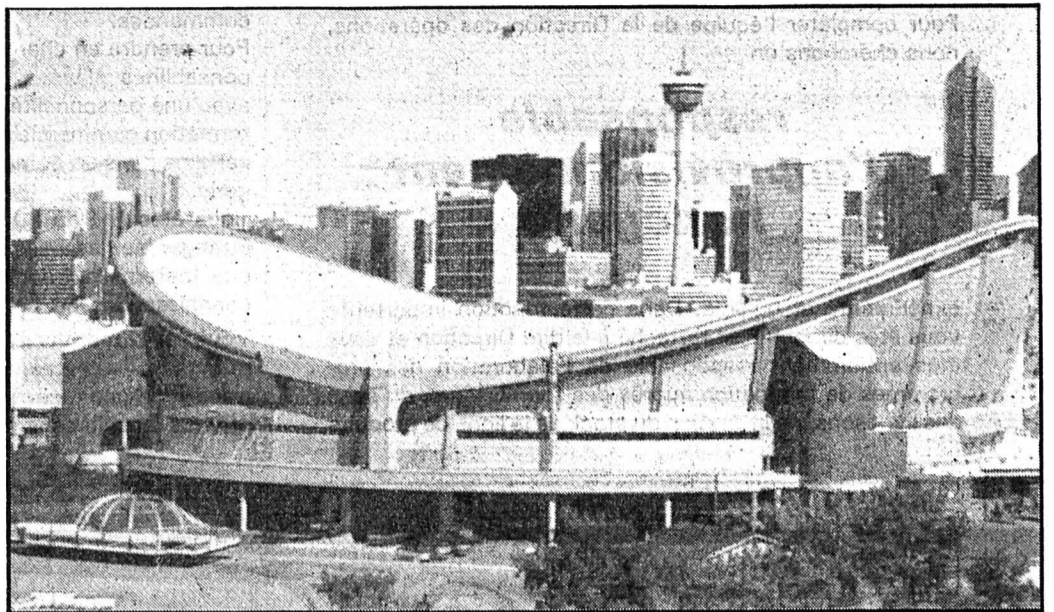
Le tirage au sort a désigné comme gagnant cette semaine, Monsieur Alfred Calame, Cernil-Antoine 9, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Le baron sportif

L'image que l'on a de lui est un peu faussée par la simplicité des présentations: il est le créateur des Jeux olympiques modernes! L'énigme de ce samedi est effectivement celui grâce auquel, tous les quatre ans, la planète entière ou presque vibre été et hiver aux exploits de jeunes sportifs de toutes les couleurs. On s'aperçoit néanmoins en apprenant à connaître la vie et l'œuvre de ce singulier baron que le sport était pour lui une discipline propre à former les individus, à les préparer pour le grand jeu de la vie, au même titre que l'apprentissage des maths ou de la philosophie.

Un peu écéuré par le système d'éducation français qui prévaut à la fin du siècle dernier, notre homme-mystère (né à Paris en 1863) va voir ce qui se passe dans les collèges anglais, puis dans les universités américaines. Là-bas, sport et enseignement forment un tout homogène; qui plus est dispensé à (presque) tous les fils de ces nations, plus besoin d'être né dans la bonne bourgeoisie pour prétendre avoir accès à la connaissance. De plus le sport ouvre les portes de l'hygiène corporelle - ce qui n'était pas une si mince affaire que cela il y a quasiment un siècle!

Mort à Lausanne en 1937, ce baron aurait voulu faire de ses jeux une pédagogie internationale propre à l'éducation et à la libération de l'homme quel qu'il soit et où qu'il naisse...



Le stade de glace de Calgary, où les jeux de la démesure

CONCOURS

Concours No 141

Question: Quel est ce personnage ?

Réponse:

Nom:

Prénom: Age:

Adresse:

NP..... Localité:

A retourner sur carte postale avant mardi 16 février à minuit à: L'Impartial, Jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

UN PRIX PAR SEMAINE est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

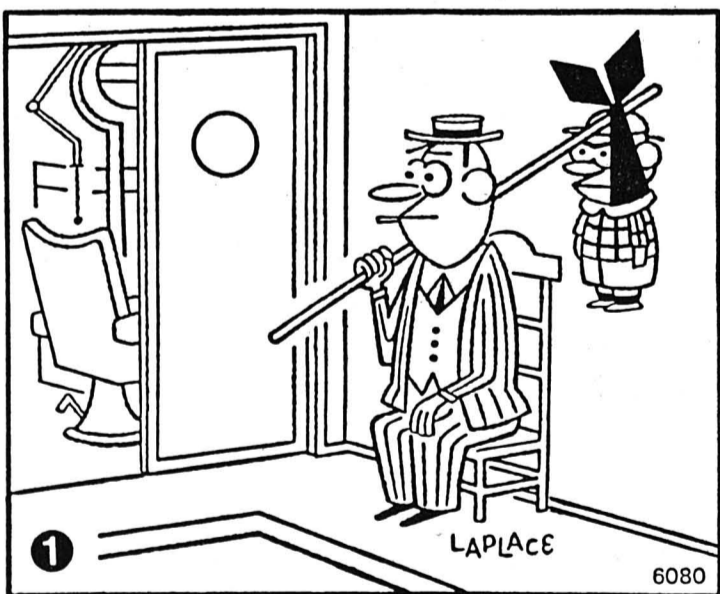
UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL

est tiré au sort chaque trimestre (prochain fin mars) parmi les réponses exactes reçues durant les trois derniers mois.

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE

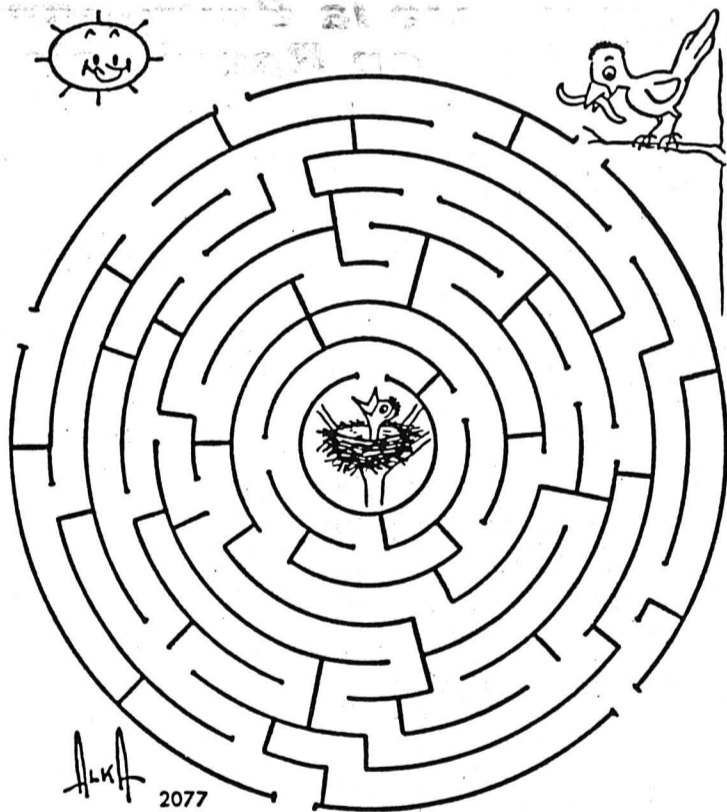
SOLUTION DU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT DANS LA PAGE DE JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

HUIT ERREURS...



...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

LE LABYRINTHE



Pauvre oiseau

Il pleure, là au centre du dessin, car il a faim! Sa maman est bien embarrassée! Elle ne sait pas comment porter ce ver à son oisillon. Voulez-vous l'aider et lui indiquer le chemin à suivre dans ce labyrinthe ?

(Cosmopress)

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT. - 1. Modeste; Ota la vie. 2. Variété de cépage blanc. 3. Demander avec instance; Pas ailleurs. 4. Il faut bâtir sur lui; Femelle d'un entêté. 5. Dans; Question d'un test; Stère. 6. Certains jours du calendrier

romain; Voix d'homme. 7. Sur le Rhin; Partie du bréviaire. 8. Thallium; Harmonie. 9. Choisi; Tissu. 10. Port du Portugal; Arrivée.

VERTICALEMENT. - 1. Avec elles, il est impossible de ne pas se faire remarquer. 2. Souvent près d'un écrou. 3. Populairement c'est aussi bien du blé que de l'oseille; Battu; Note. 4. Cri après coup; Sorti. 5. Onguent à base de cire et d'huile; Il se veut distingué en se distinguant des autres. 6. En matière de; Propre. 7. Action d'attacher. 8. Mouvements involontaires; Chant de circonstance. 9. Conformité; Préfixe privatif. 10. Argent symbolique; Premier cadeau de l'année. (Copyright by Cosmopress (6067))

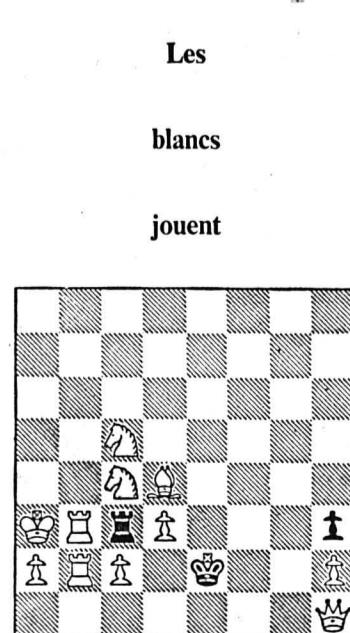
LES MOTS FRACTIONNÉS

EUR	RE	SI	UE	ES
ER	IER	CO	TEL	MA
CHA	FL	NNE	GE	MO
URG	BR	RTI	NEU	MO
NE	RG	NTR	IBD	LLE
BU	PP	LA	FR	USA
VE	IG	GNV	ET	EUX

- _____ 7. _____
- _____ 8. _____
- _____ 9. _____
- _____ 10. _____
- _____ 11. _____
- _____ 12. _____

Règle du jeu: Ordonnez et regroupez les différents groupes de lettres indiqués dans la grille de manière à obtenir 12 noms tirés du thème: LOCALITÉS ROMANDES. Chaque groupe de lettres ne peut être utilisé qu'une fois. (pécé)

MAT EN DEUX COUPS



PENSÉE

Quand on constate que tous ceux qui nous entourent sont des imbéciles, c'est le moment de s'interroger sur soi-même. Larède

PUBLICITÉ

Notre mandant est l'une des entreprises internationales des plus prestigieuses dans le domaine de la joaillerie horlogerie et autres articles de luxe haut de gamme.

Pour compléter l'équipe de la Direction des opérations, nous cherchons un

responsable d'approvisionnement horlogerie

expérimenté et qualifié. Dans cette fonction importante vous êtes directement rattaché à la dite Direction et vous êtes entièrement responsable de l'élaboration des programmes de fabrication auprès des fournisseurs, du suivi des livraisons, de la gestion du stock de la ligne de produits

concernés, de la négociation des prix avec les fournisseurs. Par ailleurs vous assurez la liaison avec le marketing pour le lancement de nouveaux produits et le suivi des commandes.

Pour prendre en charge cette fonction intéressante à responsabilités élevées, nous aimerions entrer en contact avec une personnalité correspondant au profil suivant: de formation commerciale ou technique ayant une expérience certaine dans un domaine d'activité d'achats et de l'horlogerie.

Vous êtes âgé de 30 à 40 ans, de nationalité suisse ou étranger bien assimilé avec un permis C, vous êtes de langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances de l'autre langue, ainsi que de l'anglais.

Vous savez motiver et diriger une petite équipe de collaborateurs et vous êtes un excellent négociateur, capable de travailler d'une façon indépendante, vous aimez le contact et vous avez le sens de l'organisation.

Si cette position attractive offrant des activités extrêmement intéressantes et variées à un niveau international, est susceptible de vous intéresser, nous vous prions de contacter notre conseiller en personnel, Monsieur B. Nicolet, qui reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires. Nous vous assurons une discrétion absolue.

Pour la recherche et la sélection de cadres et de spécialistes

SA/pour/la SELECTION de CADRES

AG für KADER-SELEKTION

Av. du Midi 27 — 1700 Fribourg — Tél. 037 - 24 55 58

FARCO

Nous commercialisons, tant en Europe qu'en Amérique, des équipements destinés au report et au soudage de composants électroniques.

Vous êtes

- de formation technique (mécanicien électricien ou électronicien)

Vous avez

- de l'initiative;
- des connaissances dans le domaine de l'automatisation;
- une bonne maîtrise de l'anglais ou de l'allemand.

Vous désirez

- une activité variée dans la mise au point, l'installation et le dépannage de systèmes complexes;
- voyager à l'étranger (environ 20% de votre temps)

Joignez-vous alors à nous. Vous deviendrez le

technicien SAV

que nous recherchons pour renforcer notre équipe.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous en nous faisant parvenir vos offres de services ou en téléphonant directement à M. Jacques Geiser au 039/31 89 54

FARCO S.A.
55, rue Girardet
CH-2400 Le Locle

Farco S.A. - une société de **SMH**

offres d'emploi

Technischer Dienstleistungsbetrieb

Unser Auftraggeber ist ein Handelsunternehmen der metallverarbeitenden Branche in der Region Biel mit internationalen Geschäftsbeziehungen (vorwiegend im englischen Sprachraum). Zur Entlastung des Geschäftsführers suchen wir im Auftrag des Verwaltungsrates einen

Technischen Kaufmann

dem die folgenden Aufgaben übertragen werden:

- Führen und Überwachen der Administration
- Koordination der Einkaufstätigkeiten
- Mithilfe bei der Entwicklung und Realisierung eines EDV-Konzeptes im Bereich Terminüberwachung
- Mitarbeit am Ausbau der Verkaufsorganisation

Voraussetzungen für diese Tätigkeit sind eine kaufmännische Grundausbildung (KV, HWV), gutes technisches Verständnis, absolut integrier Charakter, Kontakt- und Teamfähigkeit sowie diplomatisches Geschick.

Sprachen: Deutsch, Französisch und Englisch in Wort und Schrift
Idealalter: 30 - 40 Jahre

Sind Sie an einer sehr selbständigen, abwechslungsreichen und ausbaufähigen Tätigkeit in einem kleinen, dynamischen Team interessiert? Dann senden Sie uns bitte Ihre ausführlichen Bewerbungsunterlagen mit Handschriftprobe und Foto. Für telefonische Auskünfte steht Ihnen Fr. E. Bongni gerne zur Verfügung. Wir gewähren Ihnen absolute Diskretion.

ATAG Allgemeine Treuhand AG

Allgemeine Treuhand AG, Kaderselektion
3001 Bern, Bärenplatz 2, Telefon 031-21 61 11

L'UBS présente
en collaboration avec
L'Impartial
et
FM 97.5
RTN 2001
radio
neuchâteloise

POLYEXPO LA CHAUX-DE-FONDS

samedi 27 février 88
dès 20 h 30

MURIEL DACQ
et le groupe LÉOPOLD NORD
EN CONCERT

suivi de Disco Lumière Noire
disc-jockeys RTN 2001 Booby et Vincent

lundi 29 février 88 dès 20 h 30
Disco bal du 1er Mars

en compagnie des disc-jockeys Mike et Steve

Vente des billets aux guichets de l'UBS
La Chaux-de-Fonds et Le Locle
Prélocation Fr. 13.- et Fr. 10.-

Titulaires de la carte jeunesse UBS
Fr. 5.- sur présentation de la carte
aux guichets de la banque. Valable pour
une des soirées seulement.

A l'entrée
Fr. 15.- (samedi)
Fr. 12.- (lundi)

UBS
Union de
Banques Suisses

Cartier International Service - Villars-sur-Glâne - Fribourg,
société en charge du service-après-vente pour les produits «Cartier», souhaite
renforcer son atelier de réparations par l'engagement d'un

Horloger - Rhabilleur

Au sein d'une équipe de 5 personnes, au service d'une clientèle exigeante, nous aimerions vous confier des travaux de réparations sur montres, briquets et stylos «Cartier».

La Société vous offre les prestations et les avantages sociaux d'une grande entreprise ainsi qu'une activité variée au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Les candidats intéressés, titulaires d'un certificat fédéral de capacité, sont invités à adresser leurs offres de services avec curriculum vitae et prétentions de salaire au Service du personnel, à l'attention de Monsieur Siffert, Rte des Biches 10 à Villars-sur-Glâne.

Discrétion assurée.

Cartier International Service



Le HC Martigny aux Mélèzes

Quatrième tour de la Coupe de la Ligue

La Coupe de la Ligue se poursuit. Ce soir, les équipes de LNA et LNB disputeront le quatrième tour. A cette occasion, le HC La Chaux-de-Fonds qui comptabilise actuellement deux points en trois rencontres, accueillera aux Mélèzes le HC Martigny. L'occasion pour le public d'assister sans doute à une partie de bonne facture où les deux formations chercheront certainement avant tout à soigner la manière.

Valaisans et Neuchâtelois se sont déjà trouvés aux prises il y a exactement une semaine au Forum d'Octodure. Les protégés de Jan Soukup, grâce à une première ligne en état de grâce (Mouche - McParland - Prestidge) qui avait scoré à dix reprises, l'avaient emporté sur le score de 11 à 6.

Ce soir encore, ils partiront favoris. Mais, il ne faudra pas accorder trop d'importance au résultat.

MODIFICATIONS

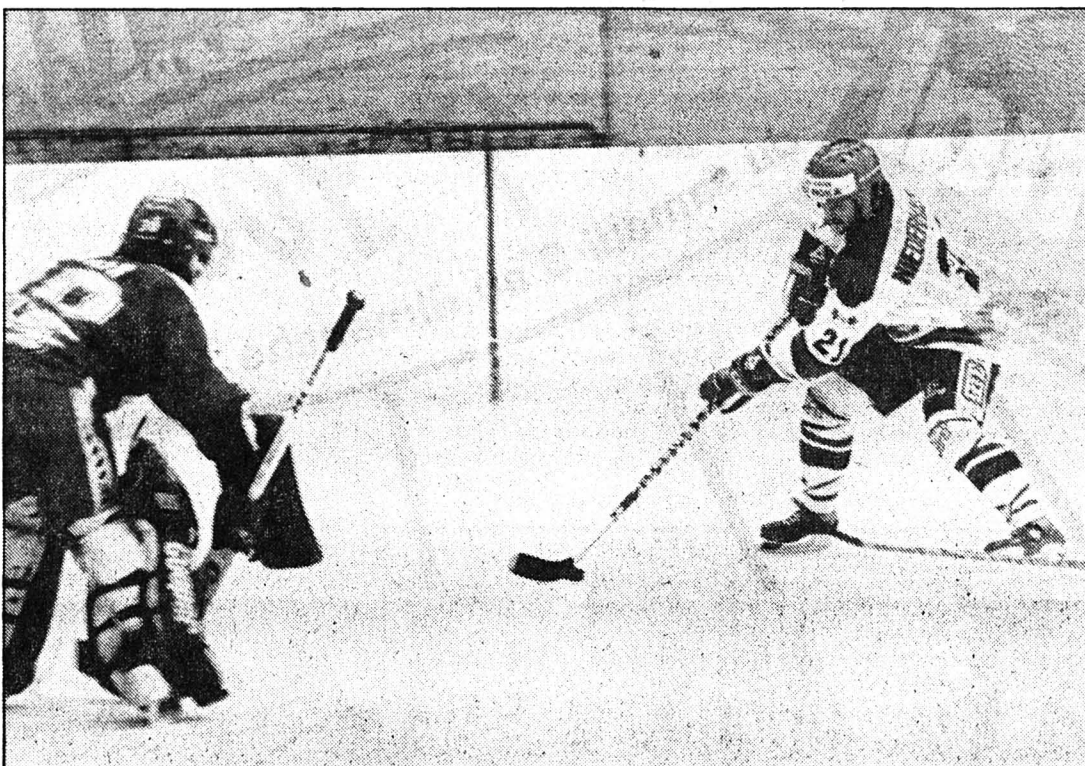
Ce genre de rencontre a avant tout pour but de maintenir en condition les joueurs avant les cinq derniers matchs de championnat. Elle permet aussi aux entraîneurs de procéder à quelques essais. Ce soir, Jan Soukup apportera du reste quelques modifications à sa formation.

Mike McParland, Philippe Mouche, Alain Jeannin, Roland Jekelmann, Mario Fernandez seront laissés au repos. Le premier bloc sera formé de Guy Benoit, Mike Prestidge et Gabriel Rohrbach en attaque et des frères Dubois en défense.

André Tschanz se retrouvera au centre de la deuxième ligne avec à ses côtés Laurent Stehlin et Patrice Niederhauser dont ce sera la rentrée aux Mélèzes. Eric Bourquin et Nicolas Goumaz formeront la deuxième paire de défense. Quant au troisième bloc, il se

composera de Thierry Gobat, Patrick Hêche, Jean-Daniel Vuille, Ruben Giambonini et Nicolas Stehlin. Quant à Régis Fuchs et Michel Seydoux, ils seront remplaçants.

Michel DERUNS



Patrice Niederhauser (à droite) fera sa rentrée ce soir aux Mélèzes.

(Schneider)

Au programme

Coupe de la ligue

GROUPE 1

Zoug - Davos 20.00

Herisau - Rapperswil 20.00

GROUPE 2

Uzwil - Coire 20.00

GROUPE 3

Kloten - Bienne 20.00

Ajoie - Bâle 20.00

GROUPE 4

Langnau - Berne 20.00

Zuich - Olten 20.00

GROUPE 5

Sierre - Fribourg 17.45

Chaux-de-Fonds - Martigny 20.00

Première ligue

Champéry - Morges 20.15

Neuchâtel - GE Servette .. 20.15

Fleurier - Moutier 20.15

Deuxième ligue

Samedi

Uni NE - Star Chx-de-Fds . 17.30

à Neuchâtel

Tramelan - Tavannes 18.15

à Tramelan

Saint-Imier - Star Fribourg 18.15

à Saint-Imier

Court - Le Locle 20.15

à Moutier

Dimanche

Unterstadt FR - Noiraigue . 20.00

à Saint-Léonard

Troisième ligue

GROUPE 9

Samedi

Moutier II - Tramelan II ... 17.15

à Moutier

Franches-Mont. - Allaine .. 20.15

à Saignelégier

Dimanche

Crémines - Courrendlin .. 18.30

à Moutier

GROUPE 10

Samedi

Ponts-de-Martel - Brenets . 20.00

au Locle

Savagnier - Serr.-Peseux .. 20.45

à Saint-Imier

Dimanche

Montmolin-Corc. - Brévine 20.15

à Neuchâtel

Quatrième ligue

GROUPE 10

Samedi

Serr.-Peseux II - Couvet II . 20.15

à Neuchâtel

Dimanche

Star Chx-de-Fds - Verger .. 17.45

à La Chaux-de-Fonds

Avant-goût de Calgary?

Ajoie - Bâle ce soir

Il y a tout lieu de penser que ce soir, à domicile, le HC Ajoie n'attendra pas l'épreuve des pénalités pour vaincre le très modeste Bâle. Il y a une semaine, sur les bords du Rhin, on se souvient que les Bâlois avaient obligé Ajoie à tirer les pénalités après un match de très petite cuvée, soporifique même, si on excepte les prolongations.

Cette pause commence à se

sentir parmi les joueurs qui trépigment d'impatience de retrouver la véritable compétition. Décompressés, ils le seront assurément quand ils ne préfèrent pas, tout simplement, s'effacer derrière une blessure.

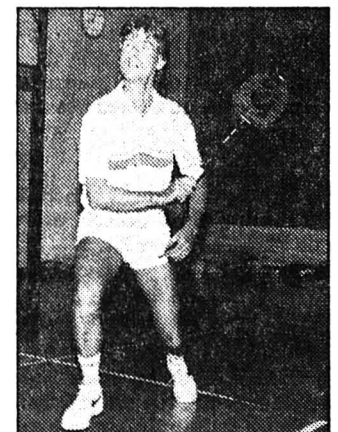
Alors, un nouveau match pour du beurre ce soir, où l'on attend tout de même du spectacle, ne serait-ce que pour nous donner un avant-goût de Calgary. (gham)

BADMINTON

Les rides en plus

Championnats suisses seniors

L'Association ouest de badminton et le Club neuchâtelois de Télébam ont permis à l'arrière-garde de revivre des souvenirs de sa jeunesse. Et si le temps a quelque peu cendré les tempes et émoussé la rapidité, il n'a eu par contre que peu d'emprise sur la technique de l'élite d'antan.



Le Chaux-de-Fonnier Erwin Ging récolte la médaille de bronze aux championnats suisses seniors.

La domination alémanique existante s'est traduite lors de cette manifestation. Le Saint-Gallois Claude Heiniger réalisera l'exploit de figurer au sommet des trois disciplines. En simple, le plus jeune des seniors n'a, mis à part le premier set de la finale, perdu aucune manche. Sa supériorité fut encore évidente en double aux côtés de son frère Roland. Le mixte «fratricide» fut la plus longue et la plus indécise.

DU BRONZE POUR ERWIN GING

Le Chaux-de-Fonnier Erwin Ging (tête de série 4) parvint logiquement et facilement en demi-finale comme le certifie ses deux succès sur Alain Perrenoud (C1) (Neuchâtel) 15-4 15-0 et sur Willy Lutz (B2) de Bâle 15-7 15-0. L'obstacle constitué par Edy Andrey se révéla alors insurmontable.

Malgré l'ampleur du score (9-15 7-15), le Chaux-de-Fonnier a tout de même élaboré de jolies phases. Le Neuchâtelois Raymond Colin fut à quelques points de rompre l'hégémonie d'outre Sarine. En sénior 2, il se défendit corps et âme. Cette générosité a failli être récompensée face au Bâlois Rolf Müller qui était pourtant parti pour accomplir un tournoi «tranquille».

L'ex-pensionnaire du club chaux-de-fonnier Madeleine Kraenzlin apporta également de l'eau au moulin des Romands. En participant aux trois finales, la joueuse de Morges aurait mérité un prix de consolation pour avoir perdu les trois médailles d'or.

Simple messieurs seniors 1: 1. Cl. Heiniger (P) Saint-Gall; 2. E. Andrey (P) Berne; 3. R. Heiniger (P) Saint-Gall et E. Ging (P) La Chaux-de-Fonds.

Simple messieurs seniors 2: 1. R. Müller (P) Oberwil; 2. R. Colin (P) Neuchâtel; 3. B. Erard (P) Tavannes et F. Wasner (P) Zurich.

Simple dames: 1. M. Baumgartner (A8) Oberwil; 2. M. Kraenzlin (B2) Morges; 3. E. Perret (C1) Lausanne et M.-C. Colin (C2) Neuchâtel.

Double messieurs: 1. Heiniger Heiniger; 2. Müller Andrey.

Double dames: 1. Baumgartner Lutz; 2. Kraenzlin Hugentobler.

Double mixte: 1. Heiniger Hugentobler; 2. Heiniger Kraenzlin. (ge)

VOLLEYBALL

MESSIEURS. LNB: Colombier - Le Noirmont (Rochefort, 17 h); CS Chénois - TGV-87 (CSSM-Thônex, 14 h). **Première ligue:** Colombier - Lausanne VBC (Cescole II, 14 h 30).

DAMES. LNB: Neuchâtel-Sports -

Montreux (Pierre-à-Mazel, 16 h). **Première ligue:** Colombier Lausanne VBC (Rochefort, 15 h); Neuchâtel-Sports - Berthoud (Pierre-à-Mazel, 14 h); Kôniz - TGV-87 (Lerbermatte, 16 h).

(Imp)

SKI DE FOND

Tout est prêt

Huitième Marathon des neiges

Pour sa huitième édition, le Marathon des neiges franco-suisse qui aura lieu dimanche aux Cernets-Verrières va voir se lancer sur les pistes plus de 400 skieurs de fond. En style classique, comme le veut le règlement de la Swiss-Loppet, les concurrents auront le choix entre le marathon (42 km) ou le demi-marathon (21 km).

Pour ces deux distances, le départ sera donné à 9 h 30.

Une course de 6 km sera réservée aux OJ (départ à 9 h 45).

Les favoris du marathon seront le triple vainqueur André Rey, Steve Maillardet, Beat Nussbaumer, Laurent Perruchoud et Laurent Donzé.

A signaler aussi la présence d'un vétéran né en 1914, Léopold Ettliger, de Zurich, qui s'alignera aussi sur les 42 km du parcours. Chapeau! (Imp)

FOOTBALL

A Neuchâtel

Tournoi en salle du FC Corcelles

Pour la deuxième fois, le FC CC organise un tournoi en salle. Tournoi qui se déroulera le dimanche 14.2.88 à la salle omnisports de Pierre-à-Mazel, et qui est réservé à des formations de 2e ligue.

Cette compétition, patronnée par la maison Dubois Jeanneaud, c'est d'abord à l'équipe fanion de Corcelles qu'on la doit. C'est elle en effet qui a pris en charge son organisation.

Au total, 10 formations se disputeront la première place soit:

Groupe A: Corcelles (NE),

Domdidier (FR), Estavayer (FR), Marin (NE), Moudon (VD).

Groupe B: Cortailod (NE), Courtepin (FR), Grandson (VD), Serrières (NE), Veyrier (GE).

Chaque formation évoluera avec 5 joueurs, gardien compris; les parties dureront 20 minutes sans changement de camp.

A l'issue du tour qualificatif, les 2 premiers de chaque groupe prendront part au tour final (1re contre 2e puis finales 3e et 4e puis 1er et 2e).

Le premier match est prévu pour 8 h 30, le tour final se jouant entre 16 h 15 et 18. (Imp)

Avec les Neuchâtelois

La reprise étant fixée pour le début du mois de mars, les clubs neuchâtelois se préparent déjà. Ainsi, Neuchâtel Xamax a pris le chemin de la Côte d'Azur pour son traditionnel camp d'entraînement.

Quant au FC La Chaux-de-Fonds, il disputera cet après-midi, si le temps le permet, un match amical à Yverdon contre l'équipe dirigée par Bernard Challandes. Le coup d'envoi est fixé à 15 heures. (Imp)

CYCLISME

Victoire de Steve Bauer

Le Canadien Steve Bauer (28 ans) a apporté à la nouvelle formation helvétique Weinmann - La Suisse - SMM Uster sa deuxième victoire de la saison, après le titre mondial de cyclo-cross de Pascal Richard, en remportant le Grand Prix de Lunel, première étape de l'Etoile de Bessèges.

L'ancien vice-champion olympique s'est imposé au sprint, devant le Belge Michel Vermote.

Etoile de Bessèges, 1re étape à Lunel: 1. Steve Bauer (Can) 3 h 18' 20" (40,235 kmh); 2. Michel Vermote (Bel); 3. Sören Lilholt (Dan); 4. Nico Verhoeven (Hol); 5. Régis Simon (Fra); tous m. t. (si)

Fleurier doit vaincre

en championnat de 1re ligue

Ce soir commence pour les Fleurisans une semaine très chargée, puisqu'ils devront remporter au moins trois rencontres sur quatre en l'espace de huit jours pour avoir une petite chance de se maintenir en première ligue.

Pour l'heure, il s'agit de vaincre Moutier afin d'obtenir le suris.

Pour l'entraîneur vallonnien, la composition de sa formation sera très importante et difficile à faire.

A Viège, l'équipe a bien tourné malgré l'absence de trois titulaires, il m'est donc difficile de faire mon choix pour cette

rencontre qui est pour nous un quitte ou double.

Psychologiquement, une victoire pourrait être le déclic pour les Fleurisans, au seuil d'une semaine anglaise où les nerfs seront mis à rude épreuve.

Le CP Fleurier invite cordialement tous les habitants de Fleurier à assister gratuitement à ce match sur présentation d'une pièce d'identité. Sans doute souhaitez-vous du côté fleurisans une forte cohorte de supporters pour soutenir son équipe fanion dans ce match de la peur. JYP

C'est fini

Bengt Ohlson quittera Gottéron

Le Suédois Bengt Ohlson, entraîneur de Fribourg-Gottéron depuis le début de la saison, n'honorera pas la dernière année de son contrat, qui porte jusqu'en 1989.

L'ancien entraîneur de l'équipe de Suisse a en effet décidé de quitter le club fribourgeois à la fin

du présent championnat, une décision motivée par «la mentalité et le comportement des joueurs».

Le comité de Fribourg-Gottéron regrette le départ de Bengt Ohlson, mais ne souhaite pas s'y opposer. (si)

Générosité genevoise

Sauf surprise de dernière heure, Genève-Servette et Lausanne disputeront un match de barrage, le mercredi 24 février à Fribourg, afin de désigner le deuxième participant du groupe 3 de première ligue aux finales de promotion.

A cette occasion, les dirigeants du club genevois ont décidé de

céder leur part de la recette au HC Fribourg-Gottéron, afin de lui donner un coup de pouce pour résoudre ses problèmes financiers. (si)

En Première ligue

GROUPE 3

Yverdon - Monthey 5-7

Star Lausanne - Viège 4-7

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Viège	19	17	1	1	151	38 35
2. GE Serv.	19	16	0	3	156	33 32
3. Lausan.	19	15	2	2	150	62 32
4. Neuch.	17	10	4	3	92	67 24
5. Champ.	18	9	2	7	79	88 20
6. Mout.	18	4	5	9	67	109 13
7. Month.	19	6	1	12	74	110 13
8. Yverd.	18	5	1	12	67	126 11
9. F. Morg.	18	3	3	12	52	113 9
10. Star L.	19	2	4	13	70	135 8
11. Fleur.	16	1	1	14	52	129 3

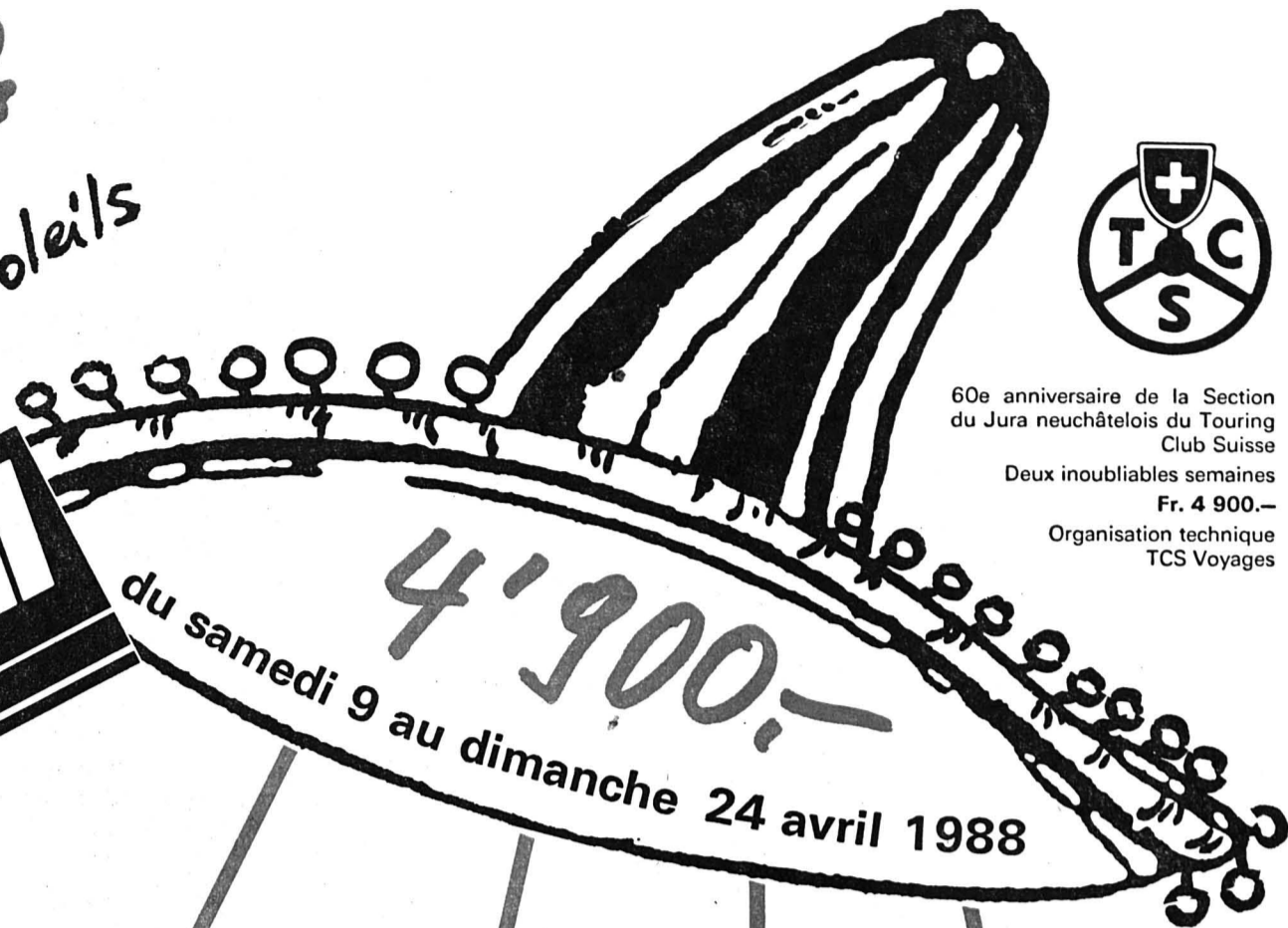
Tramelots à l'épreuve

Ce samedi se disputera, à la halle de gymnastique de Tramelan-Desus, la première manche du Championnat suisse interclubs de ligue nationale B.

Les Tramelots aligneront leurs meilleurs athlètes du moment, en espérant faire bonne figure. (vu)

Mexique
Empire des Cinq Soleils
avec L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION



60e anniversaire de la Section du Jura neuchâtelois du Touring Club Suisse
Deux inoubliables semaines
Fr. 4 900.-
Organisation technique
TCS Voyages

Voyage thématique



L'Impartial, en collaboration avec les membres de l'Association des agences de voyages du canton de Neuchâtel (AAVN), vous propose de découvrir :



Le Mexique...

... un pays qui, depuis la conquête de Cortez à nos jours, s'est transformé et c'est ce pays que vous allez découvrir, d'abord en lisant notre programme, puis, si tel est votre désir, en vous inscrivant.

Un programme préparé spécialement pour nos lecteurs.

Départ samedi 9 avril 1988 des emplacements respectifs mentionnés ci-contre. Transport par autocars Giger à l'aéroport de Genève-Cointrin.

1er jour : vol à destination de Mexico, via Paris par ligne régulière de la Compagnie Air France.

2e jour : Mexico - Ballets folkloriques - Visite des jardins flottants de Xochimilco.

3e jour : Mexico - Pyramides de Teotihuacan, spectacle intact du passé architectural aztèque - L'allée des Morts, rue qui conduit de la pyramide du Soleil à celle de la Lune - Temples de Quetzalcoatl et de Tlaloc.

4e jour : Mexico - Tour de ville et visite du Musée national d'anthropologie.

5e jour : Mexico/Mérida - Vol à destination de Mérida, site aux monuments intéressants.

6e jour : Mérida - Journée à Chichen Itza, site aux monuments impressionnants.

7e jour : Mérida/Uxmal - Témoignage de l'architecture maya. Pyramide du Devin, palais du Gouverneur et temple des Tortues.

8e jour : Mérida/Villahermosa - Vol à destination de Villahermosa. Visite de Palenque (cité de la période maya classique). Visite panoramique de la ville de Villahermosa et de certains quartiers du centre de style colonial.

9e jour : Villahermosa/Oaxaca - Vol à destination d'Oaxaca. Excursion à Monte Alban, plate-forme de plusieurs kilomètres carrés construite par les Zapotèques à 2000 mètres d'altitude.

10e jour : Oaxaca - Journée à Mitla, ville faite de mosaïques et de pierres. Visite d'Oaxaca (ville de «Jade»).

11e jour : Oaxaca/Acapulco - Vol à destination d'Acapulco dont la fameuse baie du même nom.

12e jour : journée libre de détente pour profiter de la plage.

13e jour : participation facultative à une croisière (pêche au gros). Quebrada, saut des plongeurs du haut d'une falaise de 38 mètres dans une crique de 5 mètres de large.

14e jour : Acapulco/Mexico - Matinée libre - Vol à destination de Mexico - Dîner d'adieu avec spectacle.

15e jour : Mexico - Journée libre pour vos derniers achats et découvertes personnelles.

16e jour : Mexico/Suisse - Vol à destination de Genève, via Paris, par ligne régulière de la Compagnie Air France (Boeing 747 Jumbo et Boeing 727).

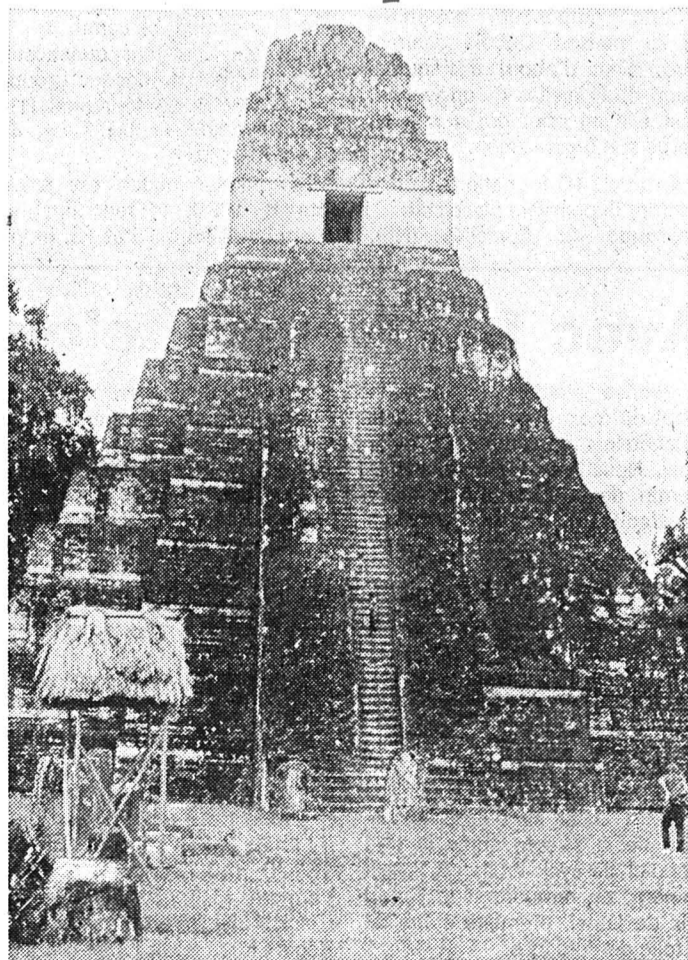
Transfert par autocar Giger dans les Montagnes neuchâteloises.



Départs : Le Locle 06 h 00 (Place du Marché),
La Chaux-de-Fonds 06 h 15 (Place du Marché),
Neuchâtel 07 h 00 (Place du Port).

Nos prestations :

- tous les transports, car, avion
- logement en chambres à deux lits avec bain ou douche, WC dans des hôtels de catégorie 1re classe
- tous les repas sont compris sauf demi-pension à Acapulco
- un accompagnateur au départ de Suisse
- toutes les excursions et visites en car privé avec guide spécialisé parlant français
- les taxes et les services, ainsi que la manutention des bagages.



Prospectus illustré

Documentation détaillée à disposition dans les divers bureaux de L'Impartial, à La Chaux-de-Fonds, au Locle, ainsi qu'auprès des membres de l'AAVN.

A La Chaux-de-Fonds :

Goth & Co SA, Serre 65; Kuoni SA, avenue Léopold-Robert 76; Natural, avenue Léopold-Robert 51; Touring Club Suisse, avenue Léopold-Robert 82; Hotelplan, avenue Léopold-Robert 74.

Au Locle :

Société de Banque Suisse, H.-Grandjean 5.

A Neuchâtel :

Avy Voyages SA, rue des Moulins 9; CFF, agence, place Numa-Droz 1; Hotelplan, rue des Terreaux 3; Kuoni SA, rue de l'Hôpital 8; Ernest Marti SA, rue de la Treille 5; Touring Club Suisse, rue de la Promenade-Noire 1; Wagons-Lits Tourisme, place Pury 1; Danielle Wittwer, rue Saint-Honoré 2.

Bulletin d'inscription

Voyage lecteur L'Impartial 1988

Nom/prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____

☐ privé : _____ prof.: _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____

☐ privé : _____ prof.: _____

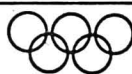
Je désire 1 chambre individuelle

Marquez d'une croix, s.v.p.

le _____

Signature : _____

A adresser à votre agence de voyages (liste ci-contre). Merci !



Un rendez-vous avec la gloire

Evi Kratzer très motivée avant le 10 km de ski de fond

Dimanche, lors du 10 km (style classique), la première épreuve de fond des Jeux de Calgary, Evi Kratzer a peut-être rendez-vous avec la gloire. La médaillée d'argent des 5 km d'Oberstdorf pourrait écrire une nouvelle page glorieuse dans l'histoire du fond féminin suisse.



Après sa médaille d'Oberstdorf, un autre exploit pour Evi Kratzer? (Widler)

La skieuse de Saint-Moritz a ouvert à elle seule le livre d'or du fond féminin. En 1981 à La Bresse, en France, elle a été la première Suissesse à marquer un point en Coupe du monde. En 1984 à Skytykkar, en URSS, la première à accéder à un podium Coupe du monde.

L'an dernier, lors des épreuves préolympiques, la première à remporter une course Coupe du monde. Et enfin, lors des Mondiaux d'Oberstdorf, la première à glaner une médaille.

BON PRESENTIMENT

Evi Kratzer a pris ses quarts à Canmore depuis lundi dernier. Elle a mis un terme à sa préparation par des tests de matériel et des sprints. La Grisonne s'est parfaitement acclimatée dans les forêts de l'Alberta. La région me convient. Actuellement, je skie bien. J'ai un bon pressentiment.

La multiple championne de Suisse ne redoute pas les difficultés du parcours de Canmore, considéré par de nombreux observa-

teurs comme le plus ardu de la saison avec ses innombrables montées.

Lors du 10 km de dimanche, nous ne connaissons aucun moment de répit, explique Evi Kratzer. Les descentes sont très abruptes et tourmentées. Il faudra faire preuve d'une concentration extrême.

Jan Michalik, l'entraîneur national, partage entièrement les propos de sa skieuse. Un petit manque de concentration lors de ces descentes sera fatal à n'importe quelle skieuse.

TROISIÈMES JEUX

Evi Kratzer recherche avant tout le calme à Canmore. Même si son entourage s'efforce de maintenir une certaine distance entre elle et les médias, Evi Kratzer est sollicitée en permanence. On me pose toujours les mêmes questions. Et je donne toujours les mêmes réponses. C'est parfois lassant, lâche Evi Kratzer.

La championne de Saint-Moritz ne se sent pas à l'aise dans le village olympique. L'insonorisation des chambres laisse à désirer. Les parois sont si minces que l'on entend ce qui se dit dans les chambres d'à côté. Pourtant, la Grisonne devrait commencer à s'habituer à ce genre de tracasseries. Après Lake Placid et Sarajevo, ne dispute-t-elle pas à Calgary ses troisièmes Jeux olympiques?

Cette saison en Coupe du monde, Evi Kratzer n'a pas particulièrement brillé dans les courses de 10 km. Dans cette discipline, elle n'a terminé qu'à une seule reprise dans les points, à La Cluzaz où elle a pris la sixième place.

Evi Kratzer ne se formalise pas outre mesure de ses résultats modestes. J'ai abordé ces courses comme un simple entraînement. Pour moi cette année, il n'y a que les Jeux qui importent. (si)

Un favori déjà out

Torgny Mogren ne disputera pas les 30 km



Torgny Mogren, un absent de marque sur les 30 km de lundi. (Widler)

Vainqueur de la Coupe du monde de fond, la saison passée, et leader de l'édition en cours, le Suédois Torgny Mogren vient de déclarer forfait pour la première course inscrite aux Jeux d'hiver de Calgary, le 30 km.

Mogren souffre, en effet, d'un sérieux refroidissement. Dans la course de lundi, la place de Mogren sera prise par Christer Majbaeck, médaillé de bronze sur la distance lors des mondiaux d'Oberstdorf, l'an dernier.

Gunde Svan, deux fois médaillé d'or aux Jeux de Sarajevo 1984, Thomas Wassberg, champion du monde en titre sur 30 km, et Jan Ottosson compléteront l'équipe.

Dans une course de sélection interne, Ottosson a triomphé d'une seconde devant Svan sur le tracé de Canmore. Les responsables de l'équipe suédoise ont indiqué que Mogren devrait entrer à nouveau en ligne de compte pour le restant des épreuves. (si)

Au programme

Les titres attribués dimanche

Fond dames 10 km, Canmore (10 heures / 18 heures en Suisse), Suissesses en lice: Evi Kratzer, Christina Gilli-Brügger, Marianne Imiger, Sandra Parpan.

Descente messieurs, Nakiska / Mont Allen (11 h 30 / 19 h 30), Suisses en lice: Zurbriggen, Müller, Mahrer, Heinzer.

Saut 70 mètres, Olympic Park (13 h 30 / 21 h 30). Suisses en lice: Christian Hauswirth, Gérard Balanche, Christoph Lehmann, Fabrice Piazzini.

Patinage de vitesse, 500 mètres messieurs, Olympic Oval (17 h / 1 h): aucun Suisse.

LE PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE SAMEDI 12 FÉVRIER

Cérémonie d'ouverture, McMahon Stadium (13 heures / 21 heures).

Hockey sur glace, tour préliminaire, groupe B, Saddledome: (si)

Tchécoslovaquie - RFA (14 h 30 / 22 h 30); Etats-Unis - Autriche (18 h 30 / 2 h 30). - Stampede Coral: Norvège - URSS (16 h 30 / 0 h 30).

DIMANCHE 13 FÉVRIER

Luge, monoplace messieurs, première et deuxième manches, Olympic Park (10 h / 18 h): aucun Suisse en lice.

Hockey sur glace, tour préliminaire, groupe A, Saddledome: Suède - France (10 h 30 / 18 h 30); Pologne - Canada (14 h 30 / 22 h 30); Suisse - Finlande (18 h 30 / 2 h 30).

Curling (sport de démonstration), Round Robin Hood, Max Bell Arena (15 h / 23 h), Suisses en lice: CC Soleure pour les messieurs, Berne Egghölzli pour les dames.

Patinage artistique, programme court des couples, Stampede Coral (18 h 45 / 2 h 45): aucun Suisse en lice. (si)

La princesse Anne au CIO

La princesse Anne a été nommée membre du Comité international olympique jeudi, a annoncé le CIO.

La fille de la reine Elizabeth II d'Angleterre remplacera ainsi Lord Luke au siège de la Grande-Bretagne, qui se retire après 37 ans à ce poste, tout en restant membre d'honneur.

La princesse Anne, présidente de la Fédération internationale d'équitation et de l'Association

olympique britannique, fait partie des cinq nouveaux membres nommés par le CIO à l'issue de sa 93e session.

La princesse doit arriver vendredi à Calgary. Cavalière hors-pair, elle avait concouru lors des JO de 1976 à Montréal.

Outre la princesse, ont été nommés Fidel Mendoza (Colombie), Wu Chang-Kuo (Taiwan), Tay Wilson (Nouvelle-Zélande) et Ram Ruhee (Iles Maurice). (ap)

Calgary Stories

VIEILLE FLAMME

L'enthousiasme pour les JO d'hiver 1988 n'est pas un vain mot. Les exemples foisonnent dans la vie de tous les jours. Ainsi l'appel pour trouver des porteurs de la flamme olympique a connu un succès extraordinaire prenant de court les organisateurs. Les amateurs ont pu s'inscrire pour le jour de leur choix et envoyer autant de bulletins qu'ils désiraient.

Un habitant de Calgary a expédié plus de 1500 cartes postales pour être sûr de son coup. Mais la

palme est, sans conteste, revenue à un vétérinaire de... 101 ans qui a trouvé la force et les moyens de parcourir un kilomètre avec la flamme olympique.

BESSE MIEUX

Opéré sous anesthésie locale, William Besse a passé une nuit calme à l'Hôpital Foothills de Calgary. Souffrant d'une fracture en spirale du cinquième métacarpe, le Valaisan espère néanmoins pouvoir se déplacer à Nakiska avec son imposant plâtre pour assister à la descente dimanche matin. L. G.

Walter Brun double la mise

Ce sont finalement deux Euro-Brun-Cosworth qui se déplaceront, le 3 avril prochain, au Brésil pour y disputer le premier GP de formule 1 de l'année.

Apprenant que le jeune espoir italien Stefano Modena, champion d'Europe de F 3000 était libre pour cette année 1988, Walter Brun, dont l'opportunisme n'est plus à démontrer, s'est attaché ses services.

Modena risque fort de quitter l'écurie helvétique à la fin de cette année et c'est ce qui a découragé bon nombre de constructeurs qui voulaient l'engager, mais pour deux ou trois ans. Sa présence est un incontestable «plus» pour la toute jeune équipe suisse.

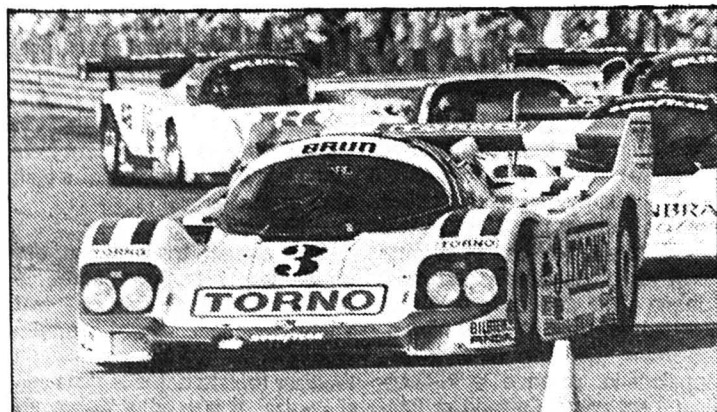
Cette situation nouvelle va permettre à Brun et à ses collaborateurs de juger très tôt le potentiel

exact de leur formule 1. Avec l'Argentin Oscar Larrauri et le Transalpin Modena, l'Euro-Brun entre très fort dans le monde fermé de la F1. Gageons que cette folle aventure sera couronnée de succès.

SUR TOUS LES FRONTS

L'Euro-Brun-Racing de formule 1 ne va en rien ralentir les activités du Brun-Motorsport dont les Porsche se retrouvent engagées outre-Atlantique en IMSA et en endurance.

Avec le programme réduit de l'écurie officielle Porsche qui ne participera qu'aux 24 Heures du Mans, le Brun-Motorsport - avec le Joest-Porsche et le Kremer Racing - se retrouve en tête de liste pour défendre les couleurs du constructeur allemand. (cb)



Les Porsche 962 du Brun-Motorsport vont continuer à écumer les circuits.

LE SPORT EN BREF



Cyclisme

Urs Zimmermann à nouveau blessé

Après une saison 1987 où les problèmes de santé ne l'ont pas épargné, le coureur suisse Urs Zimmermann est à nouveau frappé par la malchance. Lors de sa toute première course de la nouvelle saison, à l'occasion du GP d'Albacete (en Espagne), le Soleurois s'est en effet cassé la clavicule gauche, lors d'une chute dans le secteur final de la course. «Zimmi» est rentré immédiatement en Suisse, où il subira une intervention chirurgicale.

Plus dure sera la chute...

Victime d'une chute dans un escalier de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin, l'amateur-élite Marco Diem (24 ans) s'est fracturé la huitième vertèbre dorsale. Le Zurichois, qui ne court pas de risque de paralysie, a été aussitôt transporté à l'Hôpital de Winterthur, où il devra demeurer deux semaines au moins. Dans le meilleur des cas, il ne pourra pas reprendre l'entraînement avant deux mois.



Boxe

Tyson - Spinks: des sommets financiers

Les résultats financiers du championnat du monde des poids lourds entre les Américains Mike Tyson, tenant du titre unifié, et Michael Spinks vont atteindre des sommets jusqu'alors jamais égalés. Selon les estimations, ce match, prévu pour le mois de juin, devrait en effet rapporter 40 millions de dollars, soit dix de plus que le précédent record établi l'an dernier par le fameux duel des poids moyens entre Sugar Ray Leonard et Marvin Hagler.



Judo

Départ sur les chapeaux de roue

Pour le début du championnat suisse de première ligue, les Imériens ne pouvaient espérer un meilleur résultat que celui obtenu en terre lucernoise. Face au JJJC Lucerne, les néo-promus n'ont pas fait de détails en gagnant tous leurs combats avant la fin du temps réglementaire par ippon.



Football

Geste de protestation supprimé

Les footballeurs italiens qui entendaient protester contre le refus de la Ligue d'autoriser un troisième étranger par club, en retardant le coup d'envoi des rencontres de la 19e journée d'une demi-heure, ont renoncé à leur projet, après une longue discussion entre M. Campana, représentant des joueurs, et Antonio Matarrese, président de la fédération italienne.

Portsmouth acculé à la faillite

Portsmouth, club de première division anglaise, doit la coquette somme de 1,6 million de francs suisses au fisc. Sa dette globale s'élève à près de 3 millions. Le club est guetté par la faillite.

Les malheurs de Sammy Lee

Ex-demi de Liverpool, Sammy Lee a vu son aventure espagnole s'achever abruptement. Le joueur d'Osasuna s'est déchiré les ligaments dans la rencontre face à Valladolid. L'Anglais sera privé de terrain pour trois mois au moins.



SPORT Impartial



Des couleurs dans un goulag Cérémonie officielle pour la Suisse au village olympique

Le soleil s'est mis de la partie. Heureusement. Le goulag a paru moins sordide. La bonne humeur et le sourire des officiels, athlètes et des spectateurs privilégiés sont venus mettre un peu de couleur. Pour la première fois, Calgary m'a donné l'impression de vivre dans un autre monde. Le lever de drapeau de la mission suisse au village olympique s'est chargé de me rappeler aux réalités du monde. La psychose de l'attentat, de l'enlèvement ont conditionné les organisateurs canadiens. Les athlètes sont parqués, cloisonnés et protégés. L'aspect de communication, voire de communion d'une famille olympique a passé au second rang.

Le «Chinook» est bien installé. La température a pris des allures estivales avoisinant 11° à l'heure du lever de drapeau. Il s'est même trouvé des policiers en manches courtes pour assister de près ou de loin (sur les toits) à la cérémonie officielle réunissant la Belgique, Chypre, la France et notre pays.

Arrivé la veille, le conseiller fédéral Adolf Ogi, accompagné de MM. Daniel Plattner, président du

COS et Hans Möhr, président de l'ASS, a tenu à participer au hissement des couleurs au mât du village olympique.

UNE HAUTE SÉCURITÉ

Situé à proximité de l'Université, le village olympique a pris des allures de forteresse, voire même de goulag. Son pourtour et son entrée sont encore mieux gardés que la réserve d'or des USA à Fort Knox.

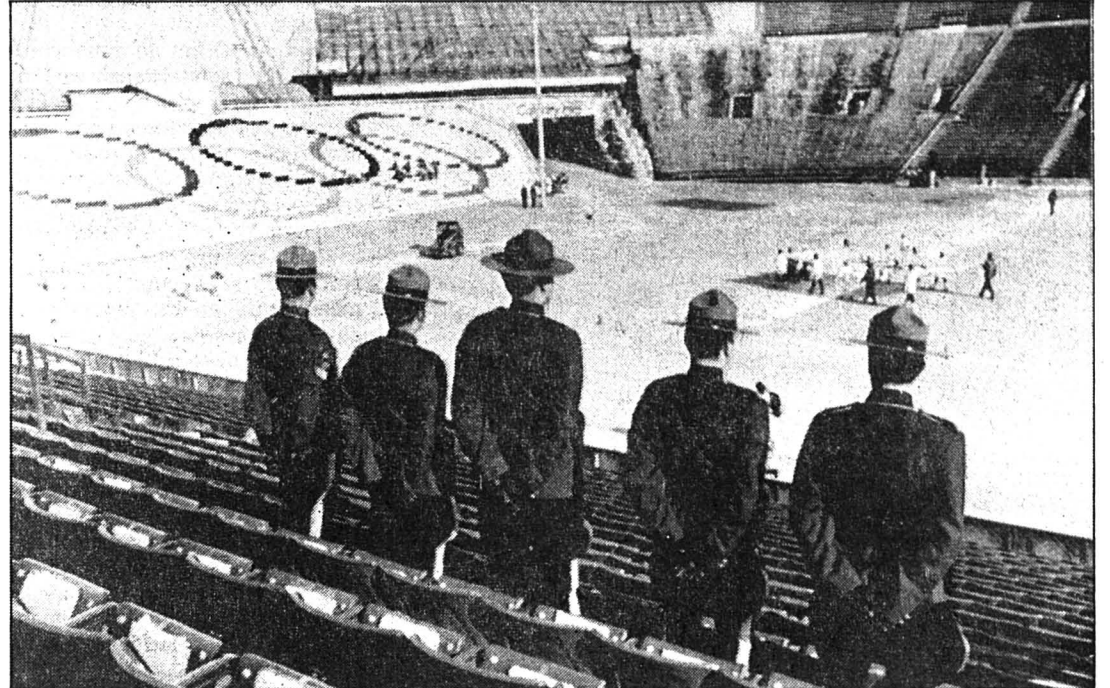
Une double fouille n'a pas suffi. Les journalistes sont obligés de se déplacer en groupe entourés par un véritable cordon d'agents de sécurité. En plus, il a fallu passer trois portails électrifiés, cadenassés et surveillés par des caméras pour, enfin, arriver à l'emplacement prévu.

L'allure de goulag n'est pas qu'une impression. Le déplacement à l'intérieur du village vous en apporte la preuve. A chaque porte, votre carte ou laissez-passer est contrôlé, vérifié. Un simple doute ou un problème électronique que vous obligera à patienter et palabrer.

EN TOUTE SIMPLICITÉ

Vendredi, sur le coup de 10 heures, le drapeau suisse est monté officiellement au mât du village olympique. Cette cérémonie a réuni les officiels et une minorité des athlètes de la France, de Chypre, de la Belgique et de la Suisse. La délégation des Confédérés s'est révélée imposante comparativement aux autres nations. La présence du chef du Département de l'énergie, des transports et des communications a pesé lourd dans la balance. M. Adolf Ogi a pris sa tâche à cœur saluant l'un après l'autre les membres de la délégation.

La cérémonie s'est voulue toute de simplicité. Un message de bienvenue du responsable du



A Calgary, la présence des forces de l'ordre est constante.

(AP)

village olympique et les drapeaux sont montés successivement en haut de leur mât aux sons de leurs hymnes nationaux respectifs.

L'Impartial
à Calgary avec
notre envoyé spécial
Laurent GUYOT

TOUT VA BIEN

Durant toute la cérémonie, le service de sécurité a veillé au grain. Les policiers en faction sur les toits des bâtiments ne se sont permis aucun relâchement surveillant

tout ce petit monde aux lunettes d'approche. Les incartades des photographes ont permis aux policiers de se mettre en évidence.

Même les entretiens personnels avec les athlètes se sont limités à leur plus simple expression. Composant la majorité de la délégation, l'équipe de hockey sur glace a appris la discipline à ses dépens avant de pouvoir bavarder en toute quiétude à l'issue du premier entraînement. Marc Leuenberger ne s'est pas formalisé pour autant. Le joueur du HC Bienne a confirmé la bonne forme de la Nati tout en voulant saluer les amateurs de hockey sur glace de La Chaux-de-Fonds et de la région.

Nous nous sommes parfaitement adaptés au décalage horaire. A Anchoage, nous avons trouvé d'excellentes con-

ditions pour travailler. Les résultats obtenus contre la Tchécoslovaquie et l'Autriche sont venus le prouver. Nous avons perdu l'ultime match contre une formation désireuse de créer un exploit. Ils n'auraient pas hésité à mettre la tête comme dernier rempart. De plus, ils ont connu un maximum de réussite tirant douze fois dans le cadre de nos buts contre un peu moins de cinquante essais de notre part. Maintenant il nous appartient de confirmer contre la Finlande, dimanche soir. La troisième place qualificative pour le tour final se jouera certainement lors de ce premier match. A part cela, n'oubliez pas de saluer tout le monde là-haut. Il faut leur dire que tout va bien.

L. G.

Calgar'hit Grand concours de

L'Impartial
LA VOIX D'UNE REGION

Question No 2

Quel(s) skieur(s) suisse(s) a (ont) obtenu la médaille d'or dans une descente olympique ?

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

A renvoyer: L'Impartial, Rédaction sportive, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Récompenses

Prix quotidien

Un bon d'une valeur de Fr. 40.— offert par la Vinothèque de La Charrière, à La Chaux-de-Fonds, et un T-Shirt de «L'Impartial».



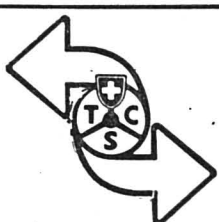
Classement général

1er prix: un bon de voyages d'une valeur de Fr. 1000.— offert par l'Agence de voyages du Touring Club de Suisse (TCS), à La Chaux-de-Fonds.

2e prix: un coffret «Hommage à Le Corbusier», d'une valeur de Fr. 600.—.

3e prix: un bon d'une valeur de Fr. 100.— offert par la Vinothèque de La Charrière, à La Chaux-de-Fonds.

Du 4e au 10e prix: un T-shirt de «L'Impartial».



A TCS-Voyages,
vous trouvez tout
sous le même toit

Pas de miracle Blanche pas à l'aise

L'entraînement intensif ne s'est pas révélé suffisant. Gérard Blanche a connu des problèmes lors des journées de préparation en vue de la compétition du saut sur le tremplin des 70 mètres.

Tant jeudi que vendredi, le Lo clois s'est retrouvé dans la deuxième moitié du classement (61e, 40e, 58e et 67e). L'ex-champion de Suisse a buté sur ce fameux sentiment permettant, sur la table, d'effectuer une prise de ski à 100%. La preuve en est apportée par des vitesses appréciables au bas de la piste d'élan.

A chaque fois, l'Helvète a perdu une trentaine de places entre celle enregistrée au niveau de la vitesse et celle donnée par la longueur.

Les Suisses, à l'exception de Christophe Lehmann, ne se sont d'ailleurs pas montrés très à l'aise. Christian Hauswirth et Fabrice Piazzini ont aussi peiné. Seul le benjamin de l'équipe est parvenu à tirer son épingle du jeu. Christophe Lehmann a pris des 4e et 8e places encourageantes.

A moins d'un vent capricieux, la hiérarchie ne sera pas bousculée au Parc Olympique de Calgary. Matti Nykaenen, le grand favori, devra cependant se méfier de Primos Ulaga, de Jiri Malec et de Jira Parma. Ce n'est qu'à ce prix que le petit Finlandais volant réussira à enrichir son palmarès du seul titre majeur lui faisant défaut.

L. G.

Calgary stories

TRANSFUSION = EXCLUSION

La Fédération internationale de ski a interdit de compétition le skieur américain Kerry Lynch, qui avait pratiqué une transfusion exosanguine. Avec l'absence de Lynch (resté chez lui dans le Colorado), les Etats-Unis perdent leur meilleure chance d'obtenir une médaille en combiné nordique.

UN REFUS AVEC CONSÉQUENCES?

Le refus du gouvernement américain d'accorder un visa à quatre membres de l'équipe nord-coréenne de patinage de vitesse risque de compromettre la candidature d'Anchoage pour les JO d'hiver de 1994.

Le Comité olympique nord-coréen a fait savoir qu'il s'oppose-

rait à cette candidature et de hauts responsables du CIO ont dénoncé la décision du Département d'Etat, prise la semaine dernière.

HIGH SECURITY

Le Canada a dépensé 25 millions de dollars et a travaillé avec des services de renseignement du monde entier, pour assurer la meilleure sécurité possible lors des JO. Les responsables se déclarent bien préparés: «C'est ce qu'il y a de mieux», selon le chef-adjoint de la police de Calgary.

SYMBOLES

Les médailles d'or, d'argent et de bronze qui seront décernées aux JO combiné à la fois les symboles de la Grèce antique et du Canada.

Tout dépend des rafales... Entraînement pour la descente masculine

Une rafale dans un sens, une rafale dans l'autre: le vent qui souffle sur la piste du Mont Allen à Nakiska ne choisit pas forcément d'aider les favoris de la descente olympique qui aura lieu dimanche.

Lors du quatrième entraînement vendredi — les organisateurs ont finalement renoncé à faire disparaître la cinquième — le «chinook» a gêné tout le monde, favorisant les uns, comme l'Italien Danilo Sbardellotto longuement poussé, freinant les autres, comme l'Allemand Markus Wasmeier.

En fait, il n'y a pas beaucoup d'enseignements à tirer de cette séance en vue de la descente de dimanche, sinon qu'elle a fait une victime de plus en la personne de l'Italien Giorgio Piantanida qui a lourdement chuté. Selon les premiers examens pratiqués sur la piste même, Piantanida souffre au

moins d'une côte cassée, sur le flanc gauche et du genou gauche, et les Jeux olympiques sont sans doute terminés pour lui.

Dans le camp suisse, Franz Heinzer s'est partiellement rassuré en signant le deuxième chrono. Je n'accorde aucun crédit aux temps réalisés dans la dernière partie de la descente expliquait Heinzer. Aujourd'hui, le vent avait trop d'importance dans ce secteur. L'essentiel pour moi était de bien négocier le début du parcours.

Descente messieurs. 3e journée d'entraînement (une seule manche, descente du combiné, départ raccourci): 1. Danilo Sbardellotto (It) 1'47"84; 2. Franz Heinzer (S) à 0"14; 3. Günther Mader (Aut) à 0"17; 4. Pirmin Zurbriggen (S) à 0"31; 5. Peter Müller (S) à 0"67; 6. Anton Steiner (Aut) à 0"74. (si)

Premières impressions Avant la descente dame

Les candidates au titre olympique féminin de descente ont entrepris un premier test sur la piste de Nakiska. Un test non chronométré, il convient de le préciser. Le vrai départ des entraînements se déroulera dimanche.

Et, partant, les éliminatoires internes suisses. Si Michela Figini, Maria Walliser et Brigitte Oertli sont partantes certaines, l'ultime place disponible se disputera entre Chantal Bournissen, Zoé Hass (qui est «chez elle», rappelons-le, puisque la Nidwaldienne est née à Calgary) et Béatrice Gafner. La course se déroulera jeudi.

Michela Figini livrait ses premières impressions: Par rapport à l'an dernier, il me semble que le revêtement est quelque peu moins glacé, notamment le schuss final, complètement gelé l'an passé. Michela Figini s'était alors imposée.

Elle avouait avoir connu des problèmes, hier, peu après le départ, où la pente est également impressionnante. J'y ai manqué une porte, ajouta-t-elle. Maria Walliser regretta que la piste soit si courte: Il n'y en a guère en Coupe du monde d'aussi courte... (si)

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Echange de bâtiments	17
LE LOCLE	Complexe en forme	18
NEUCHÂTEL	Drôle de mère	20
JURA BERNOIS	Saint-Imier dans la rue	22
JURA	Naissance d'un manège	28

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)

Du 1er au 8 février 1988

Littoral	+ 4,3° (2.288 DH)
Val-de-Ruz	+ 2,8° (2.543 DH)
Val-de-Trav.	+ 3,7° (2.390 DH)
La Chx-Fds	+ 1,8° (2.718 DH)
Le Locle	+ 1,5° (2.767 DH)

Les candidats-réfugiés neuchâtelois

L'assistance aux requérants d'asile dans le canton

Près de 700 requérants d'asile vivent dans le canton. Qui sont-ils, comment vivent-ils et de quoi? Des questions qui agitent l'opinion et auxquelles on trouve des réponses parfois fantaisistes. Quelques éclairages sur un problème à tiroirs.

Au 31 janvier, ils étaient 688 dans le canton, ces requérants d'asile dont l'accueil est un large sujet de discussion dans la population. En décembre dernier par exemple, on comptait principalement sur une cinquantaine d'arrivées officiellement enregistrées, 31 Nationaux turcs (en particulier Kurdes), 10 Angolais et six Zairois. Ces proportions reflètent la situation actuelle, note les responsables des services sociaux chaux-de-fonniers, M. Yves Scheurer.

Parmi ces requérants, 63 sont aujourd'hui hébergés aux Cernets,

centre d'accueil près des Verrières par lequel transitent pendant trois mois les nouveaux requérants. Une poignée de ceux qui sont dévolus au canton sont encore logés à Bel-fond (JU) où Neuchâtel avait trouvé dans le cadre d'un accord intercantonal la place qui lui manquait du fait de l'accroissement des demandes d'asiles. En effet, 412 demandes ont été déposées dans le canton l'an dernier, contre 250 en 1986 et 130 en 1985, note M. Daniel Monnin, chef du service cantonal de l'assistance.

Cet «afflux» - personne ne con-

sidère la situation comme catastrophique - a posé des problèmes d'hébergement. Difficile de trouver un appartement pour les candidats-réfugiés sortis des Cernets. 120 sont aujourd'hui encore logés dans des hôtels bon marché, dont plus des deux tiers dans le Bas. Les trois cinquièmes des requérants rendus à la vie «civile» sont d'ailleurs provisoirement installés dans le Bas, les deux cinquièmes dans le Haut, quoique une large majorité des demandeurs aient été dirigés durant les années 1984-1985 vers La Chaux-de-Fonds, marché du logement oblige.

CE QU'ILS TOUCHENT DE L'ASSISTANCE

Autre point important avant de voir ce que touchent de l'assistance les requérants d'asile: la question

du travail. Après les premiers trois mois suivant l'arrivée, ils ont en effet le droit de travailler. Et M. Monnin relève que les deux tiers de demandeurs ont un emploi, quoique souvent temporaire. Cette proportion semble atteindre plus de 90% si l'on ne tient pas compte de ceux qui ne peuvent légalement pas travailler.

Pour les autres, candidats-réfugiés de fraîche date ou chômeurs sans droit aux indemnités, l'assistance les prend en charge selon les mêmes critères que les nationaux suisses, normes fédérales. Ainsi, par exemple, une famille avec deux enfants (de moins de dix ans) touche 2000 fr par mois tout compris, compte tenu d'un loyer de 500 frs. Ou encore: un couple sans enfants reçoit 1650 frs environ soit à peine plus que le plus défavorisé des couples de rentiers AVS avec prestations complémentaires (1600 fr), calcule M. Scheurer. Le chef des services sociaux chaux-de-fonniers ajoute qu'un requérant qui pourrait s'offrir des bijoux ou une voiture grâce à l'assistance, cela n'existe pas. En l'occurrence, l'assistance est remboursée par la Confédération au canton et elle est remboursable par le demandeur d'asile, dans la mesure du possible.

1987 fut une année serrée. Débordés disent-ils, les services d'assistance ont dû trouver des solutions de fortune, en particulier en matière d'hébergement, du fait de l'étriqueté du marché du logement. Après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, par la force des choses, la situation pourrait se détendre, vu sous l'angle de l'infrastructure d'accueil mise en place s'entend. Pourtant, la question de l'accueil des candidats-réfugiés est appelée à rester posée.

Utilisant les possibilités offertes, le canton a créé deux postes d'assistants sociaux, le premier à Neuchâtel en automne dernier, le second à La Chaux-de-Fonds ces jours-ci, pris en charge par la Confédération. Ces deux antennes seront chargées de préparer et de

prendre en charge la sortie des requérants du centre.

LES CERNETS EN QUESTION

Quant aux Cernets, son avenir est en question. Le bail du centre d'accueil échoit en automne 1989 et il n'est pas sûr du tout qu'il soit renouvelé. Les services de M. Monnin examinent d'ores et déjà avec sérieux les possibilités de remplacement, en sachant fort bien qu'il sera difficile de trouver les nouveaux locaux adéquats sans soulever des protestations.

Le travail des services de l'assistance est apparemment reconnu par les associations qui défendent le droit d'asile, de même que par les requérants. A souligner toutefois qu'il n'est question ici que du volet assistance et non de la politique d'asile elle-même, définie par

la nouvelle loi entrée en vigueur le 1er janvier. A ce propos, le Comité pour la défense du droit d'asile organise d'ailleurs une conférence de presse lundi, en particulier sur les refoulements, dont nous rendrons compte et qui élargira le propos.

Un chiffre permet pourtant d'ouvrir ce chapitre-là: des 298 demandes d'asiles neuchâteloises traitées en 1987 par les services du délégué aux réfugiés 215 ont été refusées et 27 acceptées soit 9,5%, un pourcentage très proche de la moyenne suisse. En extrapolant, on peut donc s'attendre à ce qu'une petite septantaine seulement des requérants actuellement installés dans le canton soient élus réfugiés. C'est le fond de la question.

R.N.

REGARD

Douze millions de réfugiés et nous et nous...

Douze millions de réfugiés dans le monde. J'y pense et puis j'oublie, chanterait Jacques Dutronc. La Suisse préfère les oublier ces temps-ci. Elle s'en est donné les moyens légaux.

Avec l'introduction de la nouvelle loi sur l'asile, ces lots de réfugiés qui ne cessaient de grossir vont sans doute diminuer.

Le quota neuchâtelois d'accueil est fixé à 2,5% des quelque 10.000 demandeurs annuels (11.000 en 1987) frappant aux portes du pays. Une épicerie administrative à faible teneur éthique voulue par la majorité des votants suisses pour contenir ce qui lui apparaît comme un flot.

1987 est aussi considérée comme une année lourde en pays neuchâtelois: 412 demandes d'asile déposées dans le canton,

grosso modo deux fois plus que l'année précédente, quatre fois plus qu'en 1985. L'infrastructure d'accueil, dit-on, a failli craquer. Le centre des Cernets était plein, travail et lieux d'hébergement, difficiles à trouver pour ces réfugiés venus du Sud. C'est que la conjoncture maussade favorise les réactions de rejet. Ici, il faut maintenant lutter pour - bien - vivre. Certes.

A l'autre bout de la lorgnette, les 12 millions de réfugiés (sans compter les Palestiniens et une partie des 30 millions de travailleurs migrants) luttent eux pour leur survie. Cela dit sans sensibilité. Il faut redire que la plupart fuient les persécutions, les zones de conflit, les catastrophes naturelles, la famine, la misère. L'exil en a conduit 800.000 en Europe, mais l'immense majorité a trouvé asile dans des pays voisins, pays du tiers monde tout aussi démunis. Flashes: cinq millions d'Afghans déplacés réfugiés au Pakistan et en Iran; l'image-TV sans fard d'une famille cambodgienne en attente depuis sept ans dans un camp thaïlandais.

Et nous et nous et nous, là-dedans?

L'Europe et les Etats-Unis se crispent sur leurs frontières. La Suisse ne concède le titre de réfugié qu'à 9,1% des requérants, renvoie les autres et le problème de fond plus loin. Les élus sont quelque 34.000 représentant le 0,5% de la population environ. C'est tellement peu par rapport au nombre d'étrangers notamment, qu'on n'explique l'ampleur des réflexes d'hostilité aux réfugiés que par leur provenance: les lointains pays du tiers monde, fragiles dans leurs structures nées de la décolonisation.

La Suisse de la nouvelle loi sur l'asile, entre autres pays, tente de se protéger d'une manière difficilement justifiable eu égard à sa morale humanitaire en particulier. Jusqu'à en perdre son âme et sa mémoire? Pas de quoi être fier.

Robert NUSSBAUM

● Lire ci-contre, ainsi que le dossier «Droits d'asile Droits de l'homme» paru dans le Monde diplomatique, novembre 1987.

Un témoignage: la vie dans le vide

Pour humaniser les chiffres, nous avons sollicité le témoignage d'un requérant parmi d'autres. Contrairement à la majorité, celui-ci n'a pas trouvé de travail depuis des mois. Pour préserver son anonymat, disons simplement que sa famille (c'est son fils qui parle ici) vient d'un pays du sud-est en guerre.

Mon père a été enlevé et détenu pendant 35 jours. Il a été torturé. Puis il a reçu des menaces, toujours plus sérieuses, jusqu'à celles de mort. Des amis nous ont aidés à prendre la fuite. Nous sommes venus en Suisse parce que c'est un pays neutre, connu pour la défense des droits de l'homme et parce que les Nations Unies y ont un siège. Nous voulions y exposer le cas de notre famille. Nous avions des visas, sauf mon père.

La police genevoise nous a envoyés ici. Le séjour aux Cernets fut un peu dur au début. Moi, j'ai pu descendre au gymnase de Fleu-

rier comme audi-teur, mon frère à l'école secondaire.

Mon père est sans travail. Il aurait eu l'occasion d'aller travailler à Genève ou Lausanne dans son domaine, mais nous devons rester dans le canton. Il s'ennuie beaucoup sans travailler. Le Centre social protestant nous a trouvé notre appartement. J'étudie au gymnase, mon frère est malheureusement en préprofessionnelle et ma sœur, étudiante à l'université dans notre pays, n'a pu reprendre ses études. Elle a commencé un apprentissage, si l'on peut dire.

Nous avons été bien accueilli ici, peut-être parce que nous parlons la langue. Nous remercions les Suisses pour leur hospitalité superbe. Mais c'est dur d'être réfugié. Nous ne sommes pas venus faire du tourisme et nous aimerions retourner dans notre pays. Mes parents surtout vivent dans le vide, en attendant la réponse à la demande d'asile. (rn)

DUO DU BANC

Je suis pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1992 de Lausanne, à une condition!

Ah? Le respect de l'environnement ou une solide assurance financière?..



Non! Qu'on interdise les compétitions aux étrangers!



La Vue fermée

Une forte tempête de neige et de vent a balayé toute notre région hier, s'acharnant plus particulièrement sur les sommets. La situation était telle à La Vue-des-Alpes que la gendarmerie a dû se résoudre à fermer la route pendant une bonne partie de l'après-midi pour éviter un blocage définitif de cet axe. Aussi, entre 13 h 15 et 15 h 45, la circulation a été détournée par la route de la Tourne, la gendarmerie signalant qu'aucun accident n'a été déploré pendant cette période. Grâce au travail continu de la voirie, la Vue était accessible en fin de journée. (Imp)

Ils sont peut-être nombreux à porter le joli diminutif de Giuse, mais il n'y a qu'un Giuseppe Merola qui fête ses 25 ans aujourd'hui. Giuse est sympa, intelligent, ouvert, serviable et d'une grande sensibilité. Fils d'immigrés italiens, il est né à La Chaux-de-Fonds, y a fait ses écoles puis un apprentissage de maçon. A côté de son travail, il joue dans une équipe de football, est passionné par les jeux de société, répond toujours «présent» lorsqu'il s'agit de rendre service. Autre activité qu'il aime beaucoup qui reflète son esprit de service: il est sergent dans le corps des sapeurs-pompiers de la ville.

Tes amis te présentent leurs meilleurs vœux! (comm)

QUIDAM



(Photo privée)

Le coup de pouce d'ESCO Patric S.A. s'implante aux Geneveys-sur-Coffrane

Si l'établissement d'une entreprise industrielle est toujours une bonne nouvelle pour la commune qui la reçoit, il arrive qu'une telle réalisation prenne des chemins pour le moins inhabituels. L'exemple fourni par l'arrivée de Patric S.A. aux Geneveys-sur-Coffrane méritait que l'on s'y attarde.

Spécialisée dans le secteur de la tôlerie industrielle et la fabrication de machines pour l'industrie alimentaire, Patric S.A. dispose de locaux à Colombier qui ne sont malheureusement plus adaptés aux besoins de l'entreprise; devant l'impossibilité de se développer sur place, la direction du groupe s'est donc résolue à trouver un nouvel emplacement.

Depuis 1982, Patric S.A. est rattachée sous la forme d'un holding à la Maison LNS, à Orvin, fabricants de machines dont la clientèle neuchâteloise se répartit par moitié sur La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Son directeur, M. Louis, a décidé de se séparer de ses terrains de l'avenue de la Gare à Colombier, rachetés du reste par Migros, se voyant proposer deux solutions de rechange, une dans le canton de Berne et l'autre à Cressier.

TROISIÈME VOIE

En fréquents contacts avec la direction d'ESCO S.A. aux Geneveys-sur-Coffrane, dont Patric S.A. est un sous-traitant, LNS s'est alors vu offrir une troisième solution: le rachat d'une surface de ter-

rain de 6300 m² dans la zone industrielle de l'Horizon, ultime terrain privé disponible.

Ce véritable coup de pouce à l'implantation de Patric S.A. a été fort apprécié par les autorités communales qui n'ont absolument rien à mettre à disposition pour l'industrie.

M. Frédy Gertsch, président de commune, nous a précisé que les autorités, en collaboration avec la Région LIM Val-de-Ruz, se préoccupaient depuis longtemps de doter Les Geneveys-sur-Coffrane d'une véritable zone industrielle communale. Des cinq zones théoriquement possibles, une était excellente du point de vue situation, au sud-est de la localité en bordure de la route des Sottards. Or, le Département de l'agriculture du canton de Neuchâtel, par l'Office de l'aménagement du territoire, s'y est d'ores et déjà opposé, car un dézonage agricole au profit de l'industrie serait contraire aux principes d'aménagement en l'espèce.

Malgré de nombreux obstacles, le Conseil communal poursuit néanmoins son étude qui vise pour

l'heure à «localiser» une zone propre à l'implantation d'entreprises.

L'entreprise ESCO qui fabrique les fameux tours automatiques de décolletage Escomatic, dispose, elle, d'un terrain entre son usine principale et son dépôt. Ne désistant pas l'utiliser pour l'agrandissement de son outil de production et considérant que d'avoir son sous-traitant quasiment à sa porte n'était pas une mauvaise chose, la direction d'ESCO a donc décidé de vendre cette parcelle dont 2300 m² seront utilisés par Patric S.A., avec une possibilité d'extension à 3500 m². La demande de construction n'a du reste pas fait l'objet d'opposition.

Selon M. Hubert Rossetti, directeur technique d'ESCO, son entreprise aura besoin, dans un avenir indéterminé, d'une nouvelle halle de fabrication conçue pour recevoir des centres d'usinage et un mode de travail par cellules flexibles. En outre, dans cette perspective, il faudrait disposer d'un centre de formation du personnel afin de la familiariser avec les commandes numériques et les moyens informatiques.

Quant à Patric S.A., l'entreprise conservera ses 23 employés et organisera une navette pour les transporter au Val-de-Ruz, tout en engageant encore quatre ou cinq personnes supplémentaires.

M. S.



Pêcheurs

Contre Fr. 2.- en timbres poste
Catalogue 1986-1988
et ses suppléments
soit plus de 420 pages
illustrées

Sur 3 niveaux: 450 m²
Visitez notre magnifique magasin,
le plus grand de Suisse.
Un choix incroyable, mais vrai

SUPERBE ACTION
Cannes télescopiques réglables
100% carbone. Anneaux Fuji
● FAVORITE ●
4 m 5 m 6 m
215 g 325 g 495 g
Fr. 165.- Fr. 195.- Fr. 265.-

PECHES SPORTIVES
RUE DE LAUSANNE 55
037 22 55 33 FRIBOURG

REVÊTEMENTS DE SOLS-TAPIS-PLASTIQUES-
PARQUETS-RIDEAUX-LITERIE-DÉCORATION-
MEUBLES-TAPIS D'ORIENT-STORES
SOL & LIT
R. Estenso Rue du Parc 93
La Chaux-de-Fonds 039/23 63 23
Le Locle 039/31 16 70

Particulier cherche
participation
dans gérance,
régie immobilière...
Ecrire sous chiffres 87-802
à ASSA Annonces Suisses SA,
faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.



Balance 17
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 25 17
Ouvert tous les jours
même le dimanche

Pour vos repas de midi, nous vous proposons 7 menus à choix, différents chaque jour, à Fr. 12.-.

Nouveauté: nous vous offrons le potage

Nos menus se composent donc des plats suivants:
- un potage
- une salade
- un plat principal

Fr. 12.-

Egalement notre nouvelle carte variée et nos menus complets de Fr. 35.- à 75.-.

Chef de cuisine de Hong Kong.

VITRERIE jost
JOUR et NUIT 26 40 77

HORLOGERIE von gunten
Grand choix de montres et pendules
Réparations
23, av. Ld-Robert
☎ 039/23 50 44

Conférence publique
Mardi 16 février 1988
à 20 h 15 à l'aula de l'Ecole professionnelle commerciale (SSEC), Serre 62

Les animaux de compagnie, pour qui, pourquoi? Comment choisir?
par Mme Corinne Jeanmonod (vétérinaire)

DIAS
Organisation: Commission scolaire

A vendre
Mazda 323 Break
année 1976,
60 000 km,
expertisée +
test antipollution.
Fr. 2800.-
à discuter.
☎ 039/26 01 71.

Je donne
cours de guitare
pour débutants.
☎ 039/26 82 45

Occasions
Photocopieurs
papier normal
avec réduction
- zoom, etc.
Téléphone
039/41 14 10

Nous nous recommandons:
- Façades isolantes en alu (Alcan)
- Volets en aluminium
- Charpente
- Portes et fenêtres
- Transformations

transisol sa
☎ 037/75 29 00
8, rte de Donatrye
1580 Avenches

RENCONTRES SÉRIEUSES
Très nombreux partis (18-75 ans.) chechent contacts vue mariage avec Suisses/ses de tous âges.
Envoyez vite vos noms et adresses au Centre des Alliances IE, 5, rue Goy, 29106 Quimper, (France)
Importante documentation en couleurs envoyée par retour. C'est gratuit et sans engagement.

Nouveau à Yverdon.
Av. de Grandson 84
☎ 024/24 37 17
Un des plus grands centres de

voitures d'occasion
de la région.
150 à 200 véhicules en stock, de toutes marques, expertisés, dès Fr. 3 500.-
Crédit, leasing, facilité de paiement possible. Ouvert tous les jours de 8 à 20 heures (samedi compris)

Carnaval
location de costumes
adultes et enfants, perruques, chapeaux, loupes, masques et maquillages.
Mme Sciboz
Les Bois
☎ 039/61 14 50

depuis 1969 vite résolues
dettés
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038.33.69.70

Chats, chats et chiens
cherchent bons foyers.
Société protectrice des animaux de La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 50 b
☎ 039/28 64 24
Pour les placements, ouvert tous les samedis de 11 h 30 à 13 h 30.

L'immeuble que nous occupons vient d'être vendu. Nous sommes donc contraints de procéder à une

liquidation générale

autorisée par la Préfecture du 23 octobre au 23 avril 1988
Des meubles pour des centaines de milliers de francs sont **sacrifiés**

Profitez de cette occasion

exceptionnelle énormes économies
Rabais de 30 à 50%

Gratuit
Stockage de vos achats

Garantie
Meubles des meilleures fabriques

Crédit
possible et sur mesure

MEUBLES GRABER
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

L'Impartial

Bulletin de changement d'adresse

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 cts) Journal L'IMPARTIAL SA, Service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____
NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis Important

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement. Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion:** Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- Paiements:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

EAB Fabrique d'appareils électriques SA
2608 COURTELARY
☎ 039/44 12 55

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

un(e) jeune employé(e) de bureau

ayant déjà travaillé sur ordinateur, de langue maternelle française avec si possible des connaissances de la langue allemande.

Les offres manuscrites, accompagnées des documents usuels, sont à adresser à
Service du personnel - EAB - 2608 Courtelary

A vendre, pour cause double emploi
caravane pliable
en dur, Rapido confort, valeur Fr. 7 200.-. Gros rabais.
☎ 039/28 12 21, heures des repas

● Paroi coulissante pour
● **douche et baignoire**
● directement d'usine Fr. 403.-
● pose sur demande Fr. 150.-
● ☎ 029/4 76 32

KENITEX INFORMATION

Pour ses 25 ans, KENITEX SA (Suisse) avait prévu présenter, à l'exposition "Temps libre" du printemps, son isolation thermique périphérique d'un type nouveau, fiable, cohérent et surtout compatible avec sa traditionnelle garantie de 10 ans.

"Temps libre" ayant été annulée, nous allons mettre à la disposition des intéressés, sans aucun engagement de leurs parts, deux bus pour l'exposition "Habitat et jardin" à Lausanne (20 au 28 Février 1988)

Les propriétaires d'immeuble, architectes ou responsables de gérances peuvent s'inscrire pour le déplacement et entrées gratuites à cette foire. Ils seront également les bien-venus à notre stand ou un apéro leur sera offert par le responsable de notre filiale de Chaux-de-Fonds.

Téléphonez sans tarder au (039) 23 73 55 ou écrivez à Kenitex sa (Suisse)
Rue des Crêtets 82 LA-CHAUX-DE-FONDS

X Procrédit-mon prêt personnel discret

scissors icon

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Domicile _____
Signature _____

à adresser des aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

X procrédit 3/m/6/Sa

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Avec les personnalités régionales

Le déclin de l'industrie à Table ouverte

Dubied, Tornos, BCC, Kudelski, Longines. Chaque semaine ou presque la liste noire s'allonge: victimes des soubresauts du dollar et d'autres difficultés, plusieurs entreprises suisses se mettent à licencier leur personnel.

A petites doses certes. Mais, ajoutées les unes aux autres, les suppressions d'emplois finissent par compter. Surtout si on examine les statistiques: en dix ans, l'industrie suisse a perdu environ 150.000 postes de travail. Dont une partie a été transférée à l'étranger, là où les coûts de production sont moins élevés, là où les marchés sont plus accessibles.

Toujours plus d'entreprises

hélvétiques lorgnent vers les pays voisins et projettent de s'y implanter pour avoir un pied dans la Communauté européenne. L'industrie suisse serait-elle en voie de disparition?

Autour de Dominique von Burg, divers chefs d'entreprises et syndicalistes en débattent: MM. Jean-Marc Jacot, directeur général d'Ebél, fabrique d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds, Paul Castella, pdg de l'entreprise Dixi au Locle et de la SDP à Genève, Stefan Kudelski, industriel à Lausanne, Pierre Schmidt, secrétaire central du Syndicat FTMH et Michel Jeandupeux du syndicat chrétien FCCM à Delémont. (comm)

Trois blessées à La Sagne

Hier à 16 h 50, une voiture conduite par Mme Solange Châtelain, 1937, de Fleurier, circulait de La Sagne à La Chaux-de-Fonds. Peu avant l'immeuble Miéville 124, alors que survénait en sens inverse l'auto conduite par M. T. R., des Ponts-de-Martel, elle prit peur et serra le bord droit de la chaussée. Elle heurta le talus de neige ce qui eut pour effet de la contraindre à un tête-à-queue.

De ce fait, l'arrière de l'auto de Mme C. fut heurté par l'avant gauche du fourgon R.

Blessées, M. Solange Châtelain, ainsi que Mlle Orélie Châtelain, 1973, et Karinne Schweizer, 1972, ont été transportées à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds par ambulance.

CELA VA SE PASSER

D'après Maupassant au théâtre

Spectacle intéressant hors abonnement annoncé au Théâtre dimanche 14 février, à 20 h 30, par le Théâtre-Casino d'Enghien, avec Bernard Fresson et Yves Marchand. «Comme on regarde tomber les feuilles» inspiré de Guy de Maupassant dévoile ses relations imaginées avec son médecin, et sa mort imminente – et précoce à 42 ans – en toile de fond. Des comédiens remarquables interprètent ces personnages dont les caractères ont les ambivalences de Maupassant lui-même. (ib)

Echange de bâtiments au Conseil général

Sceller l'intégration de l'Ecole commerciale dans le CPJN

Echange de bâtiments à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général, le 24 février. Après l'intégration de l'Ecole professionnelle commerciale dans le CPJN, la ville souhaite acquérir les immeubles Serre 62 et Parc 65. En échange, elle veut céder l'immeuble Jardinière 69 à la fondation de la SSEC.

En mars 1986, l'Ecole professionnelle commerciale (EPC) était intégrée au Centre de formation professionnelle de la Jura neuchâtelois (CPJN). Buts recherchés: intégrer la formation professionnelle commerciale dans la politique d'ensemble de la formation et permettre aux pouvoirs publics de prendre en charge totalement les investissements et frais de fonctionnement. Restaient les immeubles.

L'EPC en occupe deux: Serre 62 principalement, mais aussi Parc 65. Les deux immeubles sont propriétés de la Fondation de construction de la Société suisse des employés de commerce (SSEC). Cette fondation sert les buts de la SSEC: principalement la représentation des intérêts professionnels des employés et la mise à disposition d'institutions en faveur de ses membres, l'enseignement de l'EPC ne lui incombant plus.

PROPOSITION

Pour clarifier la situation, l'exécutif propose que la ville passe propriétaire de ces deux immeubles. La SSEC ayant manifesté le désir de rester propriétaire de Parc 65, le Conseil communal a proposé un échange: grossièrement dit, Parc 65 contre Jardinière 69, immeuble propriété de société immobilière Bloc 30 S.A. dont la commune détient tout le capital-action.

En deux mots, l'exécutif se propose «d'acheter» Jardinière 69 à la société immobilière Bloc 30 S.A. pour 600.000 francs, de le céder aussitôt à la Fondation de construction de la SSEC, de lui payer encore 350.000 francs, pour pouvoir «acquérir» en échange les immeubles Serre 62 et Parc 65.

La plupart des locataires de Jardinière 69 (acheté en 1973 dans la perspective de l'agrandissement du Centre professionnel de l'Abeille voisin) pourront conserver leur appartement, la Fondation de la SSEC garantissant le maintien des

baux. La SSEC n'entend occuper que les rez-de-chaussée inférieur et supérieur. Trois locataires, (soit deux appartements et un atelier) devront être relogés, avec l'appui de la gérance communale.

TRANSFORMER OU RECONSTRUIRE!

Quant à Parc 65, la commune étudiera ces prochaines années s'il convient d'entreprendre des transformations ou reconstruire, selon les besoins du CPJN. Pour le moment, cet immeuble comprend un atelier, les locaux de la SSEC,

la salle d'informatique de l'EPC, d'autres locaux et trois appartements.

Les partenaires concernés ont donné leur accord pour cette transaction. Le Conseil communal conclut son rapport en notant que «l'acceptation des propositions ici formulées mettront un terme au processus de réorganisation de la formation professionnelle en notre ville et en notre région, réorganisation commencée par la révision des structures du Technicum neuchâtelois et la création du CPJN».

R. N.

Manège du Cerisier: fidélité aux engagements

Le Conseil communal entend être fidèle aux engagements pris en avril 1986 vis-à-vis de la Société de cavalerie de La Chaux-de-Fonds. Pour tenter de permettre la construction d'un manège au Cerisier, projet en butte aux oppositions des habitants du quartier, il entend sortir la parcelle litigieuse de la zone agricole pour la passer en zone d'installations publiques et sportives. Le sujet est à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 24 février.

En avril 1986, le Conseil général acceptait l'acquisition par la commune d'un terrain au lieu-dit le Creux-du-Seret à céder au droit de superficie et destiné à la construction d'un manège par la Société de cavalerie. Des oppositions multiples de voisins se sont manifestées, notamment celles des familles Schafroth exploitant ce terrain de 20.000 m². La situation est bloquée. En matière de droit privé, l'agriculteur s'oppose

en effet à la résiliation du bail. Le cas est pendant. En matière de droit public, les opposants ont attaqué l'achat par la commune du terrain: de ce côté ils ont été déboutés par le Tribunal fédéral.

Vu l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'aménagement du territoire le 1er octobre 1986, le Conseil communal propose au Conseil général de modifier le plan d'aménagement communal, donc du périmètre de localité, de façon à inclure le terrain en question dans une zone d'installations publiques et sportives.

PRÉOCCUPATION

Le rapport du Conseil communal ajoute que l'autorité s'est toujours préoccupée de protéger la zone agricole: réduction du périmètre urbain, réattribution à la zone agricole de 97.000 m². Il relève que l'implantation d'un manège sur des terrains déjà inclus en

zone d'urbanisation «ne peut entrer que difficilement en considération...»

S'agissant du nouveau «manège Finger», l'exécutif note que les places prévues pour la garde de chevaux sont déjà occupées. De ce fait, la création du manège de la Société de cavalerie «ne doit être considéré comme concurrente mais bien comme complémentaire (...). Enfin, le paddock (acheté par la commune) et le manège du Jura se trouvent dans une zone désormais très urbanisée.

Dernière précision: l'enquête publique relative à cette modification du périmètre urbain interviendra pendant 20 jours après la décision du Conseil général. «Les oppositions éventuelles pourront alors se manifester (...), lit-on encore dans le rapport. (rn)

● D'autres sujets sont encore à l'ordre du jour. Nous en parlerons prochainement.

Pépé veut rester à la maison

Le développement des soins à domicile

En automne dernier le Grand Conseil approuvait un rapport du Conseil d'Etat sur la nouvelle planification hospitalière et la politique en matière de santé publique; il manifestait ainsi sa volonté de favoriser une assistance médicale à domicile, demandée par nombre de personnes âgées et d'autres catégories de la population. Les nouvelles accouchées et les malades stomisés bénéficient déjà de nouvelles mesures.

Intensifier un service de soins à domicile, c'est déjà affiner et coordonner toutes les possibilités de collaboration existant entre différents services. C'est aussi offrir un choix aux patients. Cela implique toutefois la mise en place d'équipes adéquates, qualifiées pour répondre à la complexité des demandes.

CHEZ NOUS

Le service de soins à domicile de La Chaux-de-Fonds est rattaché aux Services sociaux de la ville et à ses quartiers rue du Collège 9. Douze infirmières, soit 8 postes de travail, répondent aux demandes arrivant tous azymuts: médecins traitants, hôpitaux, cliniques, pour le suivi des malades, ou bien patients eux-mêmes, voisins, signalent des situations nécessitant une aide.

La collaboration s'établit intensivement avec le SFA, Pro Senectute et d'autres organismes, selon les cas. Les prestations du service s'adressent pour 40% à des personnes de plus de 80 ans, pour 40% encore à des gens âgés de 65 à 79 ans, seul le dernier 20% représente une population plus jeune. Les problèmes spécifiques à la vieillesse sont prépondérants. On tient à valoriser les gens âgés en leur permettant de garder leur autonomie et en participant à leurs traitements; et puis, le service de soins à domicile assure un accom-

plètement de fin de vie avec le concours de la famille; en cours d'année 31 patients sont morts à la maison, une donnée forte d'humanité.

JEUNES MÈRES

Depuis l'année dernière, le Service de soins à domicile a développé une prestation de conseils à la mère rentrant de la maternité. Des infirmières formées en pédiatrie visitent et rassèrent les jeunes mères peut-être anxieuses; au besoin, elles font une évaluation de l'aide complémentaire éventuellement nécessaire (aide familiale ou autre). Une prestation en développement et sous la loupe du conseiller communal responsable D. Vogel et du chef des services sociaux R. Scheurer qui tireront les conclusions de cette première phase: «Nous ne voulons pas créer un besoin; s'il existe, nous voulons simplement y répondre.» dit ce dernier.

Du domaine de la prévention, cet encadrement est pris en charge totalement par le service et réalisé sans augmentation d'effectifs pour l'instant.

APPUI AUX STOMISÉS

Les malades stomisés (opérés des intestins), dès leur séjour à l'hôpital puis à leur retour à la maison, bénéficient d'un encadrement circonstancié: sur le plan psychologique et pratique, en se familiarisant avec le matériel, et sur le plan de l'autonomie. Dans ce terrain, le service se fait cantonal et entoure les patients du Haut et du Val-de-Travers, les autres étant du ressort de la Fondation de Neuchâtel.



L'infirmière à domicile, un soutien médical mais aussi un appui pour nombre d'autres problèmes. (Impar-Gerber)

L'infirmière responsable est au bénéfice d'une formation spécialisée et le canton paie le déficit engendré, les caisses-maladies prenant en charge soins médicaux et matériel, selon leurs tarifs.

LES COÛTS

Le Service de soins à domicile, est subventionné pour son déficit, par moitié par l'Etat et les communes. Les expériences démontrent qu'il ne diminuera guère les coûts de la santé.

Les caisses maladies font une couverture selon leurs statuts, en général s'il s'agit de frais médicaux et pharmaceutiques, incluant les actes techniques. Pour les détails, c'est selon le bon vouloir de chaque caisse ou selon les assurances

complémentaires contractées. Les tarifs en vigueur ont été établis en accord avec l'ASI (Association suisse des infirmier(e)s).

Une ligne de conduite plus précise sera fixée lors des prochaines négociations entre partenaires, Etat, caisses et services sociaux concernés.

La FCNM (Fédération cantonale neuchâteloise des caisses de secours mutuels) se dit favorable à ce type d'intervention. Toutefois, on y fait les comptes et il faut bien retomber sur ses pieds, sachant aussi que la qualité de vie n'a pas de prix et que par-là, elle est grandement améliorée.

Le Service de soins à domicile facture ses prestations aux usagers selon les montants de la prise en

charge par les caisses. Les autres soins entrent souvent dans la politique globale que M. R. Scheurer définit ainsi: «La ville assume une part de ce déficit (50%) pour que les patients puissent rester à domicile; il ne s'agit toutefois pas d'hospitalisation à domicile, la limite étant fixée par le confort et le risque encouru. Pas de quota fixé non plus, et nous n'avons jamais refusé une demande; le but est d'assurer à la population ce qu'elle est en droit d'attendre en matière de soins, qualité et quantité assurées.»

Parallèlement, et sans aucun esprit de concurrence, la Croix-Rouge locale a également, depuis 1979, une équipe de soins à domicile. (ib)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Opportunisme et manège

Suite aux différents articles de presse concernant le projet du manège du Cerisier les soussignés font part des remarques suivantes:

Le critère du besoin d'un nouveau manège réservé à une frange de citoyens bien peu nombreux n'est de loin pas démontré. En effet, nous avons cherché à savoir quels étaient ces mystérieux cavaliers condamnés à piétiner le paddock du manège du Jura comme mentionné dans L'Impartial. Mme Claude, propriétaire du manège du Jura, nous a confirmé qu'elle n'avait en tout vu que quelques rares cavaliers isolés.

De plus elle nous a mentionné que son manège était également ouvert à la société de cavalerie et que celle-ci ne s'était plus manifestée depuis longtemps. D'autre part lors de notre passage à la Charrière, chez M. Finger, celui-ci nous a indiqué que bon nombre des membres de la société de cavalerie s'entraîne chez lui.

M. Finger a réalisé une magnifique manège ouvert au public sans aucun appui communal et nous ne comprenons pas pourquoi quelques rares opportunistes privilégiés de la société de cavalerie pourraient s'adjuger un manège semi-privé avec l'aide des fonds publics alimentés par nos impôts et ceci à l'heure où l'on supprime les rentes complémentaires aux rentiers de l'AVS!

Jean Ferner
Cerisier 8
et 63 co-signataires

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Mariages

Cibrario-Nona Pierre Léon et Cibrario-Nona, née Grandjean, Danielle. – Dubied Georges Edouard et Dubied, née Racine, Sonia Esther. – Feiteira Luis Alberto et Feiteira, née Gentil, Laetitia. – Paolucci Domenico et Paolucci, née Personeni, Martine.

Nouveau directeur chez Intermedics S.A.

En septembre dernier, à la suite d'une réorganisation de la société Intermedics Inc. à Angleton (Texas, USA), par laquelle le groupe américain décidait d'intégrer plus étroitement sa filiale suisse implantée au Locle (Chemin-Blanc 36), le directeur alors en poste depuis sa création dans la Mère-Commune, Adrien Bussard, décidait de casser son activité.

Décision «forcée» ou volontaire, la vérité est à rechercher entre ces deux extrêmes. A l'époque aussi la direction américaine de groupe, y compris le responsable de la filiale suisse en poste au Texas, avait été complètement renouvelée. En fait, les conceptions de M. Bussard n'étaient plus les mêmes que celles de la nouvelle équipe.

La direction avait assuré qu'elle était à la recherche d'un directeur suisse. Ce qui est le cas. Davantage encore puisque le nouvel élu Pierre-André Comte, nommé directeur général, est Loclois. Entre temps, l'intérim a été assumé par un groupe de cadres, Mme A. L. Tosalli (finance et administration), J.-J. Perrenoud (technique et qualité) et L. Meuterlos (production) qui continueront à appuyer le nouveau directeur.

M. Comte, ingénieur en micro-technique de l'Ecole d'ingénieurs du Locle, a obtenu un doctorat en métallurgie de l'Université de Neuchâtel où il a poursuivi ses études. Grosse, il avait fréquenté les écoles primaires et secondaires du Locle.

Il a complété sa formation durant un stage de 3 ans à l'Université de l'Utah aux USA dans le domaine des techniques médicales. De retour en Suisse, il dirigea durant 7 ans le département de recherche et développement de l'Institut Straumann AG à Waldenburg (BL) dans le domaine des implants dentaires et orthopédiques.

Il y a trois ans il fut nommé au poste de directeur général de Cico-



Le nouveau directeur, Pierre-André Comte. (Photo sp)

rel S.A. (Lausanne - La Chaux-de-Fonds) spécialisé dans la production de circuits imprimés. Il est entré comme directeur général d'Intermedics S.A. au Locle le 1er janvier dernier.

Le communiqué publié hier précise que «le nouveau groupe de direction poursuivra les objectifs fixés pour l'usine locloise, c'est-à-dire la production pour le marché européen de stimulateurs ainsi que d'autres types d'implants.»

Occupant plus d'une centaine de personnes dans son usine moderne implantée au Chemin-Blanc et inaugurée en août 1986, Intermedics Inc. entend jouer un rôle toujours important en développant ses secteurs de l'engineering et des opérations de micromécanique. La production des stimulateurs effectués selon des standards de qualité les plus exigeants sera également étendue à de nouveaux types de stimulateurs» relève le communiqué.

Actuellement Intermedics possède 20% du marché mondial du stimulateur et est détenteur, avec son nouveau stimulateur Nova II du record de miniaturisation.

(comm-jcp)

Le complexe prend forme

Trois Rois : plans, maquette bientôt exposés

L'architecte et promoteur chaux-de-fonnier Hassan Kazemi a terminé la mise au point de ses projets concernant tant les nouveaux Trois Rois (anciennement Temple 27 et 29) que l'immeuble qui sera reconstruit en lieu et place de l'ancien café du Commerce (Temple 23).

Les plans ont d'ailleurs été mis à l'enquête publique et ont suscité un certain nombre d'oppositions. Le public, dès le 26 février, pourra d'ailleurs découvrir les réalisations projetées à la faveur d'une exposition organisée au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

En lieu et place des défunts immeubles numéros 27 et 29 s'érigera un bâtiment aux lignes modernes, géométriques, à angles droits surmonté d'une large coupole de bois et de cuivre. Temple 23 ressemblera, à quelques différences près, comme un frère jumeau à l'immeuble actuel qui tombera d'ici peu sous les assauts des démolisseurs.

PRESQUE IDENTIQUE

Ces travaux ont été retardés d'environ sept mois à la suite d'une étude de protection de la façade ouest demandée par les défenseurs des vieilles pierres regrette M. Kazemi. Toutefois, à la

CELA VA SE PASSER

Vente et soirée de la paroisse protestante

C'est hier après-midi que la vente de la paroisse protestante s'est ouverte. Elle s'est poursuivie en soirée par une revue humoristique. La vente reprendra ce matin dès 9 h, à la Maison de paroisse. Dès 20 h 15 aura lieu la soirée familière avec repas, musique et revue humoristique. (Imp)

suite d'avis d'un expert neutre une solution a été trouvée.

La façade en question - actuellement soutenue par une armature métallique - sera regarnie de pierres (comme d'ailleurs les deux premiers niveaux des façades sud et nord). Mais ce ne seront pas à l'aide des blocs actuels qui seront éliminés.

Les dimensions du futur Temple 23 seront identiques. Le toit, les grands murs des fenêtres (à petits carreaux) seront aussi pareils. La modification essentielle par rapport à la construction actuelle résidera dans la création d'arcades au rez-de-chaussée de sorte qu'elles autoriseront l'accès de plain-pied à la banque (le Crédit Foncier) qui entend s'y loger.

Les étages supérieurs seront occupés par 10 logements tout confort de quatre pièces et demie, à vendre ou à louer.

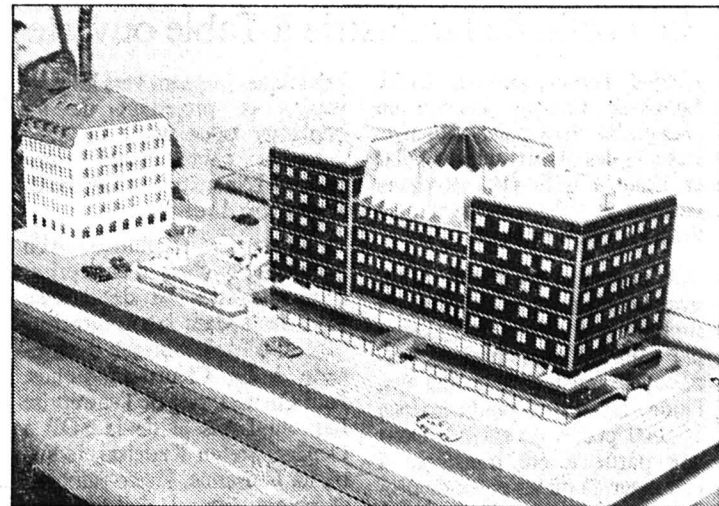
GARAGE SOUTERRAIN

Depuis le pied de la façade ouest de Temple 23 jusqu'à l'extrémité ouest également du nouveau complexe Trois-Rois, le sous-sol abritera un garage souterrain d'une capacité de 110 voitures.

Cinquante places seront réservées pour l'hôtel et les locataires (20 logements de quatre pièces et demie) alors que 60 seront à disposition du public (contre paiement de 7 h à 19 h).

TROIS CORPS

Le nouveau complexe des Trois-Rois est schématiquement formé de trois corps. Il sera entouré d'une zone piétonne. Les deux ailes abriteront chacune 10 logements et la partie centrale sera réservée à l'hôtel qui comprendra 32 chambres équipées de toutes les commodités et huit studios meublés. Le restaurant sera lui implanté sur la totalité du premier étage de cette construction. En



La maquette de l'ensemble du nouveau quartier, du complexe des Trois-Rois à Temple 23 en passant par le square.

(Photo Impar-Perrin)

annexe on trouvera un bar, peut-être une pizzeria.

La gestion et l'exploitation de la partie hôtelière et restaurant sera confiée à Kamel Abou-Ali. Cette structure sera complétée d'une salle polyvalente d'environ 16 m sur 18 m abrités sous la coupole de cuivre de la partie centrale du complexe. De chaque côté deux grandes terrasses entourées de verdure coifferont les ailes annexes.

Ce bâtiment aux allures modernes sera composé d'une structure métallique garnie de façades en verre fumé. Au rez-de-chaussée les locaux situés au niveau de la rue abriteront une agence bancaire des magasins et des boutiques.

A ce propos, M. Kazemi assure qu'il a «déjà fait le plein» et qu'il aurait «loué le double des surfaces disponibles». A l'exception de la façade de la coupole, cet immeuble de six niveaux sur rez ne dépassera pas la hauteur réglementaire de 20 mètres.

LE SQUARE

Le square des Trois-Rois sera réaménagé et une sculpture métalli-

que de Berthoud de 5 m de haut dominera la fontaine. Ce square sera agrémenté d'arbustes, de surfaces gazonnées, de bancs publics.

Le coût total de ces travaux, complexes nouveaux Trois-Rois et Temple 23 est de l'ordre de 18 millions indique encore Hassan Kazemi. JCP

NAISSANCE

Janine et Francis MAILLARD au Locle Deborah, Patricia et Gérard SCHNEIDER à Cornaux ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils, frère et fils

VLADIMIR

le 10 février 1988 à la Maternité de l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel

Patricia et Gérard SCHNEIDER 2086 Cornaux

SERVICES RELIGIEUX

LE LOCLE

Eglise réformée évangélique.

TEMPLE: Di, 8 h 15, culte matinal avec sainte cène; 9 h 45, culte, M. J. Bean.

CHAPELLE DU CORBUSIER: Di, 9 h 15, culte, Mlle S. Crommelin.

SERVICES DE JEUNESSE à la cure: 9 h 45, garderie pour les tout petits; aux Monts: 9 h 30, culte de l'enfance; le ve à la Maison de paroisse, 16 h, culte de l'enfance de 6-12 ans; à M.-A. Calame 2, 16 h, culte de jeunesse dès 12 ans.

LES BRENETS: Di, 9 h 45, culte.

LA BRÉVINE: Di, 9 h, culte, sainte cène, Fr.-P. Tüller; 9 h 30, école du dimanche.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 10 h 15, culte, sainte cène, Fr.-P. Tüller; 10 h 15, école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Sa, 14 h, à la maison de paroisse, film du pasteur Sully Perrenoud sur le 125^e anniversaire du «Réveil des Ponts»; 20 h, à la maison de paroisse, «Le charpentier de Nazareth», par le pasteur Alain Burnand et «La Croix de Camargue». Di, 9 h 45, à l'église, culte intercommunautaire animé par «La Croix de Camargue»; les enfants et les jeunes sont invités à ce culte.

Hôpital du Locle. - Di, 9 h 45, célébration œcuménique pour tous les malades et leurs familles, animé par l'Equipe liturgique de la paroisse catholique.

Deutschsprachige Kirchgemeinde Le Locle (M.-A.-Calame 2). Sonn., kein Gottesdienst.

Eglise catholique romaine Le Locle. - Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.

Eglise catholique romaines, Les Brenets. - Sa, 18 h, messe.

Eglise catholique romaine, Le Cerneux. - Sa, 20 h, messe. Di, 9 h 45, messe à l'église.

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel. - Di, messe à 11 h.

Eglise Apostolique Evangélique indépendante (Envers 63). - Di, 9 h 30, culte. Je, 20 h, réunion de prière ou étude biblique.

Témoins de Jéhovah (France 14). - Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Je, 19 h, étude biblique.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2 a). - Services divins, di, 9 h, (français, italien).

Eglise évangélique libre (angle Banque-Bournot). - Ce soir, 20 h, réunion spéciale sur l'Espagne par M. Giordano, montage audiovisuel. Di, 8 h 45, prière; 9 h 30, culte; école du dimanche. Lu, 20 h, groupe contact. Je, 20 h, étude biblique. Ve, 19 h 30, réunion du conseil.

Armée du Salut Le Locle (Marais 36). - Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte et école du dimanche; 20 h, évangélisation. Lu, 9 h 15, prière. Me, 14 h 30, ligue du foyer (séance féminine). Je, 20 h, étude biblique (Hébreux 9 16-28). Ve, 16 h, heure de joie pour enfants.

Armée du Salut Les Ponts-de-Martel. - Di, 9 h 45, culte au Temple. Lu, 20 h, prière. Ma, 14 h 30, ligue du foyer à Cornier. Me, 12 h, dîner en commun; 17 h, catéchisme; 17 h, tambourin; 18 h, guitare; 19 h 30, fanfare; 20 h 15, chorale. Je, 14 h 15, ligue du foyer à La Sagne; 20 h, ligue du foyer aux Ponts. Ve, 15 h 15, heure de joie.

Action biblique (Envers 25). - Di, 9 h 30, culte; 20 h, réunion de prière. Me, 13 h 30, club toujours joyeux pour les enfants; 16 h 30, groupe JAB junior; dès 19 h, JAB senior, présentation du film «Les dieux de l'an 2000».

Centre Charismatique de la Chapelle (Eglise Apostolique Evangélique) (rue de la Chapelle 5) - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h 15, étude biblique et prière.

LA CHAUX-DE-FONDS

Eglise réformée évangélique.

GRAND-TEMPLE: Di, 9 h 45, culte - M. Molinghen. Ve, 15 h 45, culte de l'enfance et précatéchisme. Ve, 18 h, culte de jeunesse.

FAREL: Di, 9 h 45, culte - M. Vanderlinden; sainte cène; garderie d'enfants. Di, 9 h 45, culte de l'enfance au presbytère. Me, 18 h 45, culte de jeunesse au CSP. Me, 19 h 30, office au CSP.

ABEILLE: Di, 9 h 45, culte - Mme Jakubec; sainte cène; garderie d'enfants. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance. Ve, 17 h 45, culte de jeunesse.

LES FORGES: Di, 10 h, culte - Mme Cochand. Me, 19 h 30, prière. Je, 17 h, culte de jeunesse. Ve, 17 h, rencontre des enfants.

SAINT-JEAN: Di, 9 h 45, culte - M. Gerber. Ve, 17 h, culte de l'enfance et de jeunesse.

LES EPLATURES: Di, 10 h, culte - M. Laha Simo. Di, 10 h, culte de l'enfance et de jeunesse à la Cure et au collège du Crêt-du-Loche. Di, 20 h 15, moment de prière œcuménique pour les prisonniers.

HÔPITAL: Di, 9 h 50, culte - M. Keriakos; groupe de jeunes de l'Eglise mennonite.

LES BULLES: Di, 20 h 15, culte - M. Rosat.

LA SAGNE: Di, 10 h, culte à la salle des sociétés - M. Bauer. Di, 10 h, école du dimanche au collège. Ve, 13 h 45, précatéchisme.

Deutschsprachige Kirchgemeinde (Temple-Allemant 70). - Sonntag, 9.45 Uhr, Morgengottesdienst mit Abendmahl.

Eglise catholique romaine. - NOTRE-DAME DE LA PAIX: Sa, 17 h 30, messe. Di, messes à 9 h 30 et 18 h.

MISSION ITALIENNE: Sa, 18 h, messe en italien aux Forges.

SACRÉ CŒUR: Sa, 18 h, messe (chorale). Di, 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe; 11 h 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Di, 8 h 55, messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (Crêts 91). - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Sa, 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Ve, 18 h, culte et prédication; sa, 19 h 15, culte.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Di, 9 h 30 et 20 h, services divins.

Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Ma, 17 h 45, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Sa, 17 h 30, discours public - étude de la Tour de Garde.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). - Di, 10 h, culte.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h 45, culte.

Eglise évangélique libre (Paix 126). - Di, 9 h 45, culte, garderie d'enfants, école du dimanche. Ma, 15 h 30, catéchisme. Je, 19 h 45, réunion de prière; 20 h 15, étude biblique; 1 Jean. Ve, 19 h 30, groupe de jeunes: Réponses de Dieu.

Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve à 19 h 45, Service d'adoration: le di à 9 h 45 ou 17 h 45, (en alternance). Renseignements sur le programme mensuel: ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Sa, 20 h, groupe de jeunes. Di, 9 h 30, culte avec sainte cène;

baptêmes d'adultes, par immersion. Ma, 17 h 45, catéchisme. Me, 20 h, étude biblique.

Action biblique (Jardinière 90). - Di, 9 h 45, culte. Me, 14 h, club «tousjours joyeux» pour les enfants; 20 h, réunion missionnaire: L'Espagne, M. le pasteur S. Giordano. Je, 20 h, étude biblique: le vrai chrétien. Ve, 18 h, groupe des adolescents (JAB); 20 h, groupe de jeunes.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Sa, club des jeunes en sortie. Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte et école du dimanche; 19 h 15, gare; 20 h, à l'écoute de l'Evangile. Ma, 20 h, partage biblique. Me, 9 h, prière. Je, 12 h, soupe en commun; 14 h 30, ligue du foyer. Ve, 16 h 30, club pour enfants.

PROPOS DU SAMEDI

Jugement

Il me semble que le commandement que Jésus nous a laissé dit: «Jugez-vous les uns les autres, comme je vous ai jugés».

En tout cas, il aurait bien fait de nous laisser ce commandement, car même s'il n'existe pas, nous lui obéissons scrupuleusement.

Nous sommes de merveilleux juges.

Nous agissons comme si tout notre être aspirait à juger les autres. Et mieux encore: à nous juger nous-mêmes. Nous nous efforçons en toute chose d'avoir un jugement favorable de nous-mêmes, et par extension, de la part des autres. L'essentiel n'est-il pas d'être bien jugé? de forcer l'admiration?

Jugez-vous les uns les autres, comme je vous ai jugés. C'est la règle de conduite numéro un.

Que dire de ceux qui ne la respectent pas? Ce sont des gens

Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). - Di, 9 h, prière, Société de Secours, Primaire; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.

La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste - Soleil 7 entrée l'hiver Industrie 8). - Sa, 20 h, partage. Di, 9 h 45, culte avec sainte cène et école du dimanche. Ma, 20 h, prière. Je, 20 h, étude biblique, sujet: Les Commandements de Dieu.

Stadtmision (Musées 37). - Sonn., 9.45 Uhr, Gottesdienst, Abendmahl, Sonntagsschule. Di., 14.30 Uhr, Seniorentreff für jedermann. Mi., 20.15 Uhr, Filmabend «Wie Artaban den Messias fand». Do., 20.15 Uhr, Singgruppe mit T. Gloor.

impies, des gens qui n'ont aucun respect pour les valeurs traditionnelles, des gens qui ne savent pas la différence entre bien et mal, entre blanc et noir, entre ce qui est de chez nous et ce qui est étranger.

Moi, je suis capable de juger quelqu'un au premier coup d'œil. On voit tout de suite si c'est quelqu'un de bien ou pas. Dans la vie, il y a deux sortes de gens. Ceux qui sont dignes d'intérêt et ceux qui ne le sont pas.

Pour ma part, je ne m'occupe que des premiers. Les autres, je n'ai rien contre eux, mais il ne faut pas qu'il viennent m'ennuyer. Chacun de son côté, ça vaut bien mieux comme ça. Il faut savoir de quel côté on est.

Il avait bien raison, le Christ, quand il a dit à ses disciples: «Jugez-vous les uns les autres, comme je vous ai jugés».

Nicolas Cochand

14 février
St-Valentin

Faites plaisir avec la tourte St-Valentin

CONFISERIE TEA-ROOM
Angehrn
Le Locle, ☎ 039/31 13 47

Cherchons au Locle
dame sérieuse
3 heures le matin pour travail propre et soigné.
Ecrire sous chiffres DB 57691 au bureau de L'Impartial du Locle

A vendre tout de suite
ordinateur Olivetti
PC 24 M, neuf, avec imprimante.
☎ 039/37 17 75

Le Locle
Remise de commerce
Pneus service Salvi Silvio
France 33 - ☎ 039/31 17 61
avant 8 h ou aux heures des repas

informe le public en général qu'il a repris le commerce de Monsieur Ferrazzini Damiano, rue du Midi 23, Le Locle.

A cette occasion, M. Ferrazzini D. remercie ses clients et les prie de bien vouloir reporter la confiance témoignée, à son successeur.

Vous êtes peut-être né coiffé.

Pour son 100ème anniversaire, l'Association Suisse des Maîtres-Coiffeurs met en jeu par tirage au sort 3 Golf syncro rouges et 97 autres prix. Les petits peignes rouges et leurs coupons de participation sont disponibles chez votre coiffeur. Donnez-vous un coup de chance, vous êtes peut-être né coiffé!

Tirage au sort le 15 avril Bonne chance !

Gagnez 3 GOLF syncro 4x4 permanente

Coiffure Scherer Dames et Messieurs Girardet 68, Le Locle ☎ 039/31 13 55	Coiffure Salvatore Grand-Rue 38 Le Locle ☎ 039/31 67 31	Coiffure Sabine France 29, Le Locle ☎ 039/31 10 51
Coiffure Angelo et Simon Messieurs France 29, Le Locle ☎ 039/31 52 20	INA Coiffure Dames et Messieurs Daniel-JeanRichard 27 Le Locle ☎ 039/31 14 13	Coiffure Marceline Mme Ducommun Girardet 5, Le Locle ☎ 039/31 27 45
Coiffure MS Myria Salodini Hôtel-de-Ville 18 Le Locle ☎ 039/31 36 63	Coiffure New-Hair Mme P. Nussbaumer Tertre 4, Le Locle ☎ 039/31 57 17	

Salle FTMH
Le Locle

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par la Colonie libre italienne

Magnifiques quines

Abonnement 30 tours Fr. 15.-

Samedi 13 février à 20 heures précises

La Paroisse catholique romaine - Le Locle
cherche UN COUPLE
pour une conciergerie à temps partiel, entretien et surveillance de nos divers bâtiments.
Logement de 6 pièces à disposition avec garage.
Entrée en fonctions: en principe mi-1988.
Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire ou téléphoner à M. Guillet Denis - Primevères 19 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 63 43.

Vend à Gilley 15 km frontière suisse
maison
avec confort grand F5, 9 ares. Libre à la vente.
Prix: FrS 200 000.-
Téléphone: 0033/81 80 15 68

ALL - Téléski TLS
Avis

En raison du non-fonctionnement du téléski Le Locle-Sommartel, la Société Téléski Le Locle-Sommartel SA, en collaboration avec les Autobus Le Locle ALL SA, organise un transport gratuit du Locle à La Chaux-de-Fonds pour faciliter la pratique du ski.

Trajet: Le Locle (place du Marché) - La Chaux-de-Fonds (Chapeau Râblé).

Horaire:	Jours	Aller	Retour
	Mercredi	13 h 40	17 h 15
	Samedi	13 h 00	17 h 15
	Dimanche	9 h 30	13 h 15
	Dimanche	13 h 00	17 h 15

Cette offre est valable jusqu'à nouvel avis.

immobilier

A vendre
villa familiale de 5 pièces
située à l'est de la ville de Neuchâtel, libre tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffres VI 2491 au bureau de L'Impartial

Español
Busco persona de lengua española para aprender y practicar el español. En cambio conversación frances.
Dirigirse a tel. 039/31 84 32

A vendre
fraiseuse à neige, 8 CV, utilisée 1 hiver largeur de fraissage 64 cm
Fr. 2 890.-
☎ 039/36 12 56 heures des repas

A vendre
chiot berger allemand noir feu, 5 mois, vacciné, tatoué.
Fr. 650.-
☎ 039/31 57 70

20 occasions expertisées
avec antipollution, de Fr. 3 000.- à Fr. 9 000.-
Station Shell, Boinod
☎ 039/23 16 88

A louer à La Chaux-de-Fonds, Numa-Droz 135
appartement 6 pièces
entièrement renové avec cheminée et cuisine intégrale, très grand confort.
Ecrire sous chiffres AP 57689 au bureau de L'Impartial du Locle

Urgent
A vendre
matériel de magasin
Gondoles vitrées, congélateur vertical, comptoir traiteur réfrigéré, bahuts congélateur. Matériel divers
☎ 038/25 05 50

A louer au Locle, mai 1988
Superbe appartement 6 pièces
grand salon avec fourneau suédois, cuisine agencée avec bar, salle de bains WC + WC lavabo, poutres apparentes, 150 m². Fr. 1150.- + charges.
Garage à disposition Fr. 90.-
☎ 039/31 20 31

Entreprise du Locle cherche
1 employée de commerce
à temps partiel
Si possible bilingue.
Ecrire sous chiffres HZ 57683 au bureau de L'Impartial du Locle

A louer à La Chaux-de-Fonds, Numa-Droz 135
2 garages
Ecrire sous chiffres GA 57690 au bureau de L'Impartial du Locle

L'Impartial

Bulletin de souscription

Je désire m'abonner:

3 mois Fr. 47.-
 6 mois Fr. 89.50
 12 mois Fr. 172.-

Cocher ce qui convient

Nom et prénom: _____
Domicile: _____
NP Localité: _____
Signature: _____

A retourner à «L'Impartial», 2301 La Chaux-de-Fonds

immobilier

A remettre
magasin
deux vitrines. Eventuellement pour personnes intéressées stock de marchandise rétro et décoration à Fr. 7 000.-
Rue du Progrès 2a
☎ 039/28 56 49

La Corbatière
appartement 3 pièces
cuisine, WC, salle de bains et garage. Chauffage à bois. ☎ 039/23 96 00

espace & habitat

Pour Fr. 650.- par mois, devenez
propriétaire d'un appartement
de 3 1/2 pièces bien situé. Possibilité de s'occuper de la conciergerie.
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 77 77/76

L'Impartial
LA VOIX D'UNE REGION

bouge...
... et vous emmène à un fantastique concert vendredi 4 mars à Besançon

DEPECHE MODE
pour Fr. 53.-

Déplacement en autocar Giger, entrée au Palais des Congrès (Nombre strictement limité). Organisation Théâtre municipal Besançon.

ATTENTION
Ce spectacle se joue à guichets fermés, il est donc indispensable de s'inscrire avant jeudi 18 février.

Inscriptions:
Bureaux de L'Impartial, rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds et Pont 8, Le Locle. Autocars Giger, Léopold-Robert 114, La Chaux-de-Fonds.

... bougez avec **L'Impartial**
LA VOIX D'UNE REGION



Un satellite à La Vue-des-Alpes pour éviter, lors du percement du futur tunnel, des risques d'erreur d'alignement. (AP)

Satellites sur La Vue-des-Alpes

Une première suisse en génie civil

Les géomètres chargés de calculer l'angle d'attaque du percement du futur tunnel sous La Vue-des-Alpes ont, pour la première fois en Suisse, recouru au satellite pour mesurer par triangulation le cap exact aux entreprises de génie civil chargées des travaux.

La triangulation classique par théodolites ne pouvait être employée dans la région de La Vue sans abattre des arbres ni, surtout, creuser une tranchée à travers la montagne pour procéder à une visée par-dessus les crêtes.

Devant cette difficulté majeure et les risques d'erreur d'alignement découlant de l'existence d'une discontinuité entre le Val-de-Ruz et La Chaux-de-Fonds, le bureau de géomètres Ribordy et Luyet, à Auvernier, en collaboration avec le Département de géodésie et de photométrie de l'Ecole polytechni-

que fédérale de Zurich, a décidé de recourir au satellite.

Deux campagnes de mesures ont été menées l'an dernier, la méthode utilisée consistant, pour l'essentiel, à capter les signaux de satellites à l'aide d'antennes dont l'une est placée à un point de référence connu et l'autre à un point à déterminer.

Un traitement par ordinateur des données reçues est essentiel et permet d'éliminer les incertitudes.

Dans le cas présent, les ingénieurs sont parvenus à établir les points de référence avec moins d'un centimètre d'écart, au cours des deux campagnes de mesures.

On rappellera que les travaux préparatoires du percement du tunnel et de la création de la nouvelle route ont débuté à fin octobre, la mise en service du tunnel étant prévue en 1995. (ms-ap)

Essais en conditions hivernales

Bus articulé sur la ligne des VR

Appartenant à la compagnie de transports fribourgeoise GFM, un bus articulé normalement en service sur la ligne Fribourg-Bulle va servir pendant une semaine, de banc d'essai pour les transports du Val-de-Ruz.

L'énorme bus Volvo B10M, long de 18 mètres, est arrivé au dépôt des VR à Cernier hier après-midi. Il sera utilisé, à titre d'essai, sur la ligne Cernier-Neuchâtel dès lundi matin, la compagnie se proposant

d'acquérir deux unités de ce type très prochainement suite au crédit voté par le Grand Conseil neuchâtelois.

Néanmoins, afin de les équiper de manière optimale il faut procéder à des essais d'utilisation en conditions hivernales; ce qui a été rendu possible par le prêt du bus des GFM, cette compagnie pouvant le libérer une semaine en raison des vacances scolaires dans le canton de Fribourg. (ms)



Un bus articulé en guise d'essai dans le Val-de-Ruz. (Photo Schnelder)

Descente populaire aux Bugnenets

La première descente populaire des Bugnenets, organisée au téléski du Rumont par le Ski-Club La Vue-des-Alpes, s'annonce prometteuse, les organisateurs recensant déjà plus de 120 inscriptions.

Patronage

L'Impartial

Il est encore possible de s'inscrire sur place, au Restaurant des Bugnenets, ce matin samedi

entre 8 h 30 et 10 h 30, les premiers départs étant donnés à 11 h 30.

Rappelons que cette épreuve est réservée aux skieuses et skieurs non licenciés de la FSS, de 10 à... 77 ans, les coureurs licenciés pouvant néanmoins y participer hors-concours. Des prix récompenseront les trois meilleurs de chaque catégorie et d'autres prix seront tirés au sort entre les participants.

Proclamation des résultats à 16 h 30 au Restaurant des Bugnenets. (Imp)

Drôle de mère

Au Tribunal correctionnel de Boudry

Ce n'était pas son procès, mais... la mère qui a porté plainte contre le petit ami de sa fille – ils ont entretenu des relations sexuelles alors qu'elle n'avait pas tout à fait 16 ans – est apparue sous un bien vilain jour. Et si c'était le procès d'un jeune homme, c'est bien sa réputation à elle qui en a été ternie.

Les deux comparses qui, sans travail – un par flemme, l'autre à la suite d'un accident – ont briqué des cassettes à journaux (23 cassettes pour se partager quelque 1000 francs) ont été jugés séparément, hier, par le Tribunal correctionnel de Boudry. Parce que le second devait répondre d'une accusation grave d'attentat à la pudeur des enfants. Des attentats comme on en dénombrerait quantité tous les jours si on voulait...

«NOUS EN AVIONS ENVIE TOUS LES DEUX»

En effet, L. J., 23 ans, a connu une jeune fille plus jeune que lui. «J'ai eu des sentiments pour elle, je les ai laissés parler. Nous en avons

envie tous les deux...». Mais voilà, C. n'avait pas encore 16 ans (à un an près) et la loi en ce cas est formelle: il s'agit d'attentat à la pudeur des enfants, et la sanction minimale est de 6 mois d'emprisonnement.

L. J. a reconnu les faits. S'il voit encore C.? «Non, malheureusement». La mère de la jeune fille a fait barrière. Elle a menacé son enfant de lui faire subir un contrôle gynécologique en sa présence si elle n'avouait pas. Et ensuite, elle a porté plainte contre L. J. «C'était pour m'atteindre moi, pas L., c'est de la méchanceté!», explique la jeune fille. Et un témoin proche de la famille est venu con-

firmer: «Elle n'a jamais été tendre avec sa fille. Ça m'a frappé. C. était la boniche à la maison...»

Depuis, C. a quitté sa mère et son beau-père pour un foyer où l'a placée l'autorité tutélaire. Et si ce n'était pas le procès de la plaignante que celui d'hier, le jugement du public a été bien plus dur pour elle que pour le prévenu.

M. François Delachaux, président, a affirmé n'avoir pas à se prononcer sur l'opportunité de la peine. Il a condamné le jeune homme, pour l'attentat à la pudeur et les vols et dommages à la propriété à une peine de 10 mois d'emprisonnement (le procureur général en requerrait 12), avec sursis pendant 3 ans, peine complémentaire à celle prononcée l'année précédente après l'accident de moto du jeune homme. Les frais, par 850 francs sont à charge de l'accusé et son mandataire d'office recevra une indemnité de 900 francs.

Jugement presque identique pour le prévenu qui a comparu juste avant: 10 mois, avec sursis pendant 4 ans, pour prouver qu'il s'est vraiment ressaisi. Le sursis est subordonné à l'obligation de travailler régulièrement et un patronage est ordonné, pour épauler le jeune homme influençable. Il a aussi consommé du haschich. Et en plus des vols dans les cassettes à journaux, il a commis trois vols dans des caves, emportant des victuailles.

A l'époque, il ne travaillait pas. Mais, avec son CFC de mécanicien sur voiture, T. Q. a retrouvé facilement un emploi... Il suffisait de vouloir! Futur père (son amie est enceinte depuis peu), il se réjouit et entend entretenir sa famille. Il devra tout de même purger une peine de 7 jours d'emprisonnement prononcée avec sursis en mars 87. Les frais de la cause sont à sa charge par 1300 francs et l'avocat d'office recevra 900 francs d'indemnité. A. O.

LITTORAL

Les «hic» du gendarme...

Assemblée des délégués de la police à Saint-Aubin

Si le ciel des gendarmes s'est éclairci en une année, il leur reste encore à faire face à quelques «hic», dont le problème de la domiciliation, l'armée dont ils ne seront plus forcément dispensés, une retraite avant 62 ans... La réunion, hier à Saint-Aubin, de la section neuchâteloise de la Fédération suisse des fonctionnaires de police a permis de faire le point. Et de remarquer les améliorations déjà intervenues.

Sur une liste de 108 points, 50 ont été résolus... De quoi donner le sourire aux gendarmes qui relèvent que des efforts ont été consentis pour les libérer de la paperasserie, et les rendre plus disponibles pour la sécurité du public. Mais de nombreux problèmes subsistent, qui préoccupent aussi la Fédération suisse, dont le secrétaire général, Jean-Pierre Monti, était présent hier à Saint-Aubin.

L'assemblée générale de la société des agents de la police cantonale a réuni une cinquantaine de membres. Dont le commandant de la police cantonale, André Stoumann, celui de la gendarmerie, René Germanier, et le conseiller d'Etat André Brandt, qui les a rejoints en fin de journée.

TEMPÊTE PASSÉE

L'année passée, au Val-de-Travers (l'assemblée a lieu une fois par an, avec tournus des districts) les agents avaient lancé un pavé dans la mare, avec violence: ils affirmaient leur ras-le-bol de l'obligation d'être domicilié à l'endroit où ils travaillent. Et comme les mutations interviennent tous les 5 à 10 ans, à chaque fois, toute la famille doit déménager... Ils se sont battus jusqu'au Tribunal fédéral, sans obtenir gain de cause: la domiciliation est fixée légalement, la loi est appliquée...

Alors, il suffirait de modifier la loi... Les agents – qui expliquent que déjà ils ont rencontré une certaine ouverture, qu'il est possible de discuter du sujet – espèrent que la nouvelle loi sur la police sera présentée lors de la prochaine session du Grand Conseil, en mars, et qu'elle sera moins stricte. «Nous voudrions vivre où nous nous plaisons!»

RETOUR AU SERVICE MILITAIRE

Autre problème: une ordonnance du Conseil fédéral a modifié une ancienne loi qui permettait à tous les agents d'être exemptés de service militaire. Mais, faute d'effectifs à l'armée, on souhaiterait que les agents qui n'appartiennent pas à un corps de police formé (un corps existe avec un minimum de trois agents) effectuent tout de même leur service. Si cette ordonnance était appliquée, cela causerait des troubles d'effectifs: la police cantonale – qui manque déjà de personnel – devrait assurer la sécurité dans les villages?

La retraite des policiers est fixée à 62 ans. Et les rondes de nuit, les services de «piquet» ne sont pas épargnés aux anciens, qui risquent de devoir intervenir dans des bagarres, ou autres. Les agents voudraient que, comme dans beaucoup d'autres corps du pays, la retraite puisse intervenir plus tôt...

PAS DE SIFFLET EN OR

L'assemblée d'hier a aussi été l'occasion de féliciter un illustre sociétaire: le commandant de la police cantonale, M. André Stoumann a reçu... non pas un sifflet en or mais une belle channe pour ses 25 ans de sociétariat. A. O.

Dossier à nouveau renvoyé

Législatif de Bevaix

En présence de 36 membres, le Conseil général de Bevaix a siégé hier soir sous la présidence de M. Gaston Monnier. Suite au rapport de M. Pierre Pochon, membre de l'exécutif, concernant le raccordement des bâtiments communaux au réseau de gaz naturel, décision a été prise de remplacer le vote de principe par un vote indicatif. Ce rapport a été accepté par 31 voix sans opposition.

32 membres ont également donné leur accord pour un crédit de 84.000 francs destiné à l'aménagement des locaux administratifs (à la maison communale). Selon

M. Bernard Dubois, président de commune, la traversée de Bevaix par la N5 constitue un point noir sur le plan directeur des canaux-égouts. Pourtant ce dernier a été adopté par 33 voix.

Quant au plan et au règlement du quartier des «Rochettes» une proposition du promoteur n'étant pas parvenue l'exécutif, le législatif a décidé de ne pas entrer en matière, contrairement au vœu du groupe libéral. L'acquisition gratuite de 505 mètres carrés de terrain a été approuvée par 27 oui contre 2 oppositions. La prochaine séance est fixée au 25 mars. (cg)

La forêt meurt toujours autant

Assemblée cantonale des forestiers à Corcelles

Le dépérissement des forêts neuchâteloises – d'après 4 ans d'observations – semble stabilisé par l'intervention des forestiers. Mais le mal ne régresse pas et l'élimination des chablis commence à entraîner des dégâts. L'inspecteur cantonal des forêts, M. Farron, l'a expliqué hier lors de l'assemblée de la Société cantonale neuchâteloise des forestiers, à Corcelles.

Plus réjouissant, le succès remporté par l'abri forestier du Pré-Vert. Et son estimation pour l'assurance incendie peut gonfler les constructeurs de fierté: 100.000 francs! Reste quelques principes à faire passer: on ne veut pas de voiture (seule exception pour des handicapés), les déchets doivent être ramportés, pas de réservation possible et respect des parcs privés des restaurateurs environnants.

LES FORESTIERS SORTENT DU BOIS

Du 14 au 28 mars «Les forestiers sortent du bois». Quelque 15% des sociétaires prendront une part active à cette exposition-vente à Marin-Centre. A côté des tableaux, photos, fontaines et autre cor des Alpes, Lignum-Neuchâtel. La présence de la société chargée de promouvoir l'utilisation du bois suisse réjouira le directeur de la scierie des Eplatures qui est intervenu dans ce sens: notre bois peut remplacer les bois scandinaves importés en très grandes quantités! De plus, le 21 mars, une petite fête à Marin-Centre marquera la journée suisse de la forêt.

La société compte 236 membres, dont 58 vétérans, avec 30 ans de sociétariat. Les deux nouveaux vétérans sont MM. Louis Boss et Angelo Salvi.

LE MAL ET SES RÉPERCUSSIONS

M. André Farron, inspecteur cantonal des forêts a présenté un bilan de santé. Depuis trois étés, 286 placettes sont systématiquement visitées. Seuls les critères visibles sont pris en considération. En

régle générale, on peut remarquer que la situation reste stable, en pourcentage. On peut en conclure que les tournées de chablis sont efficaces. Mais le mal ne régresse pas! Et on craint une réaction à retardement des arbres. La sécheresse de 1947 avait eu des répercussions en 1953, 54...! Autre ennui: certains feuillus commencent de verser depuis que l'on retire tous les chablis!

CHAUMONT CRITIQUE

Les endroits où les pollutions aériennes font le plus de dégâts restent les crêtes et les versants sud et ouest. Chaumont est un point particulièrement critique.

Les ormes morts le long des gorges du Seyon appartiennent au domaine public de l'Etat et devraient être abattus par le Service des ponts et chaussées... Le Service forestier, d'accord avec un intervenant, a insisté pour que ces arbres – comme tous les ormes du canton – tués par la grafiose (un champignon qui bouche les vaisseaux «sanguins» de l'arbre) soient éliminés, car ils constitueront bientôt une menace pour les automobilistes.

La sortie annuelle des forestiers a été fixée au 25 juin, et elle devrait conduire les participants sur les hauts de Chasseral en direction d'Enges par la Métairie de l'Isle et les crêtes, en cas de beau temps, dans les forêts du 1er arrondissement.

UN AMI MILLÉNAIRE

M. Rollier a pris la parole pour inviter les participants à aller rendre visite à son ami... Un if de plus de 1000 ans qui a ses racines non loin de Berthoud. Le président, M. Milan Plachta, s'est promis d'y penser pour une prochaine sortie.

La soirée s'est terminée sur un exposé et de nombreuses diapositives présentées par M. Vincent Barbezat, ingénieur forestier à l'Institut de recherches forestières de Birmensdorf, sur «L'afforestation en forêt de montagne». A. O.

ÉTAT CIVIL

COUVET (décembre 1987)

Naissances
Reymond Maxime, fils de Reymond Pierre-Yves et de Reymond née Badan Sylviane Jacqueline. – Rosselet-Christ Frédéric, fils de Rosselet-Christ Jean-Jacques et Rosselet-Christ née Petitpierre Arlette Ida Madeleine, Les Bayards. – Brocard Carole, fille de Brocard Claude Robert et de Brocard née Feuz Christine. – Wehren

Samantha Jenifer, fille de Wehren René Samuel et de Wehren née Reymond-Joubin Claudia Carine. – Perrot Adèle, fille de Perrot Jacques et de Perrot née Moser Véréne Janine, La Côte-aux-Fées.

DÉCÈS

NEUCHÂTEL
Mme Lina Flühmann, 1906.

La restauration d'un symbole à Colombier

Hier soir à la Maison du Prussien à Neuchâtel, le comité de la Ligue neuchâteloise du patrimoine a décerné son prix 1987. Les heureux bénéficiaires sont Mme et M. Vuillemin, copropriétaires de la Maison du Pontet à Colombier.

Ce prix va à une restauration très respectueuse d'une habitation remarquable tant sur le plan architectural que sur le plan historique, a tenu à préciser M. Claude Roulet, président de la Ligue neuchâteloise du patrimoine. Ce prix n'est pas là pour couronner une œuvre ou un personnage déjà au faite de sa notoriété. Non, selon ses instigateurs, cette récompense doit aller à des groupements, des personnes attirées par le respect du travail des constructeurs faisant œuvre de précurseur dans la sauvegarde d'un patrimoine,



Un prix pour les copropriétaires de la Maison du Pontet à Colombier.

(Photo Heimatschutz)

En ce sens, la restauration du Pontet est exemplaire. La remise en valeur a permis la sauvegarde des poutres, catelles, poèles jusqu'aux tuiles brossées à la main puis à nouveau posées sur le toit. L'authenticité des matériaux et des procédés est l'un des éléments-clés de ce travail.

La restauration d'une telle demeure ne peut se concevoir sans s'imprégner de l'esprit de l'époque, esprit de gens de goût, de finesse et d'une sensibilité extraordinaire. Les sacrifices financiers consentis pour une remise en valeur de cette sorte sont importants. Les propriétaires ont accepté ce défi, a souligné Claude Roulet.

TERRE D'ASILE

En ce lieu vécurent deux célèbres écrivains suisses, Beat de Muralt et Mme de Charrière. Benjamin Constant y fit de longs séjours. La demeure du Pontet, dont la première mention écrite date de 1680, contribua à l'image de la Suisse, terre d'accueil.

Durant la «Terreur», Mme de Charrière accueillit les émigrés. Dans son salon, toute l'élite neuchâteloise côtoyait Benjamin Constant et le pasteur Chaillet, rédacteur du journal Helvétique.

M. Vuillemin a tenu à remercier les donateurs, ses collaborateurs qui ont permis de mener à bien ce travail et de préciser: ce qui a été fait est réversible. (fc)

Le bénéfice fleurit à Neuchâtel

Trois millions de bonus au compte de fonctionnement

Le trésorier de la ville de Neuchâtel, M. Claude Bugnon doit rayonner: pour la deuxième année consécutive, il boucle le compte de fonctionnement de la ville avec un bénéfice. Près d'un million, après en avoir mis deux de réserve!

Dans un communiqué, le Conseil communal affirme: «Le compte administratif présente des résultats qu'il aurait été audacieux d'imaginer lors de l'élaboration du budget.» Effectivement: deux millions ont pu être mis en réserve. Un et demi pour les fluctuations du prix de l'énergie, un demi à l'amortissement de non-valeurs. Et il reste encore un bénéfice à verser au compte d'exercices clos de 997.150 francs!

EMPRUNT PUBLIC INTÉRESSANT

La bonne conjoncture économique et les efforts pour améliorer

la situation financière ont porté leurs fruits. Les revenus ont progressé de 5%, contre 4,7 seulement pour les charges.

L'inflation reste modérée et le poids des intérêts passifs a pu être stabilisé à un montant inférieur à celui prévu, grâce à un emprunt public de 30 millions à un taux d'intérêt de 4¼%.

Moins de dépenses pour l'école (moins d'élèves), plus de rentrées fiscales (sociétés et personnes physiques) et des investissements (20,4 millions) un peu moindres que budgétisés permettent de boucler un compte administratif (qui regroupe les investissements, les dépenses et recettes courantes, les amortissements et attributions aux réserves) avec une insuffisance de financement qui avoisine le demi-million (455.792 francs contre 2,8 millions en 1986).

A. O.

Pas de belle unanimité

Prestations complémentaires: les socialistes refusent de porter le chapeau

Lors de sa dernière session, les 25, 26 et 27 janvier, le Grand Conseil a débattu des prestations complémentaires AVS-AL. Selon un nouveau mode de calcul, un tiers des bénéficiaires de ces prestations ont vu leur prestation diminuée, voire réduite.

Le conseiller d'Etat Pierre Dubois avait alors affirmé avoir été surpris de constater que les décisions des Chambres fédérales n'avaient suscité aucune opposition de la part des parlementaires.

Dans une lettre adressée à notre journal, la députation socialiste aux Chambres fédérales, emmenée à l'époque par René Meylan, Heidi Deneys et François Borel, précise que le groupe socialiste de l'époque s'était opposé aux modifications qui ont conduit aux conséquences décrites ci-dessus, en

particulier au Conseil des Etats (amendement Miéville), au Conseil national.

«Les mesures d'économies, à juste titre critiquées aujourd'hui, ont été combattues au Conseil national sous forme d'amendements rédigés et défendus par Egli (ZH) et Borel (NE) le 18 septembre 1985. Ces propositions ont été refusées par 62 voix contre 54, respectivement 73 contre 48 (...).»

«Il est exact qu'en votation finale, nous ne nous sommes pas opposés à la loi. Qu'aurait-on dit si nous l'avions fait quand elle apportait, malgré l'erreur dûment signalée, une amélioration nette de 170 millions (60 de plus que ce que proposait le Conseil fédéral!) par an aux retraités ou invalides?», précise la députation socialiste aux Chambres fédérales de 1985.

(pve-comm)

CELA VA SE PASSER

Concert au Temple du Bas

L'Orchestre de la ville et de l'Université de Fribourg, dirigé par Jan Dobrzewski, donnera un concert ce soir samedi 13 février à 20 h 30 au Temple du Bas. Le programme comprend des œuvres de Uri Barnea (Minnesota, USA), «Passacaille pour orchestre», de Benjamin Gutierrez (Costa Rica, disciple de Milhaud et Ginastera), «concerto pour violon et orchestre» et la symphonie No 2 de Brahms. (DdC)

VAL-DE-TRAVERS

Activité musicale à Saint-Sulpice

M. Daniel Andrié vient d'être fêté dimanche dernier à Saint-Sulpice, au buffet de la Gare, à l'occasion de la distinction internationale du mérite qui lui a été décernée lors de la récente assemblée des délégués de l'Association cantonale des musiques, ceci en témoignage de reconnaissance pour une longue activité musicale qui a débuté en 1925 à l'Union St-Sulpice et s'est



Travers vu d'avion. L'espace pour un développement ne manque pas.

(Photo Impar-Charrère)

Construire l'avenir

Travers pourrait devenir la banlieue de Neuchâtel

Si Travers manœuvre bien, il devrait augmenter sensiblement sa population durant la prochaine décennie. Le village est à vingt minutes de Neuchâtel; en train ou en voiture.

En offrant des appartements à loyers pas trop élevés, il pourrait attirer des habitants du Littoral. «Nous devenons la banlieue de Neuchâtel et environs», constate l'exécutif en appuyant une demande d'achat d'un grand terrain agricole. Monnaie d'échange contre du terrain à bâtir.

Travers, contrairement à Fleurier et Couvet a de l'espace pour se développer. Du terrain qui appartient à quelques-uns des 53 paysans de la commune la plus agricole du Val-de-Travers. Le lotissement des Lignères s'est rempli en cinq ans; les neuf parcelles du lotissement privé du Creux-au-Loup sont en partie vendues. Le terrain à bâtir se fait de plus en plus rare. Les agriculteurs ne le

cèdent pas facilement. C'est compréhensible.

Si la commune pouvait leur offrir des surfaces en compensation, la porte des transactions s'ouvrirait plus facilement. Couvet a constitué sa zone industrielle en commençant par acheter un domaine qui a servi ensuite de monnaie d'échange.

L'exécutif traversin se propose d'acquérir 34.156 m² de terres agricoles au sud de l'Areuse, derrière la «Petite Mine». Le propriétaire, qui n'est pas agriculteur, désire vendre cette surface pour 180.000 fr, soit 5,27 fr le m². La commune a tenté de raboter 20.000 fr. Sans succès.

Le propriétaire est resté sur ses positions en faisant valoir l'inflation sur les prix des terrains. La demande est forte dans les milieux agricoles et immobiliers. Des Suisses alémaniques se sont intéressés à l'achat. Travers a la priorité et compte toujours accueillir le Centre cantonal de protection civile.

L'exécutif ne peut que conseiller à son législatif de voter le crédit sollicité. Il peut choisir de construire l'avenir. Il peut aussi décider d'en rester au statu-quo. On rappellera que Travers a perdu 48 habitants lors du dernier recensement.

JJC

POST-SCRIPTUM

Décentralisation

Le Centre cantonal de protection civile devrait se construire au Val-de-Travers, «vraisemblablement à Travers». Les bâtiments se trouveraient sur l'emplacement de l'ancienne patinoire. La piste d'exercice à proximité de la petite mine, en zone agricole pour l'instant. Il s'agirait de dézoner 18.000 m².

Réunis au printemps dernier, les propriétaires concernés semblaient favorables. Après réflexion, deux d'entre-eux ont changé d'avis. Il restait toutefois 60.000 m² disponibles. Le propriétaire de ces parcelles en a déjà vendu une partie; il offre le solde (34.000 m²) à la commune.

Le même propriétaire avait fait une démarche identique auprès de l'Etat. Qui lui répondit, le 30 octobre de l'an dernier, en substance: «Nous ne pouvons prendre aucun engage-

ment; le Grand Conseil devra encore se prononcer et sans doute le peuple». La lettre était signée René Felber. Celui-ci se trouve maintenant à Berne. Le problème demeure et l'ensemble manque de netteté.

L'Etat a-t-il toujours l'intention de construire son centre de protection civile à Travers? «Vraisemblablement», mais ça pétouille. Pour diverses raisons. Les Fribourgeois ont refusé le crédit pour un centre flambant neuf; les Neuchâtelois pourraient aussi dire niet. Les deux cantons se replieraient alors sur Sugiez.

Autre raison: la décentralisation de ce service de l'Etat au Val-de-Travers n'emballer pas tout le monde. Certains le verraient mieux au Val-de-Ruz...

Enfin, le dézoning des terres agricoles n'est pas acquis. Elles se font rares et des réticences se sont manifestées, en particulier du côté de la Chambre cantonale d'agriculture.

Jean-Jacques CHARRÈRE

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits. Par exemple: salon 3 pièces Fr. 90.-; salon avec canapé transformable Fr. 150.-; chambre à coucher complète avec literie Fr. 280.-; paroi murale Fr. 160.-; table + 4 chaises Fr. 150.-; armoire 3 portes Fr. 90.-; couche avec matelas Fr. 90.-. Prix très bas - Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près gare CFF Boudry).

Heures d'ouverture: de 9 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 h 30. Samedi de 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Fermé le lundi matin.

Automobilistes! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama. Grande place de parc.

Location robes de mariées Smokings

Annette Geuggis - Beau-Site 3
2016 Cortaillod - ☎ 038/42 30 09

Taxi J.M.

Saint-Imier

24 heures sur 24

039/412 675

ENTREPRISE DE PARQUETS

PETITS TRAVAUX DE MENUISERIE
TAPIS - PLASTIQUES

MARC 039 236603
MUEHLHALER

VIEUX-PATRIOTES 47 - LA CHAUX-DE-FONDS

Saint-Imier, à repourvoir au 1er mai 1988

conciergerie

à temps partiel, pour immeuble locatif, avec ascenseur.

Appartement 4 chambres, confort et un garage à disposition.

P.-A. Féralime, Baptiste-Savoie 45, ☎ 039/41 22 90

Autolocation Utilitaires

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
039/28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Hertz No 1

Nouveau: Tarif économique - tout compris

Comité unitaire, acte 1: un cortège aux flambeaux

La population de Saint-Imier et des environs invitée à manifester le 26 février

Créé lundi soir, le comité unitaire de Saint-Imier - qui regroupe trois représentants de chaque parti politique et de la FTMH - a tenu jeudi sa première séance, au sujet de laquelle il donnait une conférence de presse hier soir. Première action au programme, un cortège aux flambeaux, le vendredi 26 février dans les rues de Saint-Imier.

A l'occasion de sa première séance, le comité unitaire a décidé de s'occuper prioritairement du cas Longines «pour éteindre d'abord ce qui brûle». C'est dans ce sens qu'il a opté pour la mise sur pied d'une manifestation populaire, fixée au 26 février, sous la forme d'un cortège aux flambeaux qui débutera à 18 h 30.

PRISE DE CONSCIENCE LOCALE

A travers cette manifestation, le comité entend tout d'abord faire prendre conscience, à la population locale, des problèmes qui pèsent sur son cadre de vie et donc sur elle-même. Cette population imérienne, tout comme celle des environs, plus que bienvenue elle aussi, est dès lors invitée à participer massivement au cortège susmentionné.

Et le comité de souligner: «Par ce geste, la population de la région

prouvera non seulement qu'elle est solidaire des personnes menacées dans leur emploi, mais encore qu'elle se bat pour vivre et qu'elle est déterminée à faire changer le cours des événements.»

LE MÊME BATEAU

Si l'on ne définit pas encore exactement ce que l'on entend par «région», au sein de ce comité de crise, on s'attache cependant à ne jamais considérer que seul Saint-Imier importe, ou peut être défendu comme s'il était une île. Et dans la cité imérienne même, il convient de ne pas s'imaginer que seuls les employés menacés de Longines sont concernés. «Nous sommes tous embarqués sur le même bateau. S'il devait couler, ce serait la mort de notre région, à plus ou moins long terme...»

Dans ce sens, par ailleurs, le comité unitaire soulignait la

grande satisfaction qui est la sienne suite à la prise de position solidaire de la commune de Tramelan.

AGIR D'ABORD, PARLER ENSUITE...

Hier, les représentants du comité soulignaient qu'ils avaient mis en place une stratégie, concernant les objectifs concrets visés dans le cas de Longines. Ils se refusaient pourtant à la dévoiler encore, soit avant d'en avoir parlé avec leurs partenaires de discussions.

«La discussion semble possible, le gouvernement paraît entretenir des contacts intéressants avec la SMH», soulignait à ce sujet le conseiller municipal et membre du comité unitaire Denis Miserez.

Jeudi, à l'heure de sa première séance, le comité a d'ailleurs étudié plusieurs idées lancées par ses membres, dont il entretiendra presse et population en temps utiles. Quoi qu'il en soit, il précise bien que la manifestation du 26, et plus généralement les actions concernant Longines, ne constituent nullement ses seules intentions. «Le comité prévoit d'autres actions en vue de sauvegarder ce

qui fait aujourd'hui la force de notre région, et de soutenir les entreprises qui pourraient créer nos atouts de demain. En outre, il appuiera toutes les propositions et démarches du Conseil municipal, de la députation du Jura bernois et du Conseil exécutif allant dans le même sens.»

DIALOGUE DES AUTORITÉS AVEC BERNHARD MÜLLER

En tant que rapporteur également du Conseil municipal, Denis Miserez soulignait que Bernhard Müller, directeur de l'économie publique, a reçu hier même une délégation des autorités imériennes, emmenée par le maire John Buchs. La discussion portait bien évidemment sur la situation relative aux restructurations annoncées par SMH chez Longines.

«L'échange de vues a permis de définir une attitude commune et des propositions constructives en vue des négociations qui vont s'engager avec la direction de la SMH, pour garantir le développement économique de la région», communique officiellement la Municipalité de Saint-Imier.

D. E.

La FTMH presse le Parlement et le gouvernement Mardi à Berne: présence à la sortie du Grand Conseil

La FTMH soutiendra bien évidemment de son mieux la manifestation organisée le 26 février par le comité unitaire de Saint-Imier, à travers une publicité intensive au sein de ses différentes sections notamment. Mais plus avant, le syndicat met sur pied lui aussi une action visant à faire connaître et défendre le cas Longines: mardi à Berne, à la sortie du Grand Conseil, les responsables FTMH seront présents avec des travailleurs concernés. Au programme: distribution de tracts et discussion avec les députés.

Hier soir, la FTMH avait réuni une assemblée de travailleurs de Longines, pour les informer de ses démarches d'une part, recueillir des informations d'autre part.

C'est ainsi que le syndicat a pu annoncer le succès de son intervention auprès de Benjamin Hofstetter. Le Conseiller d'Etat est lui-même intervenu auprès de son collègue Bernhard Müller, qui admet dès lors le principe d'une représentation des travailleurs au sein de la commission bipartite SMH-canton. Une première victoire partielle.

NE PAS OUBLIER LE CHRONOMÉTRAGE

Par ailleurs, mercredi, une autre rencontre réunissait Bernhard Müller, Denis Grisel - délégué à la promotion économique - et Gilbert Tschoumy - secrétaire central de la FTMH pour la branche horlogère - rencontre qui a débouché sur des discussions très positives.

DES NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR

Les objectifs prioritaires de la FTMH demeurent bien sûr la lutte pour le maintien du secteur T 1 (mouvements) sur la place de Saint-Imier, ainsi que pour l'implantation en Erguel du secteur T 2 (terminaison). Mais si les menaces les plus précises, selon les déclarations que la SMH a bien voulu rendre publiques, pèsent sur les quelque 150 emplois de ces deux secteurs, le syndicat n'entend pas pour autant négliger le cas du chronométrage dont le maintien à Saint-Imier n'est pas garanti non plus.

Les objectifs prioritaires de la FTMH demeurent bien sûr la lutte pour le maintien du secteur T 1 (mouvements) sur la place de Saint-Imier, ainsi que pour l'implantation en Erguel du secteur T 2 (terminaison). Mais si les menaces les plus précises, selon les déclarations que la SMH a bien voulu rendre publiques, pèsent sur les quelque 150 emplois de ces deux secteurs, le syndicat n'entend pas pour autant négliger le cas du chronométrage dont le maintien à Saint-Imier n'est pas garanti non plus.

La FTMH a par ailleurs appris hier que des déplacements de machines s'effectuent actuellement dans l'entreprise Longines... De surcroît, certains travailleurs ont d'ores et déjà été convoqués, pour se voir proposer des emplois au sein d'autres entreprises. Une

autorisation n'ait été accordée comme le stipule pourtant un arrêté fédéral de février 1948.

Pour le gouvernement, dont la réponse à l'interpellation Houriet a été rédigée avant le discours de José Happart, la liberté d'expression doit être accordée aux étrangers. A une condition cependant: que la sécurité intérieure et extérieure du pays ne soit pas mise en danger.

Comme ses thèses sont généralement connues, il convient, selon le Conseil exécutif d'admettre que si José Happart parle sans autorisation, c'est que ses propos ne sont pas de nature ni à mettre en danger

la crainte logique du syndicat à ce sujet: la possibilité que des travailleurs acceptent un nouvel emploi moins intéressant, vu les menaces pesant sur leur.

Pour en revenir à une nouvelle plus réjouissante, les représentants de la FTMH pouvaient hier s'estimer très satisfaits de l'impact provoqué par leur distribution de tracts, cette semaine, aux membres du Parlement cantonal. Et de se féliciter de l'action menée par la députation régionale, qui a fixé une rencontre avec Bernhard Müller.

Persévérant sur la même voie, et dans le but de sensibiliser davantage encore ce législatif cantonal, la FTMH a donc décidé de descendre mardi à Berne. Ses responsables, le secrétaire régional Thierry Kneuss en tête, et les travailleurs de Longines qui le voudront, s'en iront effectivement distribuer des tracts à la sortie du Rathaus.

A cette occasion, ils espèrent bien pouvoir créer un dialogue avec des députés sur lesquels la région compte beaucoup actuellement. (de)

COMMUNIQUÉ

Suppressions d'emplois chez Longines

Le PS de Saint-Imier réagit

Le Parti socialiste de Saint-Imier communique:

Le Parti socialiste de Saint-Imier a tenu son assemblée générale annuelle vendredi dernier. Après une brève partie administrative, il a largement discuté de la situation créée par les décisions de la SMH concernant les suppressions d'emplois aux Longines.

Notre région subit de plein

fouet les conséquences les plus détestables du libéralisme économique et du moins d'Etat. Face au pouvoir économique de plus en plus concentré, le pouvoir politique est singulièrement démuné.

Le parti socialiste constate que les décisions de la SMH mettent en péril l'avenir de notre région. Cette situation demande une réaction unitaire, au-delà des sensibilités partisans. (comm)

CELA VA SE PASSER

Michel Bühler dans «Davel»

C'est ce soir samedi, dès 20 h 30, à la salle de spectacles de Saint-Imier, que le chanteur helvétique Michel Bühler présentera son tout nouveau spectacle, intitulé «Davel» et consacré bien entendu à la mémoire de ce major vaudois épris de liberté, qui fut trahi par ceux qu'il espérait libérer, torturé, puis décapité.

A relever que Michel Bühler, qui a écrit cette pièce, la joue et l'accompagne d'une bonne dizaine de ses chansons inédites, présente «Davel» en Erguel, avant même de la montrer à Genève. (de)

Un ancien juge fédéral mandaté

Les FMB et l'affaire Transnuklear

Afin de faire toute la lumière sur les reproches formulés à l'encontre de leurs collaborateurs dans le cadre du scandale Transnuklear, les Forces motrices bernoises (FMB) ont confié l'examen de cette affaire à M. Rudolf Matter, ancien juge fédéral. Tous les documents traitant des relations avec le transporteur allemand Transnuklear et le Centre de recherches nucléaires de Mol (Belgique) lui seront accessibles, ont indiqué vendredi les FMB.

M. Matter prendra notamment contact avec les journaux allemands «Blick» et «Weltwoche». Il

sera habilité à entendre les témoins cités par la «Weltwoche». Rudolf Matter a été autorisé par le Conseil d'administration des FMB à questionner les collaborateurs de l'entreprise directement impliqués. Un secrétariat neutre sera mis à disposition de M. Matter, ont précisé les FMB.

Dans sa première édition de février, la «Weltwoche» avait publié des copies de factures contractées par Transnuklear et sur lesquelles figuraient les noms d'employés de la centrale nucléaire de Mühleberg.

(ats)

TRAMELAN

Protéger ses idées: une excellente idée...

Dans le cadre d'une campagne de prévention routière grâce au dynamisme de M. Pierre Strahm président de la section locale de l'Automobile Club de Suisse, (ACS), de nombreux écoliers Tramelots ont profité d'une action menée conjointement avec la «Schweiz Assurance» pour une meilleure sécurité sur la route.

Tous les cyclomotoristes âgés de 14 à 18 ans ont eu l'occasion par l'intermédiaire de leur maître de classe d'acquiescer un casque-jet ou un casque intégral pour une somme modique. En étroite collaboration avec les moniteurs d'éducation routière de la police cantonale bernoise, cette action a connu à Tramelan comme dans la vallée de Tavannes ou le vallon de Saint-Imier, un immense succès.

En effet ce ne sont pas moins de 261 écoliers qui ont compris

l'importance de se protéger lorsqu'ils circulent à vélomoteur. Avec le slogan «Protéger ses idées», les initiateurs ont voulu faire prendre conscience à chacun de la nécessité de mettre tous les atouts de son côté.

Si le port du casque ne jouit pas d'une grande popularité auprès des jeunes conducteurs de vélomoteurs, il y a lieu de faire remarquer combien il a déjà sauvé de nombreuses vies humaines. (vu)



Une action d'envergure pour protéger, à un prix modique, ses idées... (Photo privée)

Dessins à l'appui Premier bal de Carnaval

Les initiateurs du premier Carnaval de Tramelan, Michel Schärer et Hubert Bassioni, ont voulu associer les enfants à leur fête.

En attendant l'organisation d'un cortège, ou d'autres manifestations pour les jeunes, les responsables ont donné l'occasion aux élèves de quelques classes de l'école primaire de s'exprimer par l'intermédiaire du dessin.

Sur le thème «Carnaval 88»,

plusieurs dessins ont été réalisés par de jeunes talents et l'on pourra les admirer lors du bal qui aura lieu samedi 13 février dès 21 heures à la Halle de gymnastique de Tramelan-Dessus. Rappelons que tous les participants costumés bénéficieront d'une réduction de 50% sur le prix de l'entrée. Un grand concours doté de nombreux prix sera également prévu. L'orchestre des «Chips» animera ce premier bal de Carnaval. (comm-vu)

GOUVERNEMENT

Sentence disproportionnée Interdiction de parole pour José Happart

Il paraît disproportionnée d'interdire à José Happart, bourgmestre des Fourons (Belgique) de prendre la parole en Suisse. C'est ce que répond vendredi le gouvernement bernois à une interpellation urgente déposée par le député Guillaume-Albert Houriet. Ce dernier entendait connaître la position du Conseil exécutif sur la venue mercredi dernier de José Happart à Moutier et l'annonce de son allocution.

A l'invitation de la municipalité de Moutier, José Happart est donc venu à Moutier mercredi dernier et s'est exprimé, dénonçant «la germanisation impérialiste». Sans qu'une

autorisation n'ait été accordée comme le stipule pourtant un arrêté fédéral de février 1948.

Pour le gouvernement, dont la réponse à l'interpellation Houriet a été rédigée avant le discours de José Happart, la liberté d'expression doit être accordée aux étrangers. A une condition cependant: que la sécurité intérieure et extérieure du pays ne soit pas mise en danger.

Comme ses thèses sont généralement connues, il convient, selon le Conseil exécutif d'admettre que si José Happart parle sans autorisation, c'est que ses propos ne sont pas de nature ni à mettre en danger

la sécurité, ni à troubler l'ordre et la tranquillité du pays. Le gouvernement a précisé qu'il s'était réservé le droit de modifier sa manière de voir après la manifestation.

Aucune décision à ce propos n'a encore été prise, a déclaré vendredi Benjamin Hofstetter, directeur de la police. Concernant enfin une éventuelle interdiction d'entrée en Suisse de José Happart, comme l'évoque Guillaume-Albert Houriet, cette décision serait du ressort des autorités fédérales. Il faudrait dans ce cas qu'il soit reconnu que José Happart s'immisce dans les affaires de la Suisse et du canton. (ats)

CARNET DE DEUIL

LES REUSSILLES. - On apprend le décès de Madame Bluet Affentranger née Droz qui s'en est allée dans sa 79e année. La famille et les amis prendront lundi congé de Mme Bluet Affentranger. La défunte a exploité durant de nombreuses années en compagnie de son mari, M. Edmond Affentranger, le tea-room des Reussilles avant de le remettre il y a quelques années à leur fils Remy. Jouissant de l'estime générale, la défunte laissera un excellent souvenir à tous ceux qui la côtoyaient. (vu)

TRAMELAN. - Hier, on apprend le décès de M. Otto Lanz qui s'en est allé dans sa 81e année. Domicilié au Ténor 19, le défunt avait exercé le métier d'horloger durant de nombreuses années à la fabrique «Rila». Toujours actif, M. Lanz jouissait d'une retraite bien méritée et s'occupait de hobbies qui le passionnaient. L'élevage de lapins n'avait plus de secret pour lui et il était connaisseur en qualité de conducteur de chien. Toujours prêt à faire profiter ses amis de son savoir, le défunt laissera un magnifique souvenir. (vu)

En toute saison, **L'Impartial**
votre source d'informations

Le manège verra le jour

Equipement touristique non contesté aux Franches-Montagnes

Dans un message au Parlement, le Gouvernement jurassien recommande d'accorder au manège des Franches-Montagnes S.A. une subvention de 40% se montant à 846.000 francs, sur un projet évalué globalement à 2,52 millions de francs, dont 405.000 francs non admis à subvention. L'arrêté prévoit que l'accès aux installations sera respecté pour les indigènes, les écoles et les touristes et même facilité par des conditions raisonnables et des horaires idoines.

De plus, des conditions préférentielles seront consenties en faveur de l'Office cantonal des sports et de ses activités, alors qu'un raccordement du manège au réseau des pistes d'équitation des Franches-Montagnes sera créé et maintenu. L'interdiction d'aliéner les installations sera en outre inscrite au Registre foncier.

Le message gouvernemental relève combien il est étonnant que les Franches-Montagnes, région dont on dit que «le cheval est la vache sacrée», ne disposent pas d'un manège. C'est donc une lacune à combler, comme le souhaitait le Syndicat d'initiative du Haut-Plateau en 1969 déjà.

ECOLE D'EQUITATION

Aujourd'hui, la société anonyme constituée dispose de 302.000 francs de capital social, souscrit

par 345 actionnaires. Elle s'est donné pour but de promouvoir la production chevaline indigène, d'assurer la formation des éleveurs et des utilisateurs, de contribuer au développement des sports équestres et de favoriser le développement régional.

Le manège sera érigé à gauche de la route Saignelégier-Tramelan, à proximité du Centre de loisirs et du dépôt de sel. Il sera un bâtiment imposant, comprenant une halle mesurant 65 m sur 24, conforme aux normes officielles pour le saut et le dressage, une écurie pour 27 bêtes, un fenil, des annexes, un appartement du maître d'équitation. Les installations pourront être utilisées pour diverses manifestations.

Le gérant mettra une école d'équitation et d'attelage sur pied. Il a été nécessaire d'augmenter le

volume du projet initial afin de satisfaire aux exigences officielles de compétition et de formation des cavaliers.

AU PRINTEMPS 89

Avec 400.000 francs de fonds propres, un prêt LIM de 420.000, un prêt agricole de 200.000 et un emprunt bancaire de 654.000 francs, qu'on espère réduire à un demi-million par la récolte de dons pour la différence, le projet se présente bien sur le plan financier.

Le budget prévoit d'affecter 65.000 francs au service annuel de la dette. Le manège répond aux exigences touristiques et d'équipements sportifs, d'où les subventions de 25% pour le premier, de 15% pour le second. Il sera possible d'organiser des compétitions équestres et de stimuler ainsi la pratique du sport, tout en offrant des prestations touristiques supplémentaires. La stimulation que ce manège constituera pour l'élevage a déjà été évoquée ici aussi. Le Parlement devant ratifier la subvention prochainement, la réalisation pourrait commencer cet été encore, de telle sorte que la halle soit sous toit avant l'hiver. Le manège sera pleinement en fonction au printemps 1989. (vg)

Viticulture en question

On légifère

Par un arrêté «sur la viticulture» paru au «Journal officiel», le canton du Jura vient de se doter d'une législation sur la viticulture, moins de dix ans après son entrée en souveraineté. C'est le moment de rappeler que, avant la création du canton, l'Assemblée constituante avait abrogé, dans la législation bernoise reprise par le Jura, toutes les dispositions relatives à la viticulture, étant donné qu'il n'existait alors pas de vignes sur le territoire du nouveau canton.

Mais en 1986, trois projets ont vu le jour. Deux agriculteurs ont planté plus de 600 plants de vigne, sur les hauteurs de Chevenez et Roche d'Or, non loin de Porrentruy; à savoir 90% de «pinot noir» et 10% de «riesling-silvaner». Il est encore prématuré de dire si cet essai sera couronné de succès, les gelées survenues en 1986 laissant quelques doutes à ce sujet.

L'année dernière, c'était au tour de la Coopérative du centre agricole d'Ajoie de projeter, sur les hauteurs de Buix, à proximité de la frontière française, à une altitude variant entre 390 et 430 mètres, la plantation de quelque 7000 plants de pinot et de riesling, soit les

mêmes cépages que précédemment en Haute-Ajoie. La plantation aura lieu ce printemps, l'Office fédéral de l'agriculture ayant donné son accord.

L'arrêté stipule que le Département de l'économie publique est compétent en matière de viticulture. Il prévoit l'établissement d'un cadastre viticole. D'autres cépages pourront être introduits, d'entente avec la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins. L'arrêté fixe les porte-greffes admis, stipule que la législation sur l'emploi de produits antiparasitaires est applicable, indique que la teneur naturelle en sucre doit être de 14,8% pour les cépages blancs

(riesling-silvaner) et pinot gris, et de 16,2% pour les cépages rouges (pinot noir), soit 60 et 66 degrés Oechsle. Il prévoit aussi que les vins n'atteignant pas les teneurs en sucre fixées seront mis dans le commerce comme vins sans désignation...

Le Laboratoire des denrées alimentaires contrôlera la vendange; elle sera ainsi soumise aux mêmes exigences de qualité que dans les autres cantons suisses.

Selon le projet, le rendement escompté atteint 7 dl par mètre carré. La première récolte devrait avoir lieu dans quatre ans, les frais d'investissement étant évalués à quelque 600.000 francs. Le rendement espéré étant de 7 dl par mètre carré, on escompte produire 17.000 bouteilles par an. L'écoulement dans le Jura et auprès des Jurassiens de l'extérieur semble assuré.

Les calculs prévoient que l'investissement sera amorti en quinze ans, ce qui laisse de dix à quinze ans d'exploitation bénéficiaire nette. (vg)

Une timide opposition au golf des Bois

Assemblée des paysannes franc-montagnardes

L'assemblée des paysannes franc-montagnardes qui réunissait hier soir à Saignelégier une soixantaine de femmes s'est déroulée dans une ambiance un peu vague et brouillonne. La séance était présidée par Rose Oberli, de Soubey.

Plus clairs que les tractanda qui proposaient trois changements dans les statuts que personne n'avait sous les yeux, différents dossiers passaient en revue les matières suivantes:

Sorties, visites et confection de pâtisseries de l'année passée, par la présidente de l'association;

Rapport par Anne-Marie Wermeille de Saignelégier du travail du comité de l'APJ (Association des paysannes jurassiennes). Elle rappelait entre autres points la très bonne vente du livre «Les vieilles recettes de chez nous», ouvrage qui aura encore sa place au Salon du livre de Genève.

Martine Stüssi de Goumois, représentante de la Fédération romande des consommatrices,

exposait et faisait état d'un projet de ramassage de médicaments et d'aluminium. Elle mentionnait en outre tout l'intérêt d'une étude faite sur les additifs alimentaires et invitait à faire un inventaire sérieux de certains produits à analyser particulièrement dans leur composition, par exemple les suceries.

Maryline Miserez, quand à elle, retraçait tout le périple de la Société d'agriculture des Franches-Montagnes qui vient de changer fondamentalement ses structures, ceci donnant naissance bientôt à un moulin et un silo de plus grande importance.

Pierrette Marchon précisait que 11 marchés de légumes avaient rapporté la somme de 5900 francs.

Les comptes qui ont été acceptés tacitement présentent une augmentation de fortune de 2192 fr. La secrétaire Bluet Berberat, démissionnaire, sera remplacée par Chantal Chatelain de Belfond. Elisabeth Baume entre au comité alors que Jeanne Farine sera la nouvelle vérificatrice des comptes. A noter encore, au chapitre des mutations, que les trois délégués de l'APJ devront être remplacés l'année prochaine.

Dans les divers, la discussion s'est orientée brièvement et timidement sur le projet d'implantation d'un golf aux Bois. En majorité toutes ces dames semblent opposées à ce projet; certaines ont même proposé d'établir un comité de guerre pour concocter une pétition. La parole a été donnée en fin de séance à Me Alliman dont l'exposé traitait du nouveau droit matrimonial. (ps)

DELEMONT

Maintenant ou jamais

10,2 millions pour le gaz naturel

Dans un projet de message aux citoyens, le Conseil municipal de Delémont sollicite un crédit de 10,25 millions de francs en vue de financer l'amenée et la distribution du gaz naturel à Delémont. Le projet est évalué à 18 millions de francs, il sera réalisé par Sojuren, une société dont le capital social, de 6 millions, est en voie d'être souscrit par l'Etat, les communes, des entreprises et des banques.

L'arrivée du gaz naturel est prévue d'abord dans le district de Delémont, puis en Ajoie selon les besoins industriels. Le gaz diversifiera les sources d'énergie utilisées dans le canton, où prédomine le pétrole, couvrant 77% des besoins, contre 66% en moyenne suisse.

Le budget prévoit de consacrer

3,11 millions à la pose de nouvelles conduites à moyenne pression, 0,84 million pour des conduites à basse pression, 3,8 millions pour assainir le réseau actuel, 1,5 million pour des ouvrages spéciaux (réducteurs de pression, appareils des abonnées, etc). S'ajoute à ce plan un million au titre de participation au capital social de Sojuren, société précitée.

Les 10,25 millions seront couverts comme suit: 5 millions par la municipalité, 2,7 millions par un prêt LIM sans intérêt, 1,9 million par un emprunt des Services industriels, 0,65 million par prélèvement sur les recettes courantes. La charge annuelle moyenne sera de l'ordre de 500.000 francs.

Selon les budgets d'exploitation, la distribution de gaz naturel sera rentable dans une dizaine d'années, soit au seuil de l'an 2000.

Pour le Jura, c'est le moment de saisir la chance de se raccorder au prolongement du réseau dans le Laufonnais. Si le Jura y renonçait, il ne pourrait plus le faire ultérieurement, les installations étant dimensionnées sans tenir compte de ses besoins. De même, si Delémont refusait ce projet, l'amenée du gaz naturel dans le Jura devrait être abandonnée. C'est pourquoi les autorités delémontaises recommandent aux électeurs, qui se prononceront le 10 avril, d'approuver le crédit demandé de 10,25 millions. (vg)

CELA VA SE PASSER

«M'sieudam'séleur»

La Galerie du Soleil vous invite cordialement au vernissage de l'exposition d'Olivier Noailon «M'sieudam'séleur» qui présente des objets et des histoires (vraies ou fausses) tournant tant bien que mal autour du soleil. L'exposition durera du 14 février au 13 mars 1988. La galerie est ouverte du mardi au dimanche de 9 h à 23 h.

Vernissage dimanche 14 février à 11 h au Café du Soleil. (gybi)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT DU 12 FÉVRIER

SKI ALPIN

Téléski des Breuleux: il fonctionne tous les jours dès 13 heures. Téléski des Genevez: il fonctionne tous les samedis et dimanches dès 9 heures. Pour Les Breuleux et Les Geneveys: pistes excellentes, neige poudreuse.

SKI DE FOND

La Ferrière - Les Breuleux CJ, 20-30 cm de neige, bonne neige, pistes tracées. Circuit des Genevez, 8 km, 20-30 cm de neige, bonne neige, pistes tracées. Les Breuleux - Les Reussilles CJ, 20-30 cm de neige, bonne neige, pistes tracées.

(Communiqué par l'Office jurassien du tourisme)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Oui au golf des Bois

De trop nombreux articles parus dans divers journaux de la presse romande ont dénoté une farouche opposition au projet d'aménagement d'un terrain de golf.

Les moyens utilisés pour s'y opposer ont hélas une fois de plus terni l'image de marque des Franches-Montagnes et de ses habitants.

Les militants franc-montagnards se vantaient de rappeler à notre bon souvenir que quasiment toutes les luttes entreprises par eux ont abouti. S'il convient de saluer au passage les actions qu'ils menèrent contre les places d'armes, il est grand temps qu'ils revoient leurs positions et cessent de mettre systématiquement les pieds contre le mur à tout développement.

Je tiens à rappeler aussi aux sprayeurs, que par des procédés tels que ceux utilisés pour manifester leurs trop nombreux mésaccords, ils détruisent tous les efforts publicitaires et financiers que le canton, les offices de tourisme, les sociétés et autres entreprises font pour donner une image positive du Jura.

A l'heure où l'on nous annonce plusieurs fermetures d'entreprises, licenciements ou faillites, il me paraît important que les projets de diversification soient étudiés un peu plus à fond avant des prises de position aussi hâtives que négatives.

Pour ma part, je trouve le projet intéressant à plus d'un titre. Il est connu que tous les golfs atteignent leurs limites de capacité et que leur

fréquentation n'est plus seulement réservée à une élite sociale puisque ce sport tend à se populariser en suivant le même chemin que le tennis. Le tennis a également souffert, il y a quelque 20 ans de cela, des mêmes préjugés quant à son accessibilité. Un golf serait un atout de première valeur pour le développement touristique et économique des Franches-Montagnes.

Un investissement de 2,8 à 3 millions ne se fait pas sans retombées pour les entreprises locales ou régionales. Une fois réalisé, ce serait au tour des hôteliers et des commerçants d'en tirer un profit non négligeable. Puisqu'il est connu que le séjour moyen d'un golfeur est de près d'une semaine.

Lors de leurs séjours hôteliers, ils auront tout à loisir de découvrir une région, son industrie, son artisanat et sa gastronomie trop méconnus encore par les gens de l'extérieur. Nous avons également appris par la presse qu'une trentaine de projets sont à l'étude.

Nous qui avons la chance d'en avoir un avec lequel un seul domaine agricole est supprimé; hélas, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Il est utile de préciser que le fermier prend sa retraite et que ses enfants ne veulent pas reprendre le domaine; ce qui ne serait pas le cas pour d'autres projets qui attendent peut-être le refus des Bois pour profiter de l'aubaine. Tâchons de ne pas rater le train.

La clause du besoin est remplie. Pour le badminton, l'installation de Porrentruy sera la première du Jura.

La société promotrice comprend des membres et les quatre clubs de Porrentruy, Courtedoux, Courgenay et Boncourt. Sur une parcelle de 6500 m², la salle aura une dimension de 75 x 40 mètres. Il y aura trois terrains de jeu de tennis, quatre de badminton. Une extension possible avec un terrain de tennis supplémentaire et une installation pour le squash est prévue. Les promoteurs disposent de 0,5 million de fonds propres. Ils auront un prêt LIM de 575.000 francs et un prêt bancaire de 760.000 francs. La construction devrait se réaliser dans un délai d'une année au maximum. (vg)

Au vu de ce qui précède, j'invite donc M. Mettler à ne pas tenir compte de ces trop nombreux articles négatifs qui selon moi émanent d'une minorité bruyante. Une opportunité à ne pas manquer et il y a tout lieu de croire que le bon sens devrait l'emporter.

Jean-Pierre Bouille
Les Bois

LES BOIS

«Le Pic-Bois» en vente

Le journal satirique de carnaval «Le Pic-Bois» est sorti de presse et est en vente dans les restaurants du village et du Boéchet. Vu l'énorme matière de cette année, «Le Pic-Bois» comprend une vingtaine de pages aussi intéressantes les unes que les autres.

Samedi après-midi dès 15 h la nouvelle société de carnaval organise un concours pour les enfants et le soir un grand bal aura lieu à la halle de gymnastique avec en primeur des démonstrations de rock acrobatique. De belles fêtes en perspective. (jmb)

VAC
RENE JUNOD SA
2301 LA CHAUX-DE-FONDS
votre spécialiste

115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21

VIDEO

Le podium des bonnes affaires

SANYO 795.-
VIDEO SANYO VHR 3100
30 programmes. VPS. Timer 8x. Télécommande

JVC 1290.-
VIDEO JVC HRD 230
Enregistrement 4 et 8 h. 48 programmes. VPS. Timer 8x. Télécommande

roadstar 599.-
VIDEO ROADSTAR 750
32 programmes. Timer 4x. Télécommande

ENREGISTREMENT 4 ET 8 H

VAC: des prix chocs

VAC: un service après-vente

5 jours à l'essai
Facilités de paiement



Carnaval du Jura

BASSE-COURT 88

SAMEDI 13 FEV. 88
DIMANCHE 14 FEV. 88
MARDI 16 FEV. 88

brunette

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Pavillon des Sports: sa 14 h 30, HBC La Chaux-de-Fonds - HWG-Bienne - Dames.
Patinoire: sa 20 h, La Chaux-de-Fonds - Martigny.
Théâtre: di 20 h 30, Comme on regarde tomber les feuilles, d'Yves Marchand.
Bulletin d'enneigement du Jura neuchâtelois: ☎ 039/28 75 75.
Pharmacie d'office: Centrale, L.-Robert 57, sa jusqu'à 20 h, di 10-12 h 30, 17-20 h. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17. Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.
Cinéma de samedi dimanche
ABC: 17 h 30, 20 h 30, Le chant des sirènes.
Corso: 14 h 30, 18 h 45, Ishtar; 16 h 30, 21 h, Dragnet.
Eden: 15 h, 17 h 30, 20 h 45, Liaison fatale; sa 23 h 30, Rêveries torrides pour initiés.
Plaza: 15 h, 20 h 30, Le dernier empereur; 18 h 15, Hope and glory. Di 10 h 30, Don Quichotte.
Scala: 16 h 30, 18 h 30, 21 h, Robocop; 14 h 30, Fievel et le Nouveau Monde.

Le Locle

Patinoire: sa 14 h, gala de patinage.
Cinéma Casino: 14 h 30, 20 h 30, Dirty dancing; 16 h 30, 18 h 30, Noyade interdite.
Pharmacie d'office: Mariotti, sa jusqu'à 19 h, di 10-12 h, 18-19 h. Ensuite ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Temple du Bas: sa 20 h 30, Orchestre de Fribourg. Œuvres de U. Barnea, B. Gutierrez et J. Brahms.
Salle de la Cité: sa 20 h 30, «Vie d'André Colin», Théâtre à Bretelles; di 17 h, «La Mort-Marraine», Théâtre à Bretelles.
Auditoire Ecole de commerce: sa 17 h, «Dernières nouvelles de notre passé neuchâtelois (1600-1707)», par M. A. Guye.
Plateau libre: 22 h, Kenny Moore.
Pharmacie d'office: sa jusqu'à 21 h, di 10-12 h 30, 17-21 h, Coopérative, rue du Seyon. En dehors de ces heures, ☎ 25 10 17.
Cinéma de samedi dimanche
Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, sa 23 h, Liaison fatale; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, sa 23 h, Les innocents; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, sa 23 h, Vent de panique.
Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, sa 23 h 15, L'Irlandais; di 10 h, My Fair Lady.
Bio: 15 h, 18 h, 20 h 30, Maurice.
Palace: 14 h 30, Who's that girl?; 16 h 30, 20 h 45, Les maîtres de l'univers; 18 h 30, sa 23 h, Renegade.
Rex: 15 h, 21 h, Rent-a-cop: assistance à femme en danger; 18 h 45, sa 23 h, Roxanne.
Studio: 15 h, 20 h 45 (fr.), 17 h 30, sa 23 h (it.), Intervista.

Saint-Aubin, Tarentule: sa 20 h 30, L'Histoire de L'Oe, solo de danse de S. Koseki.

Val-de-Ruz

Centre du Louverain: sa et di, 6e séminaire Suisse-tiers-monde, «L'Europe dans les relations nord-sud».
Médecin de service: du sa 12 h au lu 8 h, cabinet de groupe de Fontainemelon, ☎ 53 49 53; Pharmacie d'office: Pierviovanni, Fontainemelon. Urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: sa 20 h 30, di 14 h 30, 20 h 30, Les dents de la mer 4: y la revanche.
Fleurier, patinoire: sa 20 h 15, Fleurier - Moutier.
Môtiers: sa 20 h, soirée de la fanfare l'Harmonie; sa bal à l'Hôtel de Ville.
Pharmacie de service: de sa 16 h à lu 8 h, Delavy, Fleurier, ☎ 61 10 79. Ouverte di 11-12 h. Médecin de service: de sa 12 h à di 22 h, Dr Tkatch, Fleurier, ☎ 61 20 60. Ambulance: ☎ 117. Hôpital de Couvet: maternité et urgences, ☎ 63 25 25. Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.

Jura bernois

Saint-Imier, salle de spectacles: sa 20 h 30, Michel Bühler dans Davel.
Saint-Imier, cinéma Espace Noir, sa 16 h 30, 20 h 30, di 17 h 30, 20 h 30, La forêt d'émeraude.
Pharmacie de service: sa 13 h 30-16 h, 19-19 h 30, di 11-12 h, 19-19 h 30, Liechti, ☎ 41 21 94. En dehors de ces heures, ☎ 111. Médecin de service: ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, cinéma Cosmos: sa 21 h, Tant qu'il y aura des femmes.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: programme non reçu.

Canton du Jura

Saignelégier, Café du Soleil: di vern. expo O. Noaillon, «M'sieudam'séleur!»
Le Noirmont, cinéma: sa 20 h 45, di 20 h 30, Tandem.
Carnaval du Noirmont: sa 14 h, cortège des enfants, 20 h, soirée masquée; di 14 h 30, cortège humoristique.
Les Breuleux, cinéma Lux: sa 20 h 30, di 16 h, 20 h 30, Le lendemain du crime.
Urgence médico-dentaire: di et jours fériés, ☎ 066/66 34 34. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33, Saignelégier; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, Le Noirmont, ☎ 53 15 15; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes, ☎ 039/51 12 03. Sa ouverte jusqu'à 16 h, di et lu 10-12 h. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01.

Aux Rochettes

Le rendez-vous de la gastronomie!

Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

Photo aérienne

PHOTO-REPORT

Parc 31

☎ 039/23 33 60
ou 23 65 52

CARNAVAL

Au Noirmont

Vendredi 12 février

Hôtel du Soleil

Concours de masques

Accordéon

Bar - Animation - Sangria

AU MANDARIN

福祿居酒家

RESTAURANT CHINOIS

Sa nouvelle carte, ses nouvelles spécialités

Tous les midis, 3 menus à choix

Fr. 11.-

Ouvert le dimanche à midi.

Léopold-Robert 61 ☎ 039/23 32 50
(1er étage du Terminus)

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

tout pour la vue...

novoptic studio

Son ordinateur au service de votre vue

J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51
(sous les arcades)
☎ 039/23 39 55

RAPPEL

Samedi 13 février 1988
dès 19 heures

grande beuverie d'anniversaire

SANTÉ - SOBRIÉTÉ - SÉCURITÉ

Organisation: Béa. + Daniel

Le groupement théâtral des Mascarones présente

«abraCAdaBARET»

Maison des Mascarones - Môtiers
20 h 30

Deux dernières

Vendredi 26, samedi 27 février 1988

Prix des places: Fr. 15.-
(Membres CCV, étudiants, apprentis: Fr. 10.-, enfants accompagnés: Fr. 3.-)

Location: Pharmacie Delavy, Fleurier, ☎ 61 10 79

Pêcheurs

vous trouverez au

magasin H. Chopard

Rue Neuve 8, Place du Marché,
☎ 039/28 27 92,

un des plus grand choix d'articles de pêche.

Cannes en fibre de verre creux Stucki, Shakespeare, Abu, Garbolino, Crystalis pour le lancer, pour la mouche, pour la pêche au coup. Cannes à mouche Hardy, Abu, Pezon & Michel, Fenwick, fibre de carbone, etc.

Nouveaux modèles à prix très avantageux

Tous les moulinets Mitchell, Abu, Crack, Shakespeare, Nylons Platil, Croïc, T-Line, Tor-tue, etc.

Waders et cuissardes Le Chameau, Pirelli.

Vestes de pêche. Vêtements imperméables.

Amorces vivantes. Vers et teignes. Asticots

Publicité intensive - Publicité par annonces.

FUST Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

On achète les fers à repasser de toutes les marques de qualité chez nous aux prix Fust le plus bas

45.- p. ex. fer à repasser Rowenta DA42

D'autres modèles de Jura, Braun, Moulinex et Rowenta dans nos expositions

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Biemme, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
marin, centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

CANTON DE NEUCHÂTEL

La Tène prend l'eau

Au Conseil général de Marin

Le bail du Restaurant de la Tène, à Marin, est valable jusqu'en 1990. Les autorités se préoccupent du futur, mais le sujet a été renvoyé jeudi soir par le Conseil général à la commission qui s'en occupe. Les autres points à l'ordre du jour ont tous été acceptés.

44.000 francs permettront de poser une conduite d'eau au chemin de la Brévarderie à Epagnier. Avec 2000 francs, on étudiera le moyen de rendre plus sûr le carrefour du collège. Il a été renoncé à la possibilité de construire un sous-voie (l'étude aurait coûté 10.000 francs) parce que les enfants pressés ont tendance à traverser quand même, alors que les automobilistes,

sachant qu'il y a sous-voies, conduiraient encore plus vite.

Acquiescement formel pour l'acquisition d'une bande de terrain de 3 m² et une modification du tarif fiscal avec un montant de 15.000 francs pour les célibataires, 30.000 pour les couples de fortune non imposable. La naturalisation de M. André Perez, paraguayen, a été acceptée. Le sous-voie à Epagnier attend... que la B. N. décide ou non de dédoubler ses voies.

Enfin, après de longues discussions, l'adoption du cahier des charges concernant le Restaurant de la Tène n'est pas intervenue. Le rapport a été renvoyé à la commission concernée. Comme les élections approchent, on peut craindre un délai prolongé: si tout était à recommencer avec de nouvelles autorités... Quoi qu'il en soit, le bail du restaurant actuel est valable jusqu'en 1990. A. O.

NEUCHÂTEL

Aspirante de police renversée

Un automobiliste de Neuchâtel, M. W.S., circulait, hier à 7 h 25, rue de la Maladière en direction est, avec l'intention d'obliquer à gauche pour emprunter la rue de Belvaux. A l'intersection, il n'a pas remarqué Mlle Jeannine Wiget, d'Oberentfelden/AG, aspirante à l'ESAP au Chanet, qui réglait la circulation dans ce carrefour. Aussi, il heurta Mlle Wiget qui, après avoir été projetée sur le capot avant, retomba sur la chaussée. Blessée, elle a été transportée par ambulance à l'Hôpital Pourtalès, établissement qu'elle a pu quitter après avoir reçu des soins.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1904

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Henri AMSTUTZ

de La Ferrière
dont elle gardera le meilleur souvenir.

LE LOCLE

Je me confie dans la bonté de l'Eternel, éternellement et à jamais.
Ps. 52, v. 10.

Monsieur et Madame Gérard Aellen-Grütter, à Biberstein:

Mademoiselle Thérèse Aellen,
Monsieur et Madame Beat Aellen,
Mademoiselle Yvonne Aellen,
Monsieur Roland Aellen et sa fiancée
Mademoiselle Marianne Brem;

Monsieur et Madame Tony Aellen-Wyder et leurs enfants
Christian et Philippe, à Ipsach;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
de feu Louis-Alcide Aellen,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Germaine AELLEN

née QUELLET

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 87 ans.

LE LOCLE, le 11 février 1988.

Le culte sera célébré lundi 15 février, à 14 h au temple du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

Domiciles des familles: M. et Mme Gérard Aellen
Juraweidstrasse 26
5023 Biberstein

M. et Mme Tony Aellen
Kleinfeldstrasse 2
2563 Ipsach

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573-6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection que nous avons reçus lors du décès de notre chère et bien aimée sœur et tante

MARTHE AUGSBURGER

nous vous exprimons notre vive gratitude.

Votre présence à la cérémonie funèbre, vos messages, vos dons ainsi que toutes vos marques d'amitié à notre égard, furent et demeurent un précieux réconfort.

LA CHAUX-DE-FONDS, février 1988.

LA FAMILLE.

SCHMITTEN

Aimez-vous les uns les autres.
Comme je vous ai aimés.

Madame Colette Tuscher-Amstutz, à Neuchâtel:

Monsieur et Madame Bernard Tuscher, à Hong Kong,
Madame et Monsieur Pierre-André Hauer-Tuscher,
leurs enfants, Loraine et Sébastien, à Cornaux;

Madame et Monsieur Pierre Kaeser-Amstutz, à Schmitten:

Mademoiselle Marlène Kaeser, à Schmitten,
Madame et Monsieur Ab'del Halim Obeida-Kaeser,
leurs enfants Obeida et Zeinab, à Nyon,
Mademoiselle Patricia Kaeser, à Schmitten,

Monsieur et Madame Pierre-Alain Kaeser, à Schmitten,
Monsieur Norbert Kaeser et
Mademoiselle Eliane Burger, à Schmitten;

Les descendants de feu Jacob Amstutz-Christen,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri AMSTUTZ

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement jeudi à l'âge de 84 ans.

3185 SCHMITTEN, le 11 février 1988.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de LA CHAUX-DE-FONDS, lundi 15 février, à 10 heures, où le corps repose.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

CHARDONNE



Monsieur Emmanuel Bourqui, à Chardonne, et famille;

Les descendants de feu Célestin Vionnet;

Les descendants de feu Emile Vermot,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marie-Louise VERMOT

née BAPST

leur bien-aimée belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie enlevée accidentellement à leur affection le 11 février 1988 dans sa 72e année, munie du réconfort de la religion.

L'incinération aura lieu à Vevey le mardi 16 février.

Messe et dernier adieu en l'église Notre-Dame à 14 h.

Honneurs à 14 h 45.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Vevey.

Domicile de la famille: 1803 Chardonne.

Maintenant ces trois choses demeurent:
la foi, l'espérance et l'amour,
mais la plus grande des trois est l'amour.
I Cor. 13:13.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES PONTS-DE-MARTEL

Qui suis-je Ô Eternel! pour que tu prennes garde à moi?

Madame Armand Robert, ses enfants et petits-enfants:

Monsieur et Madame Jean-Marcel Robert et leurs enfants
Gilles, Anouk et son fiancé Claude-Eric;

Monsieur et Madame John-Edouard Robert et leurs enfants
Stephan et Sandrine;

Monsieur et Madame Alain Robert et leurs enfants
Antony, Vivian et Jean, à Cormondrèche;

Madame Nicole Gerber-Robert et ses enfants
Régine, Raphaël et Fabienne, à Konolfingen;

Les descendants de feu Luc Robert;

Les descendants de feu Henry Meylan;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Armand ROBERT

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris subitement à Lui dans sa 86e année.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 10 février 1988.

L'Eternel agira en ma faveur,
Eternel, ta bonté dure toujours,
n'abandonne pas les œuvres
de tes mains.
Ps. 138, v. 8.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité et il est instamment prié de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix

Monsieur Ernest Bollmann:

Madame et Monsieur Vinenzo Caracciolo-Bollmann
et leurs enfants, Raffaello, Delfine et Petruia,
à Pise (Italie),

Monsieur et Madame André Bollmann-Jäggin
et leurs enfants, Olivier, Nadja et Céline, à Genève;

Monsieur et Madame Walter Peerenboom, à Schönenwerd,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Germaine BOLLMANN

née PEERENBOOM

leur très chère épouse, maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui vendredi dans sa 74e année, après une pénible maladie supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 février 1988.

Le culte sera célébré au Centre funéraire lundi 15 février à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Plaisance 11.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Dieu est amour.

Repose en paix, chère maman,
grand-maman et arrière-grand-maman.

Monsieur et Madame Charles Roth, à Renan, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Charles Sandner-Roth, à Bôle, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Georges Etter-Roth, à Convers-Gare, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Virginie ROTH

née BINDY

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui mercredi, dans sa 91e année, après une longue maladie, supportée avec patience.

SAINT-IMIÉ, le 10 février 1988.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Charles Roth
Route des Convers 209
2616 RENAN.

Prière de ne pas faire de visites.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à l'Association neuchâtoise du diabète, ccp 23-5111-1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES REUSSILLES

Chaque chose en son temps.
Un temps pour chaque chose.
Comme j'ai vécu
discrètement je m'en vais.

Monsieur Edmond Affentranger, ses enfants et petits-enfants:

Gisèle Affentranger,

Rémy Affentranger, ses enfants Hugues et Didier,
aux Reussilles,

ainsi que les familles Châtelain, Perrin et Droz, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Bluette AFFENTRANGER

née DROZ

leur chère et regrettée épouse, maman, mémé, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 79e année.

LES REUSSILLES, le 11 février 1988.

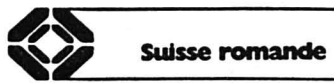
La Clef 1.

L'enterrement auquel vous êtes invité aura lieu le lundi 15 février à 13 heures.

Rendez-vous au Pavillon du cimetière de Tramelan où le corps repose.

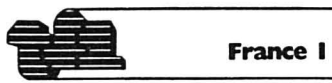
Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Suisse romande

- 11.15 Empreintes
Deux après l'assassinat au Nicaragua de l'homme qu'elle aimait.
- 11.30 Regards
Une enquête qui permet de voir quelles merveilles peut susciter un vrai partage entre les hommes.
- 12.00 TJ-midi olympique
- 13.30 Jeux olympiques des handicapés
- 14.15 Temps présent
Les nomades du travail.
- 15.05 Pierre-Dominique Gaisseau, aventurier
Pierre-Dominique Gaisseau, l'un des derniers aventuriers de notre époque, raconte sa vie passionnante d'explorateur...
- 15.55 Imédias
- 16.25 Daktari (série)
Le mur de flammes.
- 17.15 Juke-Box heroes
En direct, toute l'actualité rock.
- 18.50 5 de der
Jeu de jass à quatre.
- 19.15 Loterie suisse à numéros
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Maguy
La clé des mensonges.
- 20.40 Diamants sur canapé
Film de B. Edwards (1961). La jolie Dolly a la passion des diamants et des beaux milliardaires... Suisse italienne:
- 20.50 Calgary 88
Cérémonie d'ouverture.
- 22.40 TJ-nuit
- 23.00 Nuit olympique



France 1

- 7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe
- 8.30 Le club de l'enjeu
- 9.00 Météo
- 9.02 Le magazine de l'objet
- 9.30 Chéri, qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui?
- 9.50 Un samedi nommé désir
- 11.00 La séquence du spectateur
- 11.30 Télé connexion
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Midi flash
- 13.00 Journal
- 13.15 Reportages
- 13.45 La Une est à vous
- 13.50 Matt Houston
Un match mouvementé.
- 15.45 Tiercé à Vincennes
- 16.00 La Une est à vous
- 18.05 Trente millions d'amis
- 18.35 Mannix
L'éclipse.
- 19.25 Marc et Sophie
Nous ne maigrirons pas ensemble.
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Tapis vert
- 20.40 Tirage du loto
- 20.45 Sébastien, c'est fou



A 22 h
Le Carnaval de Nice

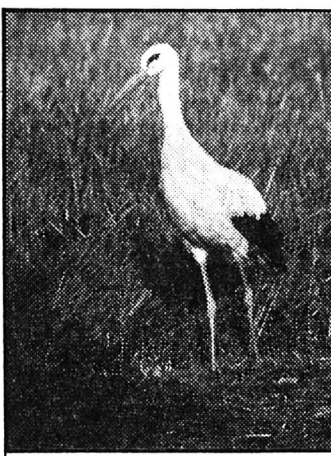
En direct d'Acropolis (Palais des arts, du tourisme et des congrès à Nice). Au cours de la soirée, élection de la reine des reines 1988. Février: mois des carnavales. Le maire de Nice, Jacques Médecin, a décidé de faire de sa ville le centre des carnavales de style exotique.
Photo: tout le soleil du Carnaval de Rio. (démo)

- 23.00 Journal
- 23.30 Football
Nantes-Moscou.
- 1.15 Les incorruptibles
L'économiste.



France 2

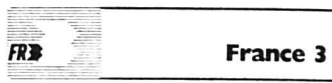
- 9.00 Journal des sourds et malentendants
- 9.20 Récré A2
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.05 Kazcado
- 12.30 Expression directe
- 13.00 Journal
- 13.15 L'assiette anglaise
- 14.00 Galactica
La main de Dieu. Toujours à la recherche de la Terre, le Galactica est menacé par un destroyer ennemi. Les guerriers et guerrières de l'espace gagnent leur poste de combat.
- 15.00 Samedi passion



A 18 h 25
Entre chien et loup

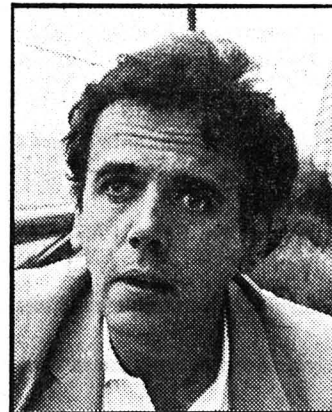
Présenté par A. Bougrain-Dubourg.
Au programme: Animal star: des goélands par milliers - Sur le terrain: koalas... en sursis - Mémoire de chien - Du coq à l'âne - Bestiaire sans frontière: les cigognes sont de retour - Le toutou de la semaine.
Photo: «cigognes, les porteurs de trésors.» (a2)

- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.35 Bêtes à malices
- 20.00 Journal
- 20.30 Champs-Élysées
Avec Brigitte Fossey, Nana Moukouri, Gold, Michel Leeb, Basca, etc.
- 22.15 Deux flics à Miami
Tout ce qui brille. Crockett et Tubbs essaient d'obtenir de Joey Bramlett qu'il témoigne contre une organisation de contrebandiers.
- 23.05 Les enfants du rock
- 0.15 Jeux olympiques



France 3

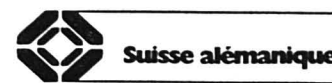
- 8.30 Carrefour des télévisions
- 10.00 Espace 3
- 12.00 En direct des régions
- 12.57 Flash 3
- 14.00 Espace 3
- 14.15 Portraits de la réussite
- 15.00 Entreprises
- 17.00 Flash 3
- 17.03 Tennis à Lyon
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.52 Il était une fois la vie
- 20.05 La classe
- 20.30 Disney Channel
La bande à Picsou.
- 21.05 Le chevalier lumière
Double jeu. Le grand-père d'Ernie Reyes, avant de mourir, désigne, pour servir de père adoptif à son petit-fils, un policier qui a beaucoup de peine à accepter ce rôle, peu compatible avec ses occupations.
- 21.50 Soir 3



A 22 h 10
Le divan

Invité: Jean-Edern Hallier. Ses «coups d'éclat» et ses coups de poing sont célèbres. Mystificateur et mythomane, Jean-Edern Hallier s'allongera sur le divan d'Henry Chapier.
Photo: Jean-Edern Hallier. (démo)

- 22.30 La vie de Goya
Feuilleton, avec Enric Mayo, Jeanine Mestre, Gerardo Malla, etc. Cet homme, son art et sa vie sont passionnants. A la lutte pour la liberté et les droits de l'homme, Goya a apporté sa contribution: ses tableaux dénoncent avec force les abus, à la manière de certains documents d'Amnesty International.
- 23.30 Sport 3
- 0.30 Musiques, musique



Suisse alémanique

- 14.35 MTW
- 15.20 Mode-Macher und Musik
- 16.55 Tiparade
- 17.25 Telesguard
- 17.40 Gutenacht-Geschichte
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Seismo
- 18.45 Tirage de la loterie à numéros
- 18.55 Calgary 88
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 19.55 ...ausser man tut es
- 20.10 Die Geierwally
Film de Franz Cap.
- 21.45 Téléjournal
- 21.55 Magnum, série
- 22.45 Sportpanorama



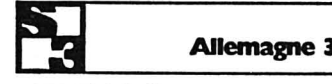
Allemagne 1

- 13.45 Wunderland 88
Foire du jouet.
- 14.30 Rue Sésame
- 15.00 Formule 1
- 15.45 Gastspiel im Paradies
Film de Karl Hartl.
- 17.55 Téléjournal - Sport
- 18.55 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Jeux olympiques
- 20.55 Cérémonie d'ouverture des JO de Calgary
- 22.45 Tirage du loto
- 22.50 Téléjournal
- 23.00 Jeux olympiques
Hockey: RFA-URSS.
- 1.00 Die schwarze Hand der Mafia



Allemagne 2

- 14.00 Wo die Erde Feuer speit
- 14.30 Schrammeln,
film allemand de Geza von Bolvary (1944).
- 16.05 Papa Bonheur
- 16.30 Kiebitz
- 17.00 Informations
- 17.05 Unter der Sonne Kaliforniens
- 18.10 Miroir des régions
- 19.00 Informations
- 19.30 Die Schwarzwaldklinik
- 20.15 Superhits
de la musique populaire
- 22.00 Frankfurter Opernball
- 23.00 Im Schatten der Nacht



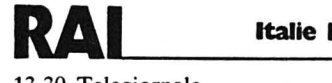
Allemagne 3

- 16.30 Telekolleg
- 17.30 Images de la chimie
- 18.00 Au cœur de l'Afrique: le Rwanda
- 18.30 La fin du monde
- 19.00 Ebbes
- 19.30 En direct de Venise
- 22.30 Actualités
- 22.35 Nachtcafé



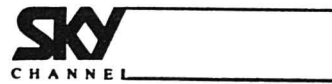
Suisse italienne

- 14.00 Per i più piccoli
- 14.50 La macchina per volare
- 16.00 Telegiornale
- 16.05 Centro
- 17.05 Un'ora per voi
- 18.05 Scacciapensieri
- 18.30 Il Vangelo di domani
- 18.45 Telegiornale
- 18.50 Lotto svizzero a numeri
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Parliamoci chiaro!
- 20.40 Anche gli angeli mangiano fagioli
- 22.35 Telegiornale
- 22.50 Sabato sport



Italie 1

- 13.30 Telegiornale
- 14.00 Prisma
- 14.45 Sabato sport
- 16.30 Speciale Parlamento
- 17.00 Il sabato dello Zecchino
- 18.05 Parole e vita
- 18.20 Buona fortuna
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Carnevale
- 22.30 Telegiornale
- 22.40 Benvenuto San Valentino



- 15.40 Ford ski report
- 16.25 Motor sports
- 17.30 Top 40
- 18.35 Lost in space
- 19.30 Emergency
- 20.30 Grizzards Adams
- 21.30 Superstars of wrestling
- 22.25 Davis Cup tennis
- 23.35 Trans world sport

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Youpie c'est samedi
- 6.00 Flash-Infos SSR
- 7.00 Flash-Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.45 Memento
- 8.00 Infos SSR
- 8.15 Rubrique agricole
- 8.45 Naissances
- 9.00 Samedi-actualités
- 9.30 Foot. série inférieur
- 10.15 Auto/Moto
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.05 Les gros câlins
- 11.15 Memento sportif
- 11.30 Rubrique mariage

J.O. sur RTN

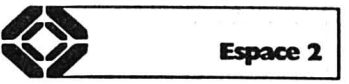
1988, année bisextile et olympique. Les jeux de Calgary s'ouvrent aujourd'hui et ils seront pour RTN une épreuve dans laquelle il compte bien gagner quelques médailles. Des précisions ici-même la semaine prochaine.

- 12.05 Météo
- 12.15 Infos neuchâteloises
- 12.30 Infos SSR
- 12.50 Dédicaces et jeux
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.05 Starmania
- 14.30 Youpie, c'est samedi
- 14.33 Magazine vidéo
- 17.00 L'aventure est au bout du micro
- 18.00 Infos SSR
- 18.05 Météo
- 18.10 City lights
- 19.50 Restons sportifs
- 22.30 Infos SSR
- 23.02 Musique de nuit



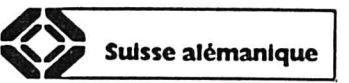
La Première

- 9.05 La vie en rose. 10.32 Le duel des genres. 10.42 L'invité de «Dédicace-horaire». 11.05 Le kiosque à musique. 13.00 Laissez passer la chanson! 14.05 La courte échelle. 15.05 Superparade. 16.45 Quatre à quatre. 17.05 Aux ordres du chef. 18.05 Soir-Première. 18.15 Sports. 18.30 Samedi soir. 19.05 La route du samedi. 22.30 Journal



Espace 2

- 9.05 L'art choral. 10.00 Samedi musique. 10.55 Le bouillon d'onze heures moins cinq. 11.40 Le dessus du panier. 12.35 Pour sortir ce soir. 13.30 Provinces. 14.00 Nos patois. 15.00 Musique aux champs. 16.30 La croisée des chemins. 17.05 JazzZ. 18.15 Nouvelles de la chanson française. 18.50 Correo español. 19.20 Plein feu. 19.30 En direct.



Suisse alémanique

- 9.00 Palette. 11.30 La revue du samedi. 12.00 Samedi-midi. 12.30 Journal du midi. 14.00 Musiciens suisses. 16.00 Spielplatz. 17.00 Welle eins. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Musique populaire et sports. 19.50 Les cloches. 20.00 Samedi à la carte. 21.00 Parade musicale. 22.00 En direct, avec Yves Montand.



France musique

- 1.30 Les nuits de France Musique: Beethoven, etc. 6.30 Musique légère. 7.02 Avis de recherche. 9.07 Carnet de notes. 11.00 Fidèlement vôtre. 13.30 Signé Radio France. 14.00 Jazz. 15.00 Désaccord parfait. 17.00 Concert. 18.00 Avis aux amateurs. 19.00 Les cinglés du music-hall. 20.05 Opéra.



Fréquence Jura

- 6.00 Radio suisse romande 1. 8.15 Les dédicaces avec Jean-René, Corinne, Angela, Pascale et Vicky. 9.00 Radio suisse romande 1. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Informations jurassiennes. 12.30 Radio suisse romande 1. 18.45 Informations jurassiennes. 19.15 Journal des sports. 20.00 Radio suisse romande 1.



Radio Jura bernois

- 9.00 Bonjour l'humeur. 9.30 De bouche à oreille. 10.00 Samedi est à vous, les dédicaces et agenda des manifestations. 11.45 Memento sportif. 12.30 Midi-première. 12.45 Les activités villageoises. 13.00 La bonne occasion. 13.30 Cocktail populaire. 14.30 Gag à gogo. 15.30 Disco Box. 16.30 Relais RSR 1. 18.00 Topscore.

À PROPOS

Antoine de Caunes fait partie des animateurs français qui ont le vent en poupe. Son émission, Rapido, fait en effet fureur auprès des chébrans du rock. Uniquement? Non, car Antoine de Caunes se veut plus éclectique. Avec brio, il parvient à atteindre son but: intéresser le plus large éventail possible des téléspectateurs. Si on parle beaucoup de musique à Rapido, on ne néglige pas pour autant le cinéma, les modes de vie de différentes générations, et tout ce qui s'y attache, de près ou de loin.

Incontestablement, cette émission est fort bien menée. Et tambour battant «siouplait». Antoine de Caunes ne laisse aucun temps, qu'il soit mort ou de répit, à ses nombreux fidèles. Le zappeur invétéré abandonnera sa télécommande et se fixera exclusivement sur les élucubrations pleines d'esprit d'Antoine de Caunes. A elle seule, la présentation vaut le coup d'œil. Sans parler des sujets traités, parfois caustiques, souvent impertinents, toujours de qualité.
En fait, l'émission ne

s'adresse pas obligatoirement aux spécialistes musicaux. Les profanes ont aussi leurs oreilles à tendre et leurs yeux à écarquiller. En une demi-heure, Antoine de Caunes et son équipe se font fort de disséquer n'importe quel thème. Des «Yuppies» ricains à la pornographie, en séjournant du côté du mauvais goût (jeudi prochain), tout y passe. Si le «team Rapido» qui concocte cet agréable et quelquefois instructif divertissement ne porte guère «Mame» Madonna dans son cœur, il lui arrive toutefois de s'enthousiasmer quand la musi-

que est bonne. Vraie. Ni pleurnicharde, ni mielleuse, ni sirupeuse. En bref: quand les paroles ne sont pas trop débilitantes et les accords distillés sans accros. Difficiles à satisfaire Antoine de Caunes et ses copains? Sans doute, mais le public a tout à y gagner.
D'autres émissions se réclament de la même veine feraient bien de s'inspirer - sans le plagier - du ton de Rapido. Histoire de faire profiter du rock à n'importe quel pékin.
Bon, allez, salut maintenant.
Daniel HANSER

Vite fait, bien fait

Goya a toujours lutté pour les libertés

La série en six épisodes que nous propose FR3 sur Goya nous relate la vie de celui qui fut, à la charnière du XIXe siècle, l'un des plus grands peintres espagnols: un artiste dont les tableaux ont exploré les abîmes les plus profonds de l'âme humaine et qui déclarait: «mes pinceaux ne doivent pas voir plus que mes yeux». Francisco Goya y Lucientes est né en 1746 dans un petit village d'Aragon où son père était à la fois paysan et artisan doreur. Dès l'âge de 12 ans, l'enfant manifesta d'étonnantes dispositions pour le

dessin. La chance voulut pour lui que le comte de Fuentes, sur les terres duquel labouraient les parents de Goya, eut parmi ses familiers le peintre Luzan qui donna au jeune Francisco sa première formation de peintre. Bagarreur, épris de libertés pour lesquelles il combattra tout au long de sa vie, Goya était alors dans le collimateur de l'Inquisition. Aussi son père décida-t-il de l'envoyer à Madrid où il travailla auprès d'une famille de peintres, les Bayeu, dont il épousera en 1775 la fille, Pepa, qui lui donnera 20 enfants dont un

seul surviva à ses parents. Coureur de jupons, Goya reçoit un coup de poignard dans le dos. Recherché une nouvelle fois par l'Inquisition, il ne devra son salut qu'à la fuite, en Italie, dans le sillage d'un célèbre torero. Là-bas, il travaillera peu mais fera cependant le portrait du pape Benoît XIV. Revenu dans la capitale espagnole, il décide durant un temps de se plier à la discipline officielle pour mieux conquérir l'estime des grands. Portraitiste de l'aristocratie, il deviendra à 40 ans peintre du roi.

Beaucoup de ses modèles féminins succombèrent au charme puissant de cet homme à la face lionne. Objet de scandale, Goya devra alors se réfugier à Cadix. C'est là qu'il est frappé par une terrible infirmité: en 1792, comme Beethoven, il devient subitement sourd et il est également victime d'une crise de paralysie doublée d'hallucinations. Rétabli, il revient l'année suivante à Madrid et abandonne alors son style «davidien» pour un style plus brutal.
(FR3, 22 h 20 - ap)

Suisse romande

- 8.45 **Chocolat chaud**
Tao Tao le petit panda ; Draghetto ou Grisu le petit dragon ; Le merveilleux magicien d'Oz
- 10.00 **Messe**
Transmise du Palais des congrès de Lugano à l'occasion du centenaire de la mort de Don Bosco
- 11.00 **Tell quel**
- 11.30 **Table ouverte**
- 12.45 **TJ-midi olympique**
- 13.00 **Informations nationales et internationales**
- 14.30 **Cache-cœur**
- 14.40 **K 2000**
- 15.25 **Cache-cœur**
- 15.30 **Papa bonheur**
- 15.55 **Cache-cœur**
- 16.00 **Le génie de la terre**
5^e et dernier épisode
- 16.50 **Cache-cœur**
- 16.55 **Flashdance**
Film d'Adrian Lyne
- 17.55 **Calgary 88**
Sur la chaîne italienne : 17.55 ski nordique, 10 km dames
19.20 ski alpin, descente messieurs
- 18.25 **Empreintes**
Ecrits protestants
- 18.40 **Supercoptère**
Série : L'évasion
- 19.30 **TJ-soir**

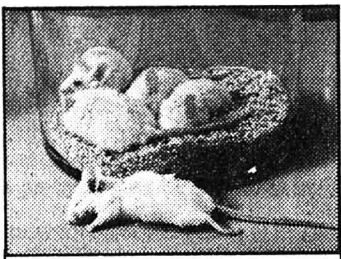


A 20 h
La fée carabine
Téléfilm. Réalisation d'Yves Boisset. Avec Fabrice Luchini, Tom Novembre, Bernard Bloch, Anna Galiena, Benjamin recueille, à Belleville, les vieillards égarés que lui confie Julie.
Photo: Fabrice Luchini, Anna Galiena et Tom Novembre. (tsr)

- 21.30 **Livre à vous**
- 22.00 **Nuit olympique**
Ski nordique et hockey sur glace
- 1.15 **Bulletin du télétexte**
- 2.25 **Calgary 88**
En direct sur la chaîne alémanique, hockey sur glace : Suisse-Finlande

France 1

- 7.00 **Bonjour la France, bonjour l'Europe**
Magazine d'actualité présenté par Jean Offredo
Au programme: revue de la presse quotidienne - Météo - Les sports - Pronostics du tiercé, etc.
- 8.20 **Nicolas le jardinier**
Conseils et reportages sur l'aménagement des jardins
- 8.30 **De la cave au grenier**
- 8.45 **Tiercé show, quarté plus**
- 9.00 **Météo**
- 9.02 **Dorothée dimanche**
- 9.35 **Pas de pitié pour les croissants**
- 10.00 **Tarzan**
Les perles maudites
- 10.50 **Dorothée dimanche**



A 11 h
Les animaux du monde
Certains en ont une peur bleue. D'autres les trouvent mignonnes. Walt Disney, lui, les a immortalisés et rendus sympathiques.
Photo: les souris, un petit monde à découvrir. (dém)

- 11.30 **Auto-moto**
- 12.00 **Spécial sports**
Jeux olympiques de Calgary
- 12.55 **Météo**
- 13.00 **Journal**
- 13.20 **Starsky & Hutch**
Traquenard (2^e partie)
- 14.20 **Le juste prix**
- 15.25 **Tiercé à Vincennes**
- 15.40 **A la folie...**
- 17.30 **Pour l'amour du risque**
Le cauchemar de la lady
- 18.50 **Loto sportif**
- 19.00 **7 sur 7**
- 19.20 **Météo**
- 19.25 **Questions à domicile**
Invité: Raymond Barre
- 21.05 **Tapis vert**
- 21.10 **Le grand bazar**
- 23.00 **Sports dimanche soir**
Jeux olympiques de Calgary
- 24.00 **Journal**
- 0.20 **Le défi mondial**
Première simultanée mondiale d'échecs

a2 France 2

- 8.55 **Flash info**
- 9.00 **Emissions religieuses**
Connaître l'islam
- 9.15 **Emissions israéliennes**
- 9.15 **A Bible ouverte**
- 9.30 **Orthodoxie**
- 10.00 **Présence protestante**
- 10.30 **Le jour du Seigneur**
- 10.30 **Magazine**
Thème: spécial Philippines
- 11.00 **Messe**
- 11.52 **Votre vérité**
- 12.05 **Dimanche Martin**
- 13.00 **Journal**
- 13.20 **Le monde est à vous**
Pour la première fois et au bout de 22 ans de carrière, Jacques Martin invite Georgette Lemaire à être la vedette de son émission, la veille de son anniversaire.
- 15.00 **Mac Gyver**
- 15.50 **L'école des fans**
- 16.35 **Thé tango**
- 17.15 **Le chevalier Pardaillan**
- 18.10 **Stade 2**
- 19.30 **Maguy**
Talisman comme un arracheur de dents
- 20.00 **Journal**



A 20 h 30
Fausse notes
Réalisation de Peter Kassowitz. Musique: Laurent Petitgérard
Avec: Marie-José Nat (Marion Thoreau), Claude Rich (Erich Thoreau), Richard Berry (Youri Belaïev), Fédéo Atkine (Müller), Jean-Pierre Laurent (Gratien).
Un jeune pianiste russe célèbre dans le monde entier, un diplomate français au carrefour de sa vie, et la femme du diplomate, élégante et mélomane, dans un chassé-croisé où se mêlent espionnage et sentiments.
Photo: avec Richard Berry. (dém)

- 21.55 **L'œil en coulisses**
- 23.15 **Apos'**
- 23.35 **Journal**
- 0.05 **Calgary 88**
Hockey sur glace: France-Suède

FR3 France 3

- 7.00 **Sports 3**
Jeux de Calgary
- 8.00 **Amuse 3**
- 9.00 **Ensemble aujourd'hui**
- 10.30 **Latitudes**
- 11.30 **RFO hebdo**
- 12.00 **Musicales**
- 12.57 **Flash 3**
- 13.00 **D'un soleil à l'autre**
- 13.30 **Forum RMC/FR3**
- 14.30 **Expression directe**
- 14.50 **Sports-Loisirs**
- 15.00 **Tennis à Lyon**
- 17.00 **Flash 3**
- 18.00 **Amuse 3**
- 19.00 **Jeux olympiques de Calgary**
- 20.00 **Benny Hill**
- 20.30 **Le sphinx**
- 21.55 **Soir 3**
- 22.15 **Jeux olympiques de Calgary**



A 22 h 30
Razumov ou sous les yeux d'Occident
France, 1936.
Film de Marc Allégret. Musique: Georges Auric.
Avec: Pierre Fresnay (Razumov), Michel Simon (Lespara), Jacques Copeau (Mikulin), Danièle Parola (Nathalie), Jean-Louis Barrault (Haldin).
Un étudiant que la politique n'intéresse pas est placé devant un dilemme, être terroriste ou mouchard.
Photo: Pierre Fresnay et J.-L. Barrault. (fr3)

- 0.05 **Musiques, musique**
- Demain à la TVR**
10.50 Demandez le programme
11.00 Petites annonces
11.05 Viva
11.55 Petites annonces
12.00 TJ-midi olympique
14.00 24 et gagne

Suisse alémanique

- 12.30 Aventuraux aux Galapagos
- 13.15 Telesguard
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Zur Sache
- 14.40 Les gamins de Baker Street
- 15.05 Sonntagsmagazin
- 18.00 Magazine littéraire
- 18.45 Actualités sportives
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Magazine culturel
- 20.05 Buddy Buddy
- 21.40 Ciné-nouveautés
- 22.05 Téléjournal
- 22.15 Jeux olympiques

ARD Allemagne 1

- 12.00 Tribune des journalistes
- 12.45 Téléjournal
- 13.10 Magazine de la semaine
- 13.40 Spruchreif
- 14.25 Die Kinder vom Mühlental
- 14.55 Die Wirtin zum weissen Rössli
- 16.30 Le conseiller de l'ARD
- 17.00 Lindenstrasse
- 17.30 Jeux olympiques
- 23.30 Téléjournal
- 23.35 Inspektor Lavardin
- 1.10 Jeux olympiques

ARD Allemagne 2

- 12.00 Concert dominical
- 12.45 Informations
- 13.15 Damals
- 13.30 Die mondschaukel
- 13.45 Verschwörung auf der Themse
- 14.15 Hals über Kopf
- 14.45 Umwelt
- 15.15 Mogambo
- 17.20 Carnaval de Mayence
- 18.10 RFA: grands cuisiniers
- 19.00 Informations
- 19.30 Waldhaus
- 20.25 Spätes Glück nicht ausgeschlossen
- 21.55 Informations-sports
- 22.10 Berlinale 88
- 22.30 Hildegard Behrens
- 23.20 Drei gegen Drei

SRG Suisse 3

- 14.35 Gotthilf Fischer: 60 ans
- 16.05 Bal de l'Opéra de Vienne
- 17.15 Gross tante Hortense (6)
- 17.30 Sur la Trois
- 18.00 Il y a 40 ans
- 18.15 Concert Working Week
- 19.00 Rendez-vous
- 19.30 Die sechs Siebeng'scheiten
- 20.15 Carnaval de Karlsruhe

Suisse italienne

- 12.15 Ciochi olimpici invernali
- 13.30 Concerto domenicale
- 14.00 Téléjournal
- 14.05 Odissea sulle montagne canadesi
- 14.30 Corteo del Rabadan
- 16.00 Domenicasette
- 18.00 Natura amica
- 18.30 Parliamoci chiaro!
- 18.45 Téléjournal
- 18.50 La parola del Signore
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 A conti fatti
- 20.30 Codice Rebecca
- 22.00 Téléjournal-sport

RAI Italie 1

- 11.00 Santa Messa
- 13.30 TG1-Notizie
- 14.00 Domenica in... studio
- 18.25 90° minuto
- 18.50 Domenica in... studio
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Telefilm
- 22.05 La domenica sportiva
- 24.00 TG1-Notte

SKY Channel

- 12.05 Countdown
- 13.35 Heartline
- 14.35 UK Dispatch
- 15.05 A Country Practice
- 17.05 Swatch Fashion TV-FTV
- 17.30 Eurochart Top 50
- 18.35 Voyagers
- 19.30 The Bionic Woman
- 20.25 Avalanche
- 22.10 Bondstec Movie Time
- 22.40 Paris to Dakar Rally Review
- 23.45-0.45 Eurochart Top 50

RTN-2001

Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Programme musical
- 8.00 Infos SSR
- 8.15 La nostra realta
- 9.00 Jazz cocktail
- 11.30 Flash-Infos SSR
- 11.05 Odyssée du rire
- 12.00 Dimanche accordéon
- 12.30 Infos SSR
- 13.00 Chorales et fanfares

Au son de «La Nostra»

C'est dans une forme olympique, à l'instar de leur compatriote Tomba, que nos amis italiens vont réveiller chaque dimanche au son de «La Nostra Realta». De 8 à 9 h.

- 14.00 Flash-Infos SSR
- 16.00 Loup-garou
- 18.00 Infos SSR
- 18.05 Rock and roll
- 19.30 Magazine neuchâtelois
- 19.50 Urba 2001
- 20.00 Musical paradise
- 22.30 Infos SSR
- 23.02 Musique de nuit

La Première

- 7.30 Journal des JO. 7.50 Mémento des manifestations. 9.10 Messe. 10.05 Culte protestant. 11.05 Bleu ciel. 11.05 Instantané. 13.00 Scooter. 15.05 Surprise par ville. 16.05 Goût de terroir. 17.05 Votre disque préféré. 18.15 Journal des sports. 18.45 Votre disque préféré. 19.00 Les titres de l'actualité. 20.05 Du côté de la vie. 22.40 Reprises parole + tribune de Première. 0.05 Relais sur Couleur 3.

Espace 2

- 6.15 Climat. 9.15 L'Eternel présent. 10.00 Disque en lice. 12.35 Pour sortir ce soir... 12.45 Le petit écotier. 13.15 Festivals et concours. 15.00 Contrepoint. 17.05 L'heure musicale. 19.15 Correspondances. 20.00 Espaces imaginaires. 20.30 GRLF. 21.20 Grand Prix Paul Gilson 1987. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires (suite et fin).

Suisse alémanique

- 6.00 Bon dimanche. 8.00 Journal du matin. 8.40 Félicitations. 9.30 Le poème du dimanche. 11.30 Politique internationale. 12.00 Dimanche-midi. 13.30 Le coin du dialecte. 14.00 Arena: De Hündstag. 15.05 Sports et musique. 18.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 18.40 Jeux olympiques: reportages, commentaires, interviews et résultats. 24.00 Club de nuit.

fjm France musique

- 6.30 Concert promenade. 8.37 Cantate. 10.00 «Stradivarius et les siens. 11.30 Concert: Haendel, Beethoven, Antonio Vitali, Brahms. 13.07 Grandes voix. 14.00 Le concert romantique. 17.00 Comment l'entendez-vous? 19.00 Avant-concert. 20.30 Concert: Orchestre philharmonique de Berlin, direction James Levine. 23.05 Climats. 1.00 Ocora.

Fréquence Jura

- 6.00 Radio suisse romande 1. 8.00 Bonjour. 8.15 Les dédicaces avec Jean-René, Corinne, Angela, Pascale et Vicky. 9.00 Radio suisse romande 1. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Informations jurassiennes. 12.30 Radio suisse romande 1. 18.45 Informations jurassiennes. 19.15 Journal des sports. 20.00 Radio suisse romande 1. 0.05 Couleur 3 jusqu'à lundi matin.

Radio Jura bernois

Le petit écotier, à 12 h 45. Invité: Jean-Jacques Fontaine, qui nous parlera de la télévision brésilienne où il a enregistré des indicateurs. Autres sujets: la Chine, la presse algérienne, Kinshasa: lettre d'un chauffeur; Etats-Unis: pourquoi les ouvrages qui traitent du comportement à avoir en cas de détournement se vendent bien; France: premier festival de la palabre.

NOTES BRÈVES

Intercontinents
Cachés sous une peluche géante d'autruche, des concurrents pédalent sur la glace en tentant de franchir des obstacles. Ils peuvent être «sauvés» par d'autres qui pédalent sur des montagnes russes avant de tomber dans l'eau d'une piscine. Hier, cela s'appelait «Intervilles», puis «Jeux sans frontières». Maintenant, cela se nomme «Intercontinents» (TF1 / samedi 6 fév.). Rien n'a changé, ou plutôt si: les animateurs, Guy Lux, Simone Garnier, l'arbitre, Gennaro Olivieri, ont quelques années de plus. Guy Lux avoue son émotion devant cette résurrection. Mais les animateurs continuent de rire des concurrents maladroits.

Sentiments
La série noire de Hamster-film est provisoirement suspendue? mais l'imaginatif patron, Pierre Grimblat, de cette société privée aux activités multiples s'est lancé dans une nouvelle série, «Sentiments», pour redonner vie au bon vieux mélodrame, faire pleurer dans les chaumières, apporter sur le petit écran la qualité du cinéma, du moins dans la précision habile de l'écriture et un bon niveau de réalisation. Dans «Le bord des larmes», Anne Duperey, Marie Berthier dite «gobe-la-lune» fait une splendide composition de mère qui réagit devant l'adversité et la misère inattendue pour reconstruire sa vie et celle de

ses enfants. Contrat rempli: mouchoirs mouillés (A2 / 8 fév.).

Bonsoir Filippacci
L'ancien photographe de «Paris-Match» qui rencontre le succès au début des années soixante avec une émission de radio et un magazine, «Salut les copains», est devenu grand patron de presse. Il avait paraît-il toujours refusé de paraître sur petit écran, sauf exception, la deuxième partie pour les animateurs de «Bonsoir» (TSR / 5 fév.). Ayant pris le train en marche, j'ignore si une chanteuse a bien descendu les escaliers. Dans la deuxième partie, les intermèdes étaient fournis par l'invité: excellent.

Nicolas Bouvier
Dans le bottin du téléphone, il s'intitule «Iconographe» et travaille à la commande, non pas alimentaire encore qu'elle le soit aussi, mais par goût: ainsi Bouvier a-t-il vu des milliers d'images, du XVII^e siècle par exemple. Et Yves Lassueur a su tirer un bon parti (TSR / dimanche 7 fév.) de la présence chaleureuse d'un de nos bons écrivains romans, qui écrit lentement, qui écrit quand il en sent la nécessité intérieure, qui a presque toujours écrit de ses voyages, de ses découvertes, de l'Asie par exemple, qui semble encore le tenter pour que la carte n'ait plus de blancs». A la prochaine Nicolas... Freddy Landry

À VOIR

Le grand bazar: un film sympathique

Après le succès remporté par «Les bidasses en folie» (1970) et «Les fous du stade» (1972), Claude Zidi s'est empressé de s'assurer de nouveau la collaboration des Charlots pour tourner «Le grand bazar» (1973), gentille parodie des inconvénients de la vie moderne.
Nos lascars incantent ici quatre copains. Gérard, Jean-Guy, Phil et Jean, qui habitent dans un grand ensemble de la banlieue parisienne. Chaque matin, ils se retrouvent à l'épicerie-buvette de

leur ami Emile, puis ils se rendent à leur travail, dans une usine de fabrication de tondeuses à gazon. Comme ils utilisent les transports en commun, ils arrivent régulièrement en retard. Un jour, ils intervertissent l'ordre de montage et transforment une innocente tondeuse en une redoutable moto... ce qui leur vaut d'être immédiatement renvoyés!
Il n'y a rien de bien original dans cette histoire qui s'empare de tous les poncifs: conditions de

vie dans les cités-dortoirs, difficultés du travail à l'usine, inconvénients des transports en commun, rivalité du petit commerce et des grandes surfaces etc. et toutes ces notations sociales sont prétextes à des gags souvent drôles mais aussi bien éculés.
En fait, tout le comique repose sur la présence des Charlots qui ont parfois tendance à en rajouter et à faire démesurément traîner en longueur leurs effets.
Heureusement, leur côté «brouillon» est largement com-

pensé par la présence de deux grands professionnels: Michel Galabru et Michel Serrault.
Malgré ces quelques réserves, le film reste somme toute fort sympathique et permettra aux nostalgiques de se remémorer la grande époque des Charlots, aujourd'hui séparés, dont les tubes sont dans toutes les mémoires, depuis «Chauffe Marcel» jusqu'aux célèbres «Paupiettes de veau».
(TF1, 21 h 10 - ap)

L'Impartial ouvert sur... LA BANDE DESSINÉE

Les maladies des héros Quand l'aventure tousse, les Tintin s'enrhument

D'épisode en album, d'aventure en rebondissements, les héros de bande dessinée (comme tous les autres) risquent leur vie à chaque fois et à chaque fois en réchappent, de justesse: Il faut bien faire avancer les séries. Mais, à la longue, les héros malgré eux déclinent. Les histoires se répètent et se ressemblent, les auteurs se grattent le crâne à la recherche d'une ultime et fulgurante idée... Quelques héroïques nouveautés de la bande vont nous permettre de faire le point.

Lucky Luke est devenu un héros-robot mal dessiné par un studio, et l'on va rechercher dans la jeunesse de Blueberry de quoi lui faire encore sillonner la prairie. Astérix, 29 albums; Lucky Luke environ 58; Michel Vaillant environ 48; Ric Hochet environ 43. Et ça continue, même après que l'auteur d'origine ait cessé sa série, par désir ou par décès: après Franquin (qui était déjà le génial successeur de Rob-Vel et de Jijé), *Spirou et Fantasio* sont repris successivement par Fournier, Chaland, Broca et Cauvin, Yann et Conrad, Tomé et Janry; après Hubinon, *Buck Danny* est repris par Bergèse, *Barbe-Rouge* par Pellerin, puis par Gaty. A quand une nouvelle aventure de Tintin?... On ose rarement

faire disparaître un héros qui marche (qui fait vendre) et l'on se trouve très vite pris au piège de Sir Arthur Conan Doyle, forcé par ses lecteurs (et son éditeur) à faire renaître Sherlock Holmes de sa noyade. Comment s'étonner dès lors que de nombreuses séries s'épuisent, par manque d'imagination, absence de personnalité, carences graphiques?

La chronique de
FREDERIC MAIRE



Doc Savedge, l'anti-héros

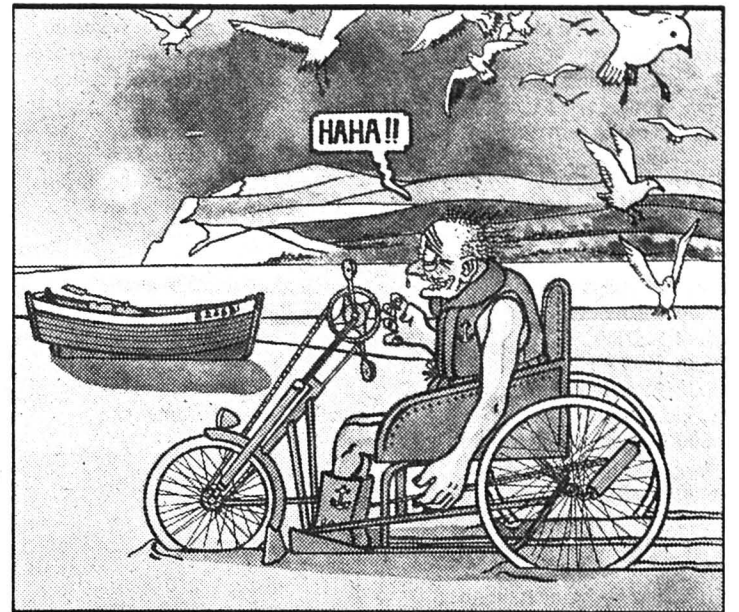
Héros déçus
Tif et Tonde No 37
Les Phalanges
de Jeanne d'Arc
éd. Dupuis

Cas d'école: Tif et Tonde (les deux détectives aux patronymes symboliques de leur chevelure). Créés en 1938 par Dineur, les deux personnages sont repris par Will dix ans plus tard, qui modernise et dramatise la série, sur des scénarios de Rosy, puis de l'inégalé Tillieux, et enfin de Stephen Desberg. Aujourd'hui paraît leur 37e aventure, dont le dénouement ne sera connu qu'au 38e album; y apparaissent deux nouveaux héros, Phil Harmonic et Paul Ennta, copies jeunes et modernes des Tif & Tonde qui se font vieux: le récit se construit ainsi sur l'ascension de ces néo-héros (que nous savons, lecteurs, à la solde d'une puissante organisation criminelle et fachistoïde); et, parallèlement, sur la déchéance progressive des deux «vieux»: Tif se recycle en (mauvais) flic, Tonde en (médiocre) journaliste de province. Ils ne rêvent que de revenir au sommet, sur le devant de la

scène de l'Aventure... et en gros plan à la télévision. Ces héros désabusés, nul doute que Will et Desberg les réhabiliteront dans le 38e album de la série (il faut bien continuer). Mais, en détruisant puis reconstruisant l'image de leur duo de choc, les auteurs auront réussi une aventure plus intéressante que les autres (qui commençaient à se répéter): tout simplement parce que, l'espace de quelques cases, les héros vieillissent et malades y ont gagné une once d'humanité.

Héros massacrés
Les petits hommes No 23
Le dernier
des petits hommes
éd. Dupuis

Créée en 1972 par Seron, cette agréable série a été successivement signée, scénaristiquement parlant, par Desprechin, Hao et Mittéi. Mais depuis deux ans, Seron signe en solitaire ce qu'il appelle les «desnarii» des aventures des mini-habitants d'Eslapion, lilliputiens par le hasard d'un étrange météorite. Hélas, dès ce moment-là, ses systèmes narratifs en ont pris un



Charles-André Champonneau, «héros» à la Tronchet

coup, et la série s'enlise doucement dans des facilités qui, comme il se doit, répètent sans cesse les mêmes schémas des récits précédents. Cette fois, le lecteur est confronté à un horrible massacre: des poupées-robot tombées par hasard d'un camion vont assassiner, un par un, tous les petits hommes. Arrivé vers la fin du récit qui imite (en violence et en inanité) un certain genre de feuilleton TV, on comprend que tout cela n'était qu'un film, fiction ironique dans la fiction. Soit. Mais même si la chute finale récupère narrativement le massacre et les stupidités précédentes, il n'en reste pas moins que Seron a passé 42 planches à nous les raconter. On ne m'enlèvera pas de la tête que c'était encore une fausse bonne idée, basée sur l'éternel principe du mort ressuscité.

affronté l'immonde Cloporte (super-vilain de classe Z). Il a tout fait, tout vu, tout entendu. Il est un héros, un vrai.

Coucho l'horrible réalise là une parodie parfaite des aventures héroïques traditionnelles. Tous les codes sont récupérés, triturés, perturbés au rythme d'aventures effrénées plus folles l'une que l'autre. Coucho a extrêmement bien saisi le fonctionnement des principes de l'aventure et il parvient, en un seul album formé de mini-épisodes, à faire le tour complet d'un héros dont il sait qu'il peut le tuer à la fin, l'éliminer, le mettre à la poubelle: aucune importance Coucho en fera renaitre un autre, différent, et plus beau qu'avant. Ce qui limite justement ses collègues-auteurs cantonnés à la série est de ne pouvoir, justement, briser véritablement leur personnages. Tant pour Tif et Tonde, Les petits hommes ou 421, malgré tout ce qui peut leur arriver, le lecteur sait qu'ils seront toujours là, à la fin, vainqueurs et vivants. La surprise véritable ne peut exister, et seul un récit fort (qui ferait oublier l'immortalité du héros) peut perpétuer le suspense.

Héros-prétexte:
421 No 6
Les enfants de la porte
éd. Dupuis

De 421, on a déjà longuement parlé ici-même, en compagnie de leurs auteurs: le scénariste Stephen Desberg (collaborateur de Will) et le dessinateur Eric Maltaite (fils de Will!). Ersatz vaguement ironique de James Bond, 421 est un beau héros, agent secret, parfaitement au service de Sa Gracieuse Majesté. Inséré dans notre réel, quoiqu'un peu décalé parfois, ce héros se débat habituellement dans de l'action et de l'amour, en pleine guerre froide. Mais, cette fois, faisant suite à l'intéressant *Scotch Malaria*, 421 est plongé par surprise avec le lecteur tout aussi surpris dans un incroyable voyage dans le temps, sur le célèbre principe qui veut que si, retourné dans le passé, on y modifie n'y serait-ce qu'un détail, notre présent serait tout différent. Pourquoi diable cette incursion dans le fantastique avec un héros attribué au réel? Pourquoi délirer à ce point? La thématique est intéressante au demeurant; le héros s'y perd complètement au profit des conflits de temps et d'histoire. Dans cet album, 421 n'existe plus guère: comme si ses auteurs voulaient l'effacer, le faire lentement disparaître, héros-prétexte et non plus héros-sujet.

Héros cacochymes:
Les damnés de la terre
associés No 1
Stars d'un jour...
éd. Delcourt

Savoir tuer ses héros: voilà une chose que Tronchet (génial auteur des aléas de *Raymond Calbuth*) sait parfaitement dessiner et raconter. Ici, ses *Stars d'un jour...* sont vieilles, laides, pauvres, déprimées, méchantes ou cocufiées. Roger Grobert, Charles-André Champonneau, Monsieur Mimile, Mademoiselle Zézette ou Ronald Potiron sont quelques-uns parmi celles-là, à vivre l'Aventure dans leur tête, avant de mourir noyé, gelé ou pendu. Les courts récits de Tronchet sont pourtant de vraies aventures, avec l'action, l'amour, les décors exotiques et les héros indispensables. Entre les rues vides de Pécquencourt et le Sanatorium de Condette-sur-mer, les nouveaux aventuriers de Tronchet réalisent leurs rêves les plus fous avant de se suicider ou de finir en tôle: Héros de l'ennui, de la pauvreté, d'un quotidien hideusement vide ou de la vieillesse.

Anti-Héros
Doc Savedge
Le Aventurier
éd. Philippe Renaux/diff.
Dargaud

Coucho, l'auteur de *Déconnant le barbaresque* et du *Banni* ne pouvait avoir sur le héros qu'une vision traditionnelle: Doc Savedge est baraqué de muscles, sapé d'un complet blanc à cravate jaune variable, avec juste un revolver et une mèche de cheveux folle qui volète au vent. N'en déplaise à son papa qui le voulait ingénieur électrotronicien, Doc Savedge est un Naven-tu-rier au sens le plus noble du terme: il a liquidé le prince félon, éliminé la Mafia, massacré Fu-Man-Chu, espionné les Russes, combattu l'homme invisible,

Condensés en un album, on retrouve des êtres qui (extrêmes, caricaturaux, mais véritables) nous ressemblent, à qui, mêmes réticents, on ne peut que s'identifier et même s'attacher. Ce sont eux les damnés de la terre les véritables héros des temps modernes. Ni beaux, ni musclés, ni intelligents, ils n'ont pas besoin de quarante aventures pour tomber malade; ils le sont déjà. Malades de tristesse, de bêtise, d'inconscience, de sclérose en plaque ou de tuberculose, ils tousent leurs aventures, ils crachent leur héroïsme. Comme nous, ils sont les héros de tous les jours. Ils sont les héros les plus forts parce qu'ils sont au seuil de la mort; ils sont les héros les plus beaux parce qu'ils sont les plus laids; ils sont les héros de l'avenir, justement parce qu'il n'en ont pas.

Pierre Tombal: les 44 premiers trous par Hardy et Cauvin

Copyright Editions Dupuis

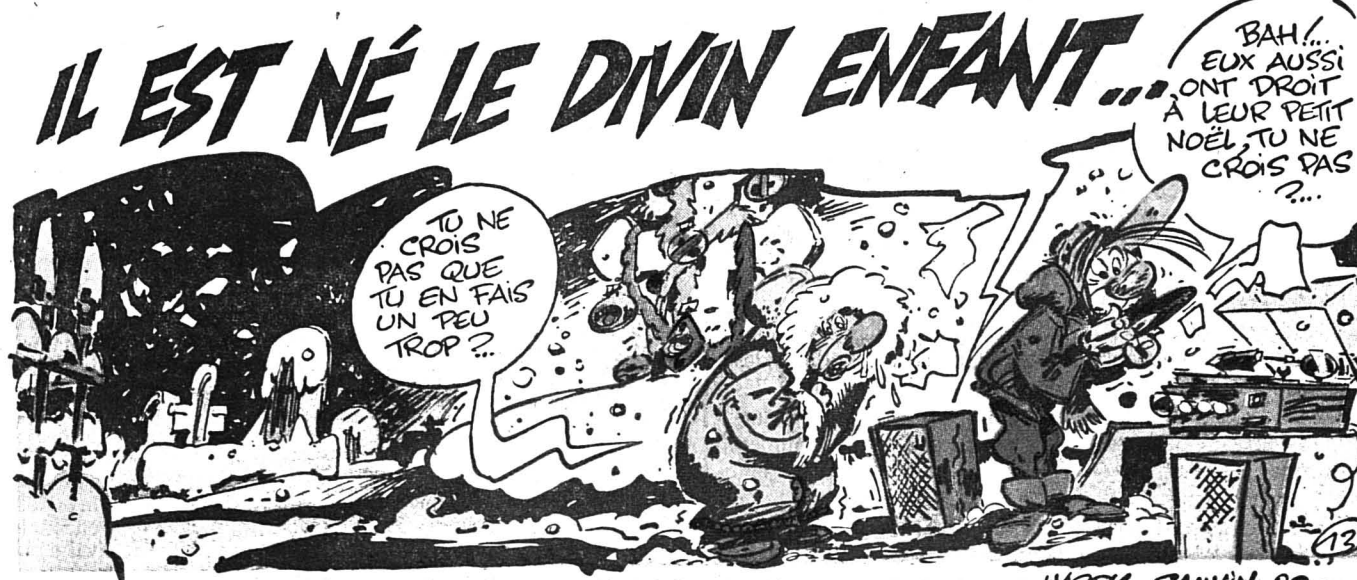
MINUIT, CHRÉTIENS, C'EST L'HEURE SOLENNELLE...



LES ANGES DANS NOS CAMPAGNES...



IL EST NÉ LE DIVIN ENFANT...



HARDY-CAUVIN 83